NEUCHÂTEL — No 21 (20 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES LUNDI 27 JANVIER 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Après l'émouvant hommage rendu à Jan Palach

LES GAZ CONTRE LES ETUDIANTS A PRAGUE

Toute manifestation anti-soviétique interdite

PRAGUE (ATS-Reuter). — La police s'est heurtée, dimanche après-midi, à de jeunes étudiants et ouvriers tchécoslovaques sur la place Wenceslas de Prague, alors que ceux-ci tentaient d'allumer des cierges à la mémoire de Jan Palach, leur camarade mort pour protester contre l'occupation soviétique.

Une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles s'étaient approchés de la statue du roi Wenceslas, devenue une sorte de mémorial depuis l'invasion soviétique d'août, et avaient allumé des bougies au pied du monument.

La police est intervenue immédiatement, s'est emparée des bougies et a dispersé les manifestants. L'un d'entre eux a tenté alors de hisser un drapeau national sur le monument, mais une bataille s'engagea avec les policiers, au cours de laquelle le drapeau fut déchiré.

(Lire la suite en avant-dernière page)

La famille de Jan Palach jusqu'au bout de sa souffrance.
(Téléphoto AP)

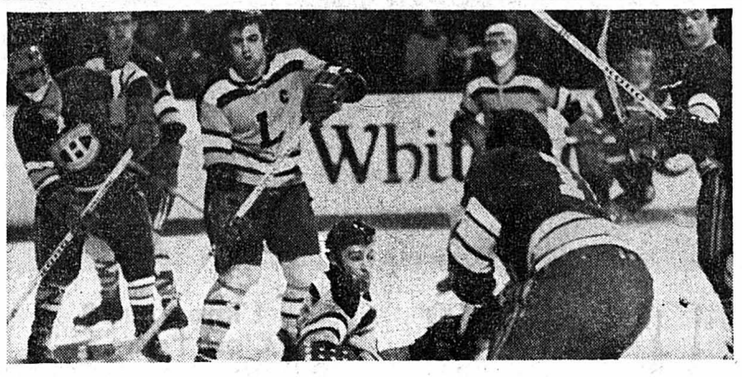

LES HOMMES DE PELLETIER A DEUX POINTS DU TITRE

En cette fin de semaine, le championnat suisse a pris un tournant qui pourrait se révéler décisif. A la Chaux-de-Fonds, les hommes de Pelletier, en battant Langnau (on voit Turler marquant le second but), ont fait un grand pas vers la conservation de leur titre. A Davos, les maîtres de céans ont perdu — contre Viège — le match de la dernière chance, et il serait étonnant que l'équipe la plus titrée du pays ne connaisse pas, pour la première fois de son existence, le goût amer de la relégation. Lire nos pages 10, 12 et 14. (Photopresse)

DRAMATIQUE SUSPENSE DANS LA CAMPAGNE GENEVOISE

Meyrin: 2 Fribourgeois cernés dans leur ferme résistent à la police

Ils tiennent leur vieille mère en otage et un gendarme a été blessé à la cuisse

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Etat de siège à Mategnin, près de la cité satellite de Meyrin, sur sol genevois et à 200 mètres de la frontière française. Deux hommes sont assiégés dans leur ferme complètement cernée depuis samedi soir à 20 heures

Aux environs de Los-Angeles, les sauveteurs recherchent d'éventuels survivants dans cette maison engloutie par un glissement de terrain.
(Téléphoto AP)

Un de ces hommes a tiré sur un policier, le gendarme Favre, du poste de l'aéroport, lui logeant une balle dans la cuisse. Le gendarme a dû être hospitalisé.

Les forcenés sont les frères Athénais et Edmond Rouiller, âgés respectivement de 45 et 40 ans, Fribourgeois. Leur tient compagnie leur vieille mère, Mme veuve Joséphine Rouiller. Elle est en quelque sorte leur « otage » consentant, et c'est la présence de cette personne âgée qui empêche les policiers d'intervenir avec vigueur, c'est-à-dire d'investir la maison en utilisant les grands moyens.

LA GENÈSE DE L'AFFAIRE

Les frères Rouiller sont des déséquilibrés. Ils ont fait des séjours, récemment, dans un asile psychiatrique. A Mategnin, ils ont a réputation de « mauvais coucheurs », prompts à la querelle, à l'injure, voire à la bagarre. Un rien les fait sortir de leurs gonds.

A plusieurs reprises, de leur ferme transformée en blockhaus, ils ont tiré sur des passants, et sur les douaniers du poste de Mategnin, proche de leur maison.

Des balles ont brisé des tuiles de maisons voisines Ce sont comme on le voit, des personnages dangereux.

René TERRIER

(Lire la suite en avant-dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

DE LA CRITIQUE À L'ACTION

L'IMAGE de la Suisse a pâli dans le monde, entend-on dire de plus en plus souvent. Et ce n'est pas entièrement faux. Aux yeux de l'étranger, l'idyllique Helvétie, pays modèle, a vécu. Si on reconnaît à son peuple quelques mérites encore, d'ordre politique avant tout, si le charme du paysage — même détérioré — garde son attrait, le Suisse lui-même est maintes fois jugé sans indulgence. On a peine à lui pardonner une prospérité acquise en partie à la faveur de circonstances qui ont précipité le reste du monde dans les tourments, on lui reproche de se dérober aux grandes « options » par souci de ses petits intérêts, on lui fait grief de n'accepter que des « participations non compromettantes » et si possible « rentables », et de se payer de mots, tels que « neutralité active », pour se débarrasser à bon compte de sa culpabilité.

De bons et graves esprits s'inquiètent de ces appréciations, ils en parlent, ils en écrivent. Certains semblent surtout s'en délecter et se plaisent à renchérir. Il faudrait leur savoir gré d'un tel émoi s'il se révélait efficace, s'il parvenait à remuer les consciences, à secouer les engourdis. Or, il ne semble guère que la levée en masse des jérémies pleurant sur la décadence de notre prestige dans le monde ait rendu à notre peuple le sens de ses responsabilités puisque la critique, teintée parfois de sarcasme, ne désarme point.

C'est que les gens simples ont le sentiment que la critique se prend elle-même pour fin et que les censeurs seraient les premiers contrits s'ils n'avaient plus l'occasion d'élever la voix. Dans ces conditions, il leur arrive de passer à côté de certaines réalités, emportés par un courant auquel ils s'abandonnent avec complaisance ou parce qu'il n'entre pas dans leur propos de les voir et d'en tenir compte.

Et pourtant, elles existent et elles contribuent, elles aussi, avec toute la force de leur charge positive, à l'image de la Suisse.

Je viens de le constater durant un séjour de deux petites semaines en Tunisie où la Suisse est présente par quelques entreprises, certes encore fort modestes, menées à bien au titre de l'aide aux pays en voie de développement ou, pour user de l'expression courante aujourd'hui, au titre de la coopération technique. De tout cela, il faudra parler plus longuement. Mais pour l'instant, l'impression qui ressort, c'est bien celle-ci : notre pays dispose là d'un moyen sûr de rétablir une réputation qui n'est d'ailleurs pas si ternie que certains le prétendent.

Mais on ne saurait trop le répéter, si les moyens matériels sont nécessaires, si l'on peut à juste titre admettre qu'ils ont été jusqu'ici trop mesurés, si donc la part de nos ressources destinées à la solidarité internationale — et d'abord avec le tiers monde — doit être augmentée, c'est aussi à la qualité des hommes chargés de les mettre en valeur qu'il faut veiller.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière page)

Déluge californien

LOS-ANGELES (AP). — Des pluies torrentielles ont provoqué de graves inondations et des glissements de terrain dans le sud de la Californie.

Le bilan officiel est de 11 morts. Mais on craint qu'il n'y ait d'autres victimes.

Neuf comtés ont été déclarés zones sinstrées, ce qui leur donne droit à une aide de l'Etat. Dans ces comtés vivent plus de la montié des vingt millions d'habitants de la Californie.

L'eau dévalant des hauteurs, a ravagé les terres cultivées, démoli les systèmes d'irrigation, submergé les routes et envahi des agglomérations des comtés de Los-Angeles, Ventura et Santa-Barbara.

Des maisons et des voies ferrées ont été emportées. De grandes artères sont coupées et en certains endroit, il n'y a plu ni courant ni téléphone.

A Ontario, à 50 km de Los-Anegeles, des hélicoptères des « marines » sont allés au secours de 70 personnes qui s'étaient réfugiées sur les toits, devant la montée de l'eau.

D'autres hélicoptères ont évacué 800 personnes de la vallée d'Ojai, à 145 km au nord de Los-Angeles.

En plus des onze personnes qui ont trouvé la mort dans leur lit, ensevelies sous des torrents de boue, on pense qu'une douzaine d'autres au moins ont péri au cours des neuf derniers jours, des effets de l'inondation, la plus grave dans la région depuis 1938.

Lire aujourd'hui

Deux habitants de Neuchâtel se tuent dans l'Oberland
(pages neuchâteloises)

Vaud : le socialiste Aubert au Conseil d'Etat

Valais : une jeep dans un ravin, deux morts

Saint-Gall : trois morts, quatre blessés
(page 19)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6 ,7 et 8
LES SPORTS : pages 12 et 14
LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV : page 17
L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 9

Viet-nam : cinq heures pour rien à Paris

La conférence élargie sur le Viet-nam s'est ouverte comme prévu samedi matin à Paris et a duré cinq heures sans apporter aucun résultat positif.

En effet, alors que M. Kiem, chef de la délégation du F.N.L. exigeait le retrait des forces américaines et satellites du Viet-nam du Sud, M. Xuan Thuy, chef de la délégation de Hanoï, déclarait : « Toute solution correcte du problème vietnamien doit être basée sur la cessation de l'agression américaine ».

Pour sa part, M. Cabot-Lodge, nouvau chef de la délégation américaine, a insisté sur le fait que le processus de retour à la paix devait commencer par le respect du statut de la zone démlitarisée, respect qui constituerait « une première étape pratique ».

(Lire la suite en dernière page)

Des nouvelles au bout d'une perche ou la conférence de presse improvisée de M. Cabot-Lodge.
(Téléphoto AP)

L'angoisse d'un travailleur espagnol

D'un Espagnol travaillant en Suisse depuis plusieurs années nous parvient cette lettre :

« Dans la « Feuille d'avis » de samedi, j'ai lu que l'état d'exception avait été décrété dans mon pays. Chez mes compatriotes et moi, qui trouvons ici un gagne-pain et une liberté encore inconnue outre-Pyrénées, la nouvelle a fait naître un triple sentiment : de satisfaction, de tristesse et d'espoir angoissé.

» Lorsque votre frère est subitement privé de liberté, le prix de celle dont vous jouissez encore est subitement décuplé. Nous nous mettons à la place de ceux de notre famille chez qui la police peut dorénavant faire irruption de jour et de nuit, sans mandat de perquisition, et se livrer à tous les excès qu'il est si facile d'imaginer.

» Et nous sommes contents d'être ici, de pouvoir vaquer à nos occupations sans difficulté. Les petites tracasseries administratives dont nous avons parfois à pâtir nous apparaissent dérisoires, comparées à l'étau qui se resserre autour de notre peuple. Un sentiment de gratitude nous envahit pour la Suisse, qui nous accueille. Nous sommes près d'un million de travailleurs espagnols employés en Europe, hors des frontières d'Espagne. Je suis sûr que mes compatriotes en France, en Allemagne fédérale, en Belgique et ailleurs pensent comme nous à cet égard.

» Mais je suis certain aussi que tous, autant que nous en Suisse, vivent en ce moment des journées de tristesse et de deuil, à la pensée que l'espoir que nous avions placé dans le « printemps espagnol » depuis près de deux ans s'effondre brutalement. Notre chagrin, vous ne le lirez pas facilement sur nos visages ni dans nos yeux : comme vous le dites fort justement parfois, « les Espagnols sont fiers ». De longues, d'indicibles souffrances à travers les siècles nous ont appris à dissimuler notre peine et à serrer les dents. Nous sommes devenus « ombrageux », dit-on. Aussi vous demandons-nous votre indulgence si, ces prochains jours, nous ne serons pas toujours... très faciles à supporter.

» Ce que mes compatriotes et moi espérons néanmoins, ici, c'est que l'épreuve de force engagée dans notre pays entre le régime franquiste et l'opposition ne dégénère pas en lutte ouverte. La guerre civile, de 1936 à 1939, nous a coûté un million de morts. Nos élites politiques furent alors décimées. L'Espagne ne s'en est pas encore relevée. Elle ne pourrait aujourd'hui s'offrir une nouvelle hécatombe : ce serait la fin de notre peuple. Essayez de comprendre ce qui se passe en ce moment dans le cœur des Espagnols que vous côtoyez chaque jour...

Manuel L... »
p.p.c. R. A.

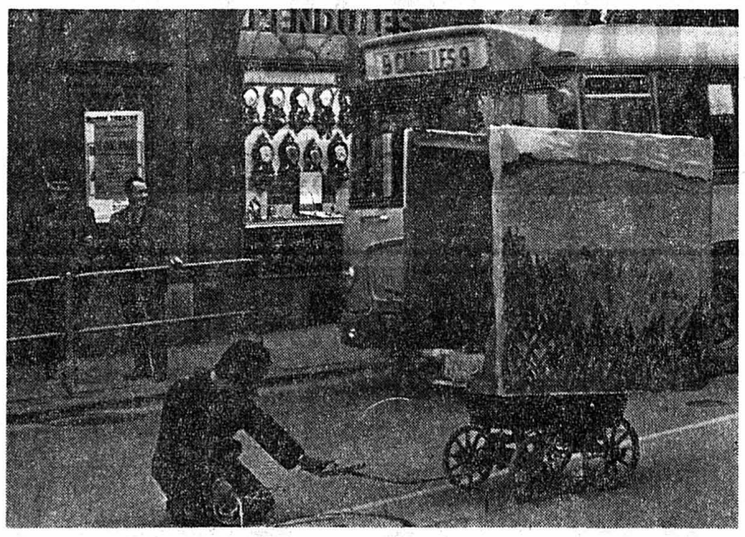

TOUR DE VILLE

L'important ? C'est l'ours...

● *INUTILE de rappeler que dans ce canton, l'important ce n'est plus la rose mais bien l'ours... Ce thème brûlant a été repris samedi après-midi lors d'un bizuthage organisé par la société des élèves techniciens de l'EMEN qui promenait un candidat en ville. D'Archibald, il ne fut pas question même si l'heure était au Creux-du-Van : le nouveau membre a été plus prosaïquement baptisé Jeroboam !*

(Avipress - P.-R. Beljean)

Alors, bonne neige !

● *DEPUIS hier et jusqu'au février, le chale tdes Amis de la nature de Thyon est occupé par les élèves des classes de 3me et 4me préprofessionnelles de Neuchâtel. Quatre-vingts garçons et leurs accompagnants sont partis hier après-midi et seront de retour le 1er février. Cent-dix jeunes filles de la section préprofessionnelle et de l'école professionnelle leur succéderont la semaine suivante. Un télésiège, un télécabine et six téléskis pourront être utilisés à des prix modiques. Un match de hockey contre une équipe locale à Sion, viendra agréablement partager la semaine. Les garçons s'en réjouissent.*

L'équipe d'encadrement dirigée par M. F. Houriet ,professeur d'éducation physique, assurera aux enfants tous les soins nécessaires, du repos, des jeux, et surtout du ski, sous la direction constante de dévoués moniteurs.

Les conférences à Neuchâtel

Y A-T-IL UN ART ENFANTIN?

PAR MADAME PAULETTE QUARANTE

Invitée par le Groupe romand de l'Ecole moderne, Mme Paulette Quarante, directrice d'une école pilote près de Marseille, a donné vendredi soir, devant les membres du corps enseignant, et samedi, d'un film et de diapositives, sur le sujet suivant : Nos enfants sont-ils des artistes ? Existe-t-il un art enfantin ?

En face des créations enfantines il y a deux attitudes possibles. Ou bien on leur dénie toute valeur réelle en disant : de ces têtes vides et de ces mains malhabiles, comment pourra-t-il sortir des œuvres dignes de ce nom ? Ou bien on se laisse aller à un enthousiasme délirant, et l'on dit : quelle hardiesse, quelle originalité, quelle puissance ! Partagé comme l'âne de Buridan entre ces deux tendances, l'éducateur favorisera, sans nécessairement les portes aux nues, les talents ignorés de l'enfant.

Et pour cela, le plus simple, c'est de juger au niveau des actes, sur le sérieux, la ferveur, la concentration que l'enfant met dans son travail. Car c'est l'acte qui donne la vie et qui valorise l'individu. Laissé à lui-même, l'enfant continuerait à créer. Son imginaton utilise tous les prétextes ; d'un bâton, il fera un fusil, un violon ou un cheval. Il n'arrête pas d'inventer. Aussi est-ce une erreur très grave de rogner les ailes de l'enfant ; ce serait le préparer à prendre sa place dans la fourmilière sociale pour n'être qu'un numéro parmi d'autres.

La pédagogie est un métier d'équilibriste. Comment concilier le respect de la personnalité de l'enfant avec le rôle du maître qui est le dispensateur du savoir ? Problème délicat. Le maître ne doit pas être un instituteur au sens rigide du mot un magister à férule, mais un éducateur ouvert et accueillant, qui invite l'enfant à trouver son miel partout où c'est possible. C'est ce que la conférencière s'efforce elle-même de faire dans les quatre classes de son école-pilote de Marseille.

Abdiquer devant l'enfant-roi pour le laisser faire tout ce qui lui plaît, c'est une erreur ; chercher à restaurer le vieux temple de l'autorité, c'en est une autre. Il faut que l'école redevienne le foyer où l'enfant se sent en confiance, car de ces enfants, il faut faire des adolescents, puis des adultes. L'essentiel, c'est que les enfants trouvent le chemin de la culture.

LA FRANCE DE MAI...

En France, le besoin d'action avait été refoulé. En mai dernier, est venue l'explosion, marée motrice qui a appris aux gens à être moins moutonniers. Pour être créateur, il n'est pas nécessaire d'avoir une étiquette ; il suffit de repenser la civilisation avec un peu plus d'humanisme. Que l'enfant suive donc toutes les pistes, avec spontanéité et naturel, et il deviendra un homme à part entière ; c'est en ayant confiance en lui-même qu'il s'oriente le mieux vers sa qualité d'être humain.

La part du maître est celle du berger : il doit être disponible sans rien imposer. Il faut laisser à l'enfant cette part de confession qui lui permet de s'exprimer librement. Le maître doit créer le climat qui convient, en parlant de tout et de rien en se montrant accueillant, en évitant la critique qui n'apporte rien, en favorisant la confrontation.

L'enfant regarde ce que font ses camarades, et il compare. Là où tu as mis du bleu, je mettrai du rouge, dit-il. Quand il consulte des dossiers d'art, que ce soit comme s'il tournait les pages d'un livre de contes. Il se familiarise ainsi de lui-même et presque sans le savoir avec les grandes époques de l'art et ses différents visages, passés et présents. S'il se casse le nez sur une difficulté, le maître est là pour la lever, et l'enfant, remis sur la voie, continue de lui-même.

ÉTONNANTE MATURITÉ...

La soirée avait commencé par la projection d'un film de l'Ecole moderne, montrant des enfants jouant, travaillant, récitant des poèmes et faisant du théâtre puis Mme Paulette Quarante présenta sur l'écran les peintures exposées à la Foire internationale de Marseille. Plusieurs d'entre elles témoignent d'une étonnante maturité, tant pour la conception générale de l'œuvre que dans le maniement de la couleur. On ne peut s'empêcher d'être séduit par ce primitivisme aussi naïf que savant.

Après la conférence, il y eut une discussion générale, puis M. Adolphe Ischer, inspecteur des écoles, remercia Mme Paulette Quarante de cette conférence si stimulante, si vivante et si spontanée. M. Claude Zweiacher, président de la Société pédagogique neuchâteloise qui dirigeait les débats mit fin à la séance en adressant également ses remerciements à la conférencière.

P.-L. B.

VIGNOBLE

Saint-Blaise sur enveloppes...

(c) On sait que la Société philatélique de Saint-Blaise fêtera le 3 février prochain, jour de la Saint-Blaise, le 2me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle dotera la poste de Saint-Blaise d'un sceau touristique. De plus la Société philatélique « La Colombe » présentera une exposition de timbres-poste dans la grande salle du collège du 31 janvier au 3 février.

Deux mille enveloppes spéciales, numérotées, commémorant ces deux anniversaires seront émises à cette occasion. Affranchies avec la série « Pro-Juventute 68 », elles ne seront oblitérées que le 3 février, jour de la Saint-Blaise, avec le nouveau sceau touristique qui sera mis en service dès cette date.

Le jeune pyromane de retour à Perreux

La fugue aura été de courte durée. Bernard B., le jeune pyromane de la Chaux-de-Fonds, qui s'était enfui de l'hôpital psychiatrique de Perreux a regagné cet établissement samedi. Le jeune homme, qui se trouve de nouveau sous contrôle médical, ne semble pas avoir commis d'infraction durant sa fugue .

CORTAILLOD

Nouvelle conseillère générale

Mme Béatrice Brigadoi, 3me suppléante de la liste socialiste, a été proclamée élue conseillère générale, en remplacement de M. René Gaschen, démissionnaire.

BOUDRY

La neige était au rendez-vous

(sp) Et pourtant le camp avait mal commencé. Le samedi après-midi lorsque les scouts de Boudry ont débarqué du train aux Convers il pleuvait. Mais la chance souriant aux audacieux, elle avait peu à peu tourné en grosse neige mouillée qui transperçait les windjack les plus réticentes et les transformait en papier mâché, puis elle fut chassée à son tour par une belle neige poudreuse, sèche et pacifique.

Durant toute la soirée, alors que les éclaireurs passaient leur veillée et préparaient des chants et les pièces pour leur prochaine soirée, alors qu'ils jouaient et racontaient des blagues, imaginant les sketches les plus cocasses, alors qu'ils se frottaient les yeux piqués par la tenace fumée du vieux fourneau à « catelles » elle tombait inlassablement. Pendant qu'ils faisaient semblant de dormir et chuchotaient sous la couverture, elle tombait toujours. Lorsque toute la ferme s'est endormie, à l'exception de Jean-Paul Tschann, le chef-de-troupe-cuisinier-organisateur-skieur-veilleur, elle tombait encore. Au petit matin enfin, elle s'est lassée. Et durant tout le dimanche, les scouts ont bénéficié d'une poudreuse fraîche, tendre, accueillante — et plusieurs l'ont accueillie à bras ouverts... les skis croisés —. La Grande Combe sur le versant nord du Mont-d'Amin, vallée dans laquelle se trouvait la ferme du Dos-d'Ane où ils ont passé leur camp de ski, était transformée et n'avait plus rien d'aride, emmitouflée dans une neige qui n'avait plus rien de mordant. Ils ont passé leurs épreuves de slalom, de descente et de fond.

CRESSIER

La population dans les caves

La population de Cressier a été invitée vendredi soir à faire une tournée des caves du village et à participer à une dégustation des vins. Une centaine de personnes avaient répondu à cette sympathique invitation et les plus perspicaces ont reçu des mains du chancelier d'Etat, Jean-Pierre Porchat, un diplôme de connaisseur. Enfin, pour remettre tous les estomacs à leur place, une soupe aux oignons a été servie à l'hôtel de la Croix-Blanche où les « Neuf de Cœur » se produisaient.

Serrières

Semaine de prière pour l'unité

(c) Dans la semaine du 19 au 25 janvier, après l'expérience première et réussie de l'an dernier avec l'abbé H. Lehmann, les chrétiens des deux confessions se sont réunis de nouveau chaque soir au temple pour un moment de prière en commun. Du lundi au vendredi, la participation a doublé au cours de ces services présidés conjointement par l'abbé Jacques Banderet et le pasteur Jean-Rodolphe Læderach. Constatation encourageante : les jeunes des deux Eglises étaient très nombreux à assister à ces rencontres, où les lecteurs bibliques étaient également des deux confessions. Le dernier soir, à défaut d'une sainte cène ou d'une eucharistie pas encore possible, mais déjà ressentie comme une nécessité, on fraternisa autour d'une tasse de thé à la maison G. Farel.

Visite publique des classes

(c) La direction des écoles primaires, bien inspirée en cela, a donné l'autorisation au corps enseignant d'ouvrir une fois les classes au public. Ainsi, samedi dernier, de très nombreux parents ont fait la tournée des classes du collège de Serrières, s'arrêtant de préférence chez leur progéniture et happant au passage quelques bribes de grammaire, de géographie ou de calcul. Le corps enseignant fut reconnaissant de l'intérêt montré et des liens ainsi établis entre parents et éducateurs de l'école publique.

Aînés et isolés

(c) La rencontre mensuelle du début de l'année fut agrémentée de façon émouvante par les productions aussi variées que bien au point des petits du jardin d'enfants du Clos-de-Serrières, dirigé avec une rare compétence par Mme Maryse Gay-Balmaz. C'est à un tour du monde que furent conviés les heureux bénéficiaires du spectacle et de l'audition : on entendit et vit tour à tour les Indiens, les Chinois, les danseurs du pont d'Avignon, l'Esquimau. Un succès particulier fut dévolu aux jumelles (4 ans) Carine et Nathalie, de la jardinière d'enfants, qui chantèrent à ravir un répertoire religieux et profane à la reconnaissance de tous et toutes.

DIESSE

Les meilleurs skieurs des écoles du district de la Neuveville

(sp) Dernièrement s'est disputé à Nods le concours de fin de cours de ski, qui a débuté en décembre, et organisé à l'intention des écoliers des trois dernières années scolaires des écoles du district de la Neuveville. Ils étaient une cinquantaine à y prendre part. Le slalom, fort disputé, a donné les résultats suivants : chez les filles : 1. Solange Racine (Lamboing) 40" ; 2. Eliane Gurtner (Lamboing) 46" ; 3. Marylou Sunier (Nods) 48", etc. Chez les garçons : 1. Fredy Rollier (Nods) 35"5 ; 2. Charly Gurtner (Lamboing) 36"7 ; 3. Georges Lecomte (Bienne) 37"8.

NODS

Skieurs blessés

(sp) Samedi après-midi, deux skieurs se sont blessés dans la région de Nods. M. Charles Moser, habitant Im Grund 46 à Bienne, souffre de déchirures de ligaments à une jambe, et M. Daniel Graf, domicilié à Ipsach, s'est cassé une jambe. Tous deux ont dû être hospitalisés à Beaumont.

Politique

Un candidat étudiant dans l'arène de mai ?

Les étudiants s'intéressent aux prochaines élections cantonales à ce point que l'éditorial de « La Tribune universitaire », parue samedi faisait une allusion à ces électinons : « ... Le lancement d'un étudiant dans l'arène ne paraît pas, à priori, impossible. En tout cas, cela ne relèverait aucunement du domaine de la farce. Le président vaudois, il y a quatre ans, n'avait pas été dénué de tout sens. La campagne électorale n'avait fait qu'en profiter. Un candidat étudiant dispose d'une liberté de parole plus grande et il peut saisir l'occasion de s'insurger contre ceux qui prétendent prudemment que la politique est l'art du possible. N'est-elle pas plutôt l'art de rendre possible ce qui est considéré comme juste ? »

POMPES FUNÈBRES ARRIGO
Tél. 81 224
PESEUX
Fabrique de cercueils
Toutes formalités - Transports

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 janvier. Krüger, Jürg, douanier à Berne, et Liechti, Anna-Elisabeth, à Neuchâtel ; Bänninger, Alfred, monteur à Erlenbach, et Jäiser, Rosmarie à Erlenbach, précédemment à Neuchâtel; Scacchi, Jean-Pierre, courtier en publicité, et Kräh, Maria, les deux à Neuchâtel ; Salamin, Alphonse-Gérard, psychologue à Neuchâtel, et Zermatten, Anne-Marie, à Sion ; Berthoud, André, professeur à Neuchâtel, et Bœlter, Christa-Henela, à Fleurier.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 24 janvier. Ferrante, Dino-Enzo, sommelier, et Zwahlen, Micheline-Denise, les deux à Neuchâtel ; Crelier, François-Louis, employé de bureau à Neuchâtel, et Golay, Danielle-Elisabeth, à Peseux ; Sauvain, Roger-Aimé, gendarme, et Theilkäs, Jeanne-Mathilde, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 21 janvier. Bornoz, Jean-Louis, né en 1897, mécanicien à Peseux, veuf de Rosa, née Käser ; Grosjean née Beltrametti, Adèle, née en 1891, employée de maison à Neuchâtel, veuve de Paul-Constant. 23. Matthey, Jean-Daniel, né en 1889, instituteur retraité à Neuchâtel, époux de Julie-Marie, née Pâques.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 janvier. Température : moyenne : 1,4 ; min. : 1,0 ; max. : 3,0. Baromètre : moyenne : 727,6. Vent dominant : direction : nord-est jusqu'à 3 heures, ensuite est jusqu'à 18 h 30, puis est, nord-est, faible. Etat du ciel : couvert par brouillard.

26 janvier. Température : moyenne : 0,3 ; min. : 0,0 ; max. : 1,6. Baromètre : moyenne : 727,1. Vent dominant direction nord-est jusqu'à 5 heures, ensuite est calme à faible.

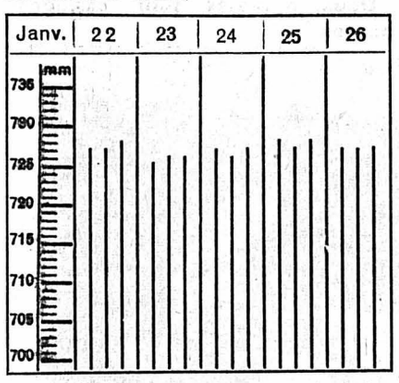

Niveau du lac du 25 janvier à 5 h : 428.92

Niveau du lac du 26 janvier, à 5 h : 428.92

Température de l'eau 6°, 26 janvier

Prévisions du temps. — La nappe de brouillard, qui couvre le Plateau, ne se dissipera que partiellement l'après-midi. Sa limite supérieure reste voisine de 900 mètres. Au-dessus de cette couche et dans les autres régions, le temps demeure ensoleillé, malgré une augmentation passagère de la nébulosité. La température en plaine au nord des Alpes sera comprise entre moins 2 et plus 3 degrés la nuit et entre 2 et 7 degrés l'après-midi. En Valais et au sud des Alpes, elle atteindra 6 à 10 degrés l'après-midi et sera comprise entre zéro et moins 6 degrés en fin de nuit. Les vents s'orienteront au secteur sud-ouest, ils seront faibles à modérés en montagne.

Naissances

Monsieur et Madame Bernard LAUPER-CHRISTINAZ, Erik et Patricia sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Fabienne

25 janvier 1969

Maternité Cadolles — Prairies 3 Marin

Monsieur et Madame Fernand CHARLET-DRAPEL ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Lionel

25 janvier 1969

Maternité de Pourtalès — Côte 61 Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean-René ZUTTEL-JAVET et leurs enfants Rachel, Jean-Philippe et Pierre-Michel sont heureux d'annoncer la naissance de

Caroline - Emmanuelle

le 26 janvier 1969

Maternité Pourtalès, Neuchâtel — Ville 22 Le Landeron

AVIS TARDIFS

LE CORSAIRE-Dancing
ruelle du Port, Neuchâtel
engagerait immédiatement
BARMAID
expérimentée
Se présenter ou tél. 5 55 57

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

CE SOIR, à 20 h 15

Aula de l'université - Neuchâtel

Deuxième conférence universitaire

Saint Paul et la femme

par M. Philippe Menoud, professeur à la Faculté de théologie

Entrée libre

SOMMELIÈRE
éventuellement remplaçante
Tél. 4 26 98 ou 4 07 18

GRANDE LESSIVE PAS LESSIVÉE!
Tant procès parisien que huissiers et manque copies n'ont pas permis vous offrir en grande première pour Fêtes en même temps Paris, Genève, Lausanne, grand succès BOURVIL + Fr. BLANCHE qui « lessivera » réellement tous autres ! Vous prions nous excuser, passera après fin F.F. et trouverez toutes explications dans vitrines Rex.

Restaurant de la GRAPPE
LA COUDRE — Aujourd'hui :
BOLLITO MISTO

GRANDE LESSIVE PAS LESSIVÉE !
APRÈS FF A L'ÉCRAN

Auditoire du collège des Terreaux-sud

CONFÉRENCE AVEC FILM DE M. ET Mme CORNAZ

MODE DE VIE, NOURRITURE ET CANCER

Ligue Vie et Santé — Entrée libre

Demain, à 20 h 15

Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu.
Mathieu 5 : 8.

Madame Numa Besancet-Favre, à Chambésy ;
Madame Sophie Steudler-Besancet, aux Ponts-de-Martel ;
les familles de feu Eugène Besancet et de feu David Favre,
ont le chagrin de faire part du décès de leur très cher époux, frère, oncle, beau-frère, cousin et parent

Monsieur

Numa BESANCET

enlevé à leur tendre affection, le 25 janvier 1969, dans sa 86me année.

Sa vie ne fut que bonté.

Le culte aura lieu le mardi 28 janvier, à 14 h 30, en la chapelle des Cornillons (Chambésy).

L'inhumation suivra au cimetière de Chambésy.

Le corps est déposé à la chambre mortuaire de Plainpalais.

Domicile : chemin des Cornillons, Chambésy.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roger Paillard-Bornand, à Sainte-Croix ;
Madame et Monsieur Lucien Fort-Paillard et leurs enfants Laurent et José, à Maix-Baillot (NE) ;
Madame et Monsieur Michel Jaccard-Paillard et leur fils Fabien, à Sainte-Croix ;
les enfants et petits-enfants de feu Charles Paillard-Joseph, à Sainte-Croix, à l'Auberson et à la Sagne ;
Monsieur Auguste Bornand-Mermod, ses enfants et petits-enfants, à Gimel, la Chaux, Sainte-Croix, la Sagne, les Tuilleries-de-Grandson, Morges et l'Auberson ;
Monsieur et Madame Ami Paillard-Grandjean et familles, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert PAILLARD

leur très cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, petit-fils, neveu, cousin, filleul et ami, enlevé accidentellement à leur tendre affection, dans sa 29me année.

Sainte-Croix, le 25 janvier 1969.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.
Matth. 25 : 13.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 29 janvier, à 13 h 20.

Culte à l'hôpital de Sainte-Croix, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille : rue des Granges 7, 1450 Sainte-Croix.

Madame Léopold Schenker-Ueberschlag ;
Madame Lucy Bizeau-Schenker ;
Monsieur et Madame Max Schenker, leurs enfants et petits-enfants, à Londres, à Couvet et à Grandson ;
Monsieur et Madame Alfred Ueberschlag, leurs enfants et petit-fils, à Bière et à Saint-Blaise ;
Mademoiselle Rose Ueberschlag, à Marin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Léopold SCHENKER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 80me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 25 janvier 1969.
(Rue Breguet 14)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 28 janvier, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Moto-Auto-Club de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Léopold SCHENKER

dévoué membre de la société.

Pour l'heure de l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Nous avons dans le ciel une demeure éternelle.
II Cor. 5 : 1.

Monsieur et Madame Charles Hermann et leur fils, à Mexico ;
Monsieur et Madame Edouard Widmer-Hermann et leurs enfants, à Delémont ;
Monsieur et Madame Albert Hermann, leurs enfants et petit-fils, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Georges Hermann et leur fils, à la Coudre ;
Monsieur et Madame Ernest Lehmann-Hermann et leurs enfants, à Zurich ;
les familles Hermann, à Nyon, à Divonne et à Renens, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Adrien HERMANN

née Emma DESARZENS

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 77me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 25 janvier 1969.
(Verger-Rond 7)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Psaume 46 : 2.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle des Cadolles, mardi 28 janvier, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Raffaello De Nardi-Krieger, à Rome ;
Madame Suzi Krieger, à Genève ;
Monsieur et Madame Luciano De Nardi ;
Monsieur et Madame Théo Loosli-Müller ;
Monsieur et Madame Henri Müller-Aubert ;
Mademoiselle Aude Müller ;
Madame Emma Michel,
ainsi que les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Inès KRIEGER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et sœur, survenu le 24 janvier, à l'hôpital cantonal de Genève.

Les obsèques auront lieu le 27 janvier, à 11 h 30, au cimetière israélite de Vernier.

Domicile : Lignion 7, Genève.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au village des enfants suisses en Israël, c.c.p. 12 - 12972 ou à Terre des Hommes, c.c.p. 20 - 1346

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Frédéric Ulrich, à Rosé (FR) ;
Monsieur et Madame André Ulrich et leurs enfants, à Rosé (FR) ;
Monsieur et Madame Alphonse Auderset et leurs enfants, à Neyruz (FR),
ainsi que les familles parentes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Alice ULRICH

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 46me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

Cortaillod, le 26 janvier 1969.
(Coteaux 24)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel, mardi 28 janvier, à 10 heures.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 9 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Adrien Bassin-Burnat ;
Madame Olga Burnat, à Vallorbe ;
Monsieur et Madame Emile Hofstetter-Bassin et familles, à Zimmerwald (BE) ;
Monsieur et Madame Ernest Wiedmer-Bassin, leurs enfants et petits-enfants, à Nidau ;
Monsieur et Madame Henri Bassin-Joss, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux ;
Mademoiselle Berthille Bassin, à Berne,
ainsi que les familles Bassin, Bignens, Monnet, Matthey, parentes et alliées,
ont la très profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Claude BASSIN

leur très cher fils, petit-fils, neveu, cousin, filleul, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 26me année, à la suite d'un tragique accident de la route.

2006 Neuchâtel, le 25 janvier 1969.
(Charmettes 36)

Mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse et mon corps repose en sécurité.
Ps. 16 : 9.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple des Valangines, mardi 28 janvier, à 14 heures, suivie de l'ensevelissement à Fribourg, au cimetière de Saint-Léonard, à 16 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LE GROUPEMENT SUISSE DU CINÉMA D'ANIMATION A CHOISI NEUCHÂTEL POUR SA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

INVENTÉ avant même le cinématographe des frères Lumière, le cinéma d'animation, pendant quelques années, resta un divertissement réservé exclusivement aux enfants. Dès les années 25, pourtant, on s'aperçut qu'il pouvait aussi bien toucher des adultes, et d'une façon très différente de celle du cinéma traditionnel. La guerre, en particulier, montra qu'il était un véhicule d'idées idéal. Ce n'est pourtant qu'en 1961 que les spécialistes mondiaux du film « image par image » ressentirent la nécessité de se grouper en association.

Depuis quelques mois, suivant de près l'essor extraordinaire que connaît le cinéma suisse, un « Groupement suisse du film d'animation » s'est créé. Il compte déjà une cinquantaine de réalisateurs (débutants, amateurs ou professionnels), de techniciens, de spécialistes divers. Leur but, d'abord, consiste bien entendu à faire connaître mieux au grand public le genre qu'ils ont choisi. Tout ou presque reste à faire dans ce domaine. Car sorti des productions américaines à la Walt Disney et de quelques films de poupées tchèques, sait-on qu'il existe, au Canada, par exemple, mais aussi en Pologne, en Italie, en Angleterre, une production très importante ?

La Suisse même compte depuis quelques années plusieurs « mordus », des Ansorge, des Arolas, des Biffiger, dont le seul défaut — et ils font tout pour y remédier — est de rester à l'écart du circuit commercial traditionnel, farouchement attaché à ses privilèges.

La première assemblée annuelle de Groupement suisse du film d'animation s'est tenue samedi à Neuchâtel, dans l'un des salons de l'hôtel Beau-Rivage. Les participants ont consacré leur matinée à des travaux administratifs indispensables ; ils ont en particulier envisagé la mise sur pied d'une « tournée » de ciné-clubs, l'organisation d'une exposition itinérante.

Et l'après-midi, avant de retourner à Soleure où se déroulaient les Journées du cinéma suisse, les participants ont visionné plusieurs bobines d'animation, suisses et étrangères. Très éloignées du classique « dessin animé », elles ont fait la preuve, s'il en était encore besoin, que le cinéma d'animation mérite une large place au soleil des lampes de projection. Le public, aussi, y trouverait largement son compte. ***A. B.***

VIGNOBLE

Le Conseil général de Saint-Blaise repousse l'idée d'une ristourne aux contribuables diligents

De notre correspondant :

En ouvrant la séance, vendredi dernier, le président Nyfeler donna lecture de la lettre de démission de M. Pierre Ingold, pour cause de départ de la localité. Membre du Mouvement d'entente villageoise, M. Ingold siégeait dans plusieurs commissions et l'on regrette qu'il doive si vite abandonner son activité au village. Et l'on passe à un achat de terrain. Il s'agit d'une petite parcelle de 49 mètres carrés, acquise des Hoirs de M. Charles-André Terrisse, au prix de 25 fr. l'unité. Elle a servi à compléter la réfection du pont du chemin de fer l'an dernier. Aussi est-ce sans aucune opposition, que cet achat, régularisant la situation, est accepté. On connaît l'adhésion de la commune de Saint-Blaise au Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle, adhésion qui a été votée par 30 voix. Les représentants du M. E. V., du groupe radical et du groupe libéral ont apporté leur plein accord mais M. Blaise de Montmollin a souhaité toutefois que l'engagement de Saint-Blaise ne soit définitif que si les deux autres communes acceptent également sans changements le projet de règlement qui leur a été soumis.

Pour faire face aux dépenses nécessitées par les acquisitions immobilières effectuées à Vigner à la fin de l'an dernier, le Conseil communal demande l'autorisation de conclure un emprunt de 270,000 fr. auprès de la compagnie d'assurances « La Neuchâteloise ». Cela au taux de 5 % et pour une durée de 10 ans, la moitié du timbre d'émission soit soixante centimes par cent francs étant à la charge de la commune. La commission financière par la voix de son rapporteur M. de Montmollin donne son accord à cette opération. Les divers groupes également, mais M. Michel Thorens s'étonne que la commune paie ce demi-droit de timbre fédéral, ce qui ne lui paraît pas conforme à la loi sur la matière. Des explications sont fournies au préopinant qui maintient sa façon de voir. Cependant, par 28 voix le Conseil communal est autorisé à souscrire cet emprunt, aux conditions énoncées plus haut.

POURQUOI REFUSER ?

MM. Virchaux, Buret et Thorens, du M.E.V. ont déposé une motion demandant que, pour encourager les contribuables à s'acquitter rapidement du paiement de leur impôt communal, il soit fait une ristourne de 2 % à ceux qui régleraient leur bordereau dix jours après la réception de celui-ci.

Après une courte discussion, la prise en considération de cette motion est refusée par 19 voix contre sept.

ET LES GADOUES ?

Avec raison, M. Auguste Noverraz s'inquiète de l'état actuel des gadoues, lesquelles, par suite de manque de place, ne pourront plus être déversées à la Combe. Il suggère que l'on songe à les conduire dans la carrière des Râpes, où vont déjà les déchets de Marin et d'Hauterive. Le directeur des travaux publics, M. François Beljean rappelle qu'en attendant une autre solution, la commune de Neuchâtel autorisait provisoirement à mener ces ordures à Pierre-à-Bot. Toutefois, une entrevue aura lieu très prochainement avec les représentants des communes d'Hauterive et de Marin, pour arriver si possible à un accord concernant l'emplacement de la carrière des Râpes pouvant être utilisé pour les trois communes.

Cette proposition ne sourit guère à M. Jacques Cuche, qui se réfère à un rapport de l'ingénieur des eaux s'opposant à ce dépôt des Râpes, de crainte de gêner aux sources. De leur côté, MM. J.-J. Vuille et F. Mathys craignent qu'en cas de joran les matériaux légers ne s'envolent dans les prés d'alentour et jusqu'au village. M. Beljean rassure les interpellateurs, les organes responsables de l'Etat ayant été saisis du problème dans son ensemble.

Informations horlogères

FORMATION PROFESSIONNELLE : UN RÉEL MALAISE, CERTES, MAIS COMMENT Y REMÉDIER ?

UNE commission, dite « commission de Coordination Neuchâtel », a été créée, on s'en souvient, par la Chambre suisse de l'horlogerie afin de stimuler et d'harmoniser les efforts accomplis en matière de formation et d'information professionnelles horlogères dans le canton, ainsi que pour y compléter et y renforcer l'action nationale entreprise par la Chambre pour mieux faire connaître l'industrie et les professions horlogères. Dans la dernière livraison de « La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Pierre Calame, président de la commission, décrit les résultats de l'enquête de motivation qui a été lancée dans le canton de Neuchâtel. L'enquête a porté sur quatre groupes de vingt-cinq personnes de niveaux socio-professionnels différents, ainsi maîtres et élèves du Technicum, cadres supérieurs et patrons ou ouvriers qualifiés travaillant dans l'horlogerie, mais aussi des personnes neutres étrangères à l'industrie horlogère.

Voici les résultats de l'analyse de M. Pierre Calame :

L'analyse montre tout d'abord que le sentiment de « malaise » existe réellement. Il est particulièrement souligné par le groupe représentatif du patronat.

En second lieu, il semble bien que le malaise est éprouvé comme grave et non éphémère. Sa guérison ne relève pas de moyens conventionnels.

Nous constatons enfin que le malaise ne semble pas dépendre d'une peur en rapport avec les « crises » horlogères ; ni de la peur par rapport à la concurrence étrangère (le groupe patronal serait plus pessimiste quant à ce dernier point).

Enfin, le malaise ne dépend que peu de problèmes en rapport avec la rémunération.

Les facteurs importants qui sont à la racine du sentiment de malaise sont :

1) la crainte ressentie par l'homme de métier devant le phénomène de la « fragmentation du travail ». On doit deviner à la source de cette réaction unanime la crainte de la « monotonie » et peut-être le sentiment d'une disqualification professionnelle.

2) Cette première constatation est soulignée par le fait que les ouvriers horlogers qualifiés ont l'impression que leurs connaissances et facultés sont mal utilisées.

3) La jeunesse dont nous nous occupons dans notre campagne information, semble souhaiter une métamorphose profonde du métier. Les arguments qui ont trait à la « tradition horlogère » devraient être remplacés par une « image » plus dynamique plus jeune de la profession.

Notons enfin que l'enquête met au jour un problème de « responsabilités » qui concerne aussi bien le patronat que les syndicats. On peut noter également une attitude autocritique qui est le signe d'une certaine prise de conscience et qui pourrait être propice à une mutation, à une restructuration, qui semblent bien être nécessaires.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

En conclusion, cette enquête met au jour une série de thèmes : monotonie du travail, mauvaise utilisation des compétences, besoin de mutation, qui méritent d'être analysés : il nous semble que les opinions défavorables aux métiers horlogers émanent de façon plus ou moins directe d'une utilisation inadéquate du personnel qualifié à l'intérieur des différentes entreprises constituant la branche horlogère. Cet écart entre le niveau et la qualification professionnelle des personnes que nous engageons et l'utilisation correcte de leurs compétences au sein de nos entreprises est certes un phénomène provisoire et passager : comme tout autre secteur, les métires de l'horlogerie ont subi et subissent des mutations : de nouveaux programmes ont été étudiés et mis sur pied qui doivent permettre à l'homme de métier sortant de l'une de nos écoles professionnelles de remplir au sein de l'industrie certaines fonctions qui certes n'existaient pas dans le passé. Nous vivons donc actuellement une période de transition où nous constatons que nos industries ne se sont adaptées que partiellement à cette situation nouvelle.

CHACUN A SA VRAIE PLACE !

Nous devons néanmoins souligner le fait qu'il est important de restructurer les entreprises afin d'être à même de répondre à ces nouveaux types de formation : le but final étant naturellement une meilleure utilisation des compétences du personnel qualifié qui est engagé. Un travail d'information objectivement fait n'aura de valeur que s'il répond à la réalité. Si nous désirons revaloriser l'image du métier, nous devons d'abord tout mettre en œuvre afin que le personnel qualifié soit à sa place et soit occupé dans les fonctions qui correspondent à sa formation de base.

L'action que nous proposons est donc double : tout d'abord une action sur les milieux industriels eux-mêmes qui doit avoir pour but une certaine restructuration des métiers horlogers au sein de l'entreprise. Nous désirons toucher dans cette action le patronat puis les différents échelons au sein de l'entreprise. Un programme complet sera proposé à ce sujet.

D'autre part, toutes les campagnes d'information tiendront compte dorénavant des trois thèmes principaux dont nous avons parlé plus haut.

Un des points mis en évidence par cette enquête de motivation concerne la nécessité de promouvoir une meilleure coopération entre centres de formation et industrie. Dans ce contexte devrait être étudiée l'extension d'un programme d'apprentissage mixte école - entreprise, qui permettrait d'adapter l'homme de métier à la vie industrielle.

En résumé, nous croyons pouvoir prétendre que grâce à cette enquête le problème du « malaise » peut être mieux compris. Le programme d'information que nous proposons sous-entend un travail en profondeur qui doit être prévu sur plusieurs années. Soigneusement préparé, patiemment mené, au besoin réadapté il peut nous aider à revaloriser les professions horlogères desquelles dépendent en grande partie l'avenir économique et social et le développement de nos régions.

L'horloger-rhabilleur d'aujourd'hui

A la suite de la publication dans nos colonnes d'un article consacré à l'horloger-rhabilleur (14 janvier), la Chambre suisse de l'horlogerie nous fait remarquer que « s'il est évident que les professions horlogères ont perdu leur caractère artisanal et qu'elles ne trouvent donc plus sous cet aspect des débouchés professionnels nombreux, il ne faut pas oublier par contre que ces professionnels, dont celle d'horloger-rhabilleur, ont subi des transformations profondes qui les ont adaptées aux exigences des techniques nouvelles. Les programmes d'apprentissage ont été entièrement refondus dans ce sens et le nouveau règlement fédéral d'apprentissage d'horloger-rhabilleur, pour ne citer que celui-ci, sera promulgué au cours de ces prochains mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Si l'horloger-rhabilleur au sens artisanal est « un métier qui ne sera plus qu'un souvenir », l'horloger-rhabilleur d'aujourd'hui est un métier qui ouvre aux jeunes de nombreuses possibilités professionnelles, en Suisse et à l'étranger.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE DU DISTRICT DE NEUCHÂTEL A SIÉGÉ À MARIN

M. BARRELET : « Pas de testament politique ! Je continuerai à défendre mes idées ! »

EN présence de M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, une centaine de membres de la Société coopérative d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel se sont réunis samedi matin en assemblée générale dans la grande salle de la maison de commune de Marin sous la présidence de M. Adrien Ruedin, de Cressier. Après la collation traditionnelle offerte par la commune, le président ouvrit la séance en saluant les invités parmi lesquels MM. Georges Lehnherr, conseiller communal, Paul Virchaux et Henri Lavanchy, membres d'honneur, Reber, architecte de l'Office des constructions de l'Union suisse ainsi que les représentants de la presse ; il excusa l'absence de plusieurs membres et plus particulièrement celle de M. Jacques Béguin, président cantonal, empêché au dernier moment. S'adressant au conseiller d'Etat Barrelet, le président souligna que le chef du département de l'agriculture arrivant au terme de son mandat avait accepté de présenter une conférence qui constituerait probablement son testament politique. Abordant ensuite un coppieux ordre du jour, l'assemblée prit connaissance, sans observation, du procès-verbal de la réunion de 1968 à Hauterive.

Dans le rapport du comité, le président, renonçant à une énumération chronologique des événements ou à un jugement sur la politique agricole, s'attacha à répondre à ces deux questions : où en sommes-nous et : où allons-nous ? En voici les points essentiels. Après un printemps prometteur, la saison pluvieuse a sensiblement compromis la qualité des récoltes et devant ces réalités, le comité s'est félicité d'avoir un appareil de conditionnement au point permettant de sauver ce qui pouvait l'être. En raison des exigences de la clientèle, l'effort principal de la société s'est porté sur la rationalisation de la distribution et sur le perfectionnement du conditionnement des pommes de terre, ce qui permet d'espérer une meilleure coordination entre les exploitants, la société et les clients. A cet effort principal est venu s'ajouter l'étude d'un local de stockage et de bureaux. En bref, le comité s'est efforcé de suivre la voie tracée par les prédécesseurs et de répondre à la mission de la société de mettre toujours plus en valeur les différentes productions de notre sol et d'en assurer l'écoulement.

ARBITRE ? MIEUX QUE CELA...

Ne pouvant se faire entendre sur la formation des prix du marché européen, la société devra s'attacher avec vigueur à trouver la meilleure organisation possible pour être efficace. D'autre part, l'activité de la société cantonale ne devrait pas se borner à un rôle d'arbitre sur le plan de la politique agricole mais coordonner les activités économiques et les rendre efficaces en orientant l'ensemble de la production agricole. En terminant son rapport, le président rendit hommage aux membres disparus en cours d'exercice, MM. Adolphe Hämmerli, Ernest de Montmollin, Adrien Ruedin-Virchaux, Emile Maurer et Hans Züttel.

Après cet intéressant exposé, ce fut au tour de M. Roger Monnier, directeur de l'Office commercial de présenter le rapport de gestion et de commenter les comptes. Parmi toutes les indications données sur les différents secteurs de la société, relevons que le chiffre d'affaire global de toutes les activités du centre commercial se monte à 4,120,080 fr. et que le nombre des sociétaires s'élève à 297.

Le rapport des vérificateurs de comptes présenté par M. J.-P. Goboz relève que la situation financière de la société est saine puis la gestion et les comptes furent approuvés sans opposition après quelques remarques de MM. Jean-Jacques Thorens et Georges Lavanchy au sujet de l'évolution des prix et du volume des affaires traitées par la société.

Pour 1969, la commission de vérification des comptes sera formée de MM. Henri Frochaux, Jean-Georges Vacher, et Arnold Rossel. M. Adolphe Bangerter est nommé suppléant.

Cette année, deux sociétaires bénéficient de récompenses pour leur fidélité. Ce sont: M. André Bourgoin qui pendant de longues années a effectué les transports de la société et M. Gilbert Rognon depuis 10 ans vigneron de la Ville de Neuchâtel.

LE ROUGE AU MAUVAIS ENDROIT...

Ainsi que l'avait annoncé le rapport du comité, une étude a été faite pour la construction de bureau et l'agrandissement d'un local pour la manipulation et le préemballage des pommes de terre. Selon les plans affichés dans la salle et commentés par M. Monnier, la dépense est estimée à 305,000 francs y compris les machines pour le préemballage. Pour couvrir cet investissement, la Banque cantonale accordera un prêt de 250,000 fr. et les sociétéaires feront la différence en souscrivant des parts sociales. Après quelques observations de détail, le projet est approuvé sans opposition.

Dans les divers, le président recommande aux membres de s'inscrire au service de dépannage agricole. Dix inscriptions seulement sont parvenues du district de Neuchâtel et il en faudrait au moins une trentaine. Pour le moment, ce service ne s'étend pas à la viticulture.

Vu les abondantes récoltes de 1967 et de 1968, M. Adrien-Robert Ruedin, recommande aux agriculteurs de songer à regarnir leurs caves. D'autre part, M. Ruedin regrette qu'on commence à planter des plants de rouge dans des terrains ne convenant pas à cette culture.

Répondant à deux questions, le conseiller d'Etat Barrelet signale que le plan de drainage du vignoble du Landron prévoit des canalisations dans la plaine pour évacuer l'eau des côteaux. Quant au drainage même de la plaine, il faudrait de nouveaux crédits et les travaux seraient très coûteux. Concernant les dégâts causés à la vigne par des chevreuils, tout le problème a été réglé avec le département de police et les propriétaires doivent eux-mêmes signaler les dégâts à l'inspectorat de la chasse.

JE MAINTIENDRAI...

D'emblée le conseiller d'Etat Barrelet précisa que son exposé ne constituerait pas un testament politique et qu'il a bien l'intention de continuer à défendre ses idées lorsqu'il sera rentré dans le rang. Après avoir relevé la valeur de la publication de M. Chiffelle, de Lignières, l'orateur retraça l'évolution qui s'est produite dans les exploitations agricoles de la région qui, mi-agricole, mi-viticole au début du siècle, se sont nettement séparées pour aboutir aux fermes de colonisation, montrant ainsi une adaptation aux nouveautés et au progrès Concernant l'avenir de l'agriculture, le présent construit le futur et il faut s'organiser en prévision de ce futur. Concernant notre pays aux exploitataions si diversifiées, il ne peut être question d'appliquer les solutions du plan Mansholt qui pourraient nous conduire à la catastrophe. Les concentrations préconisées par ce plan sont matériellement irréalisables chez nous et il faut éviter un déséquilibre démographique en résistant à une industrialisation trop envahissante. Ici, la concentration des exploitations viables doit être réalisée par la formation de coopératives de production auxquelles il faudra accorder les crédits d'investissements nécessaires. Des contrats devront lier les fournisseurs et les acheteurs à ces sociétés qui devront s'adapter au marché. D'autre part, M. Barrelet déconseille les excès de concentration tel que le port franc de Romont qu'il est question de créer et il met les agriculteurs en garde contre des essais qui sont trop coûteux et qu'il faut laisser aux établissements spécialisés.

Ce riche exposé du chef du département de l'agriculture fut salué par de vigoureux applaudissements et le président leva la séance non sans avoir souhaité à M. Barrelet une longue et heureuse retraite.

Les participants se retrouvèrent ensuite à l'hôtel du Poisson pour un banquet copieux et fort apprécié. Au cours de ce repas, sous le majorat de M. Gaston Gehrig, M. Georges Lehnherr, conseiller communal, apporta le salut des autorités communales en précisant que si Marin devient de plus en plus industriel, le Conseil communal est bien décidé à protéger les exploitations agricoles encore existantes. Quelques chants et deux saynètes des élèves de la classe de Mme Pol agrémentèrent cette réunion puis le barde René Giauque exalta la noble culture de la vigne en conclusion de cette journée bien remplie.

M. L.

DEUX JEUNES NEUCHATELOIS TROUVENT LA MORT SUR LA ROUTE DE ZWEISIMMEN

– Les deux victimes travaillaient dans une grande entreprise de Monruz
– Une jeune fille grièvement blessée

Deux morts et une troisième personne grièvement blessée : c'est le tragique bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit samedi matin sur la route de Zweisimmen, entre Reutigen et Niederstocken, dans le canton de Berne. Une voiture conduite par M. Claude Bassin, 25 ans, demeurant à Neuchâtel, venait de dépasser un autre véhicule. En reprenant sa droite, le conducteur perdit soudain la maîtrise de son véhicule qui monta sur le talus et percuta un arbre. Sous la violence du choc, la voiture fut renvoyée de l'autre côté de la route où elle heurta un second arbre. Le conducteur, le crâne fracassé, a été tué sur le coup, alors que le passager qui était à ses côtés, M. Albert Paillard, également domicilié à Neuchâtel, devait décéder peu après son transport à l'hôpital de l'Isle, à Berne. A l'arrière se trouvait Mlle Marie-Claude Ormond, de Neuchâtel également, qui a été grièvement blessée et qui est hospitalisée à Thoune.

Les deux victimes, MM. Bassin et Paillard, étaient tous deux employés à la Favag. En compagnie de Mlle Ormond, dont le père travaille aussi dans l'entreprise de Monruz, ils gagnaient un camp de ski organisé à Zweisimmen, pour le week-end, par le club des sports et des loisirs de la Favag.

Une dizaine de personnes s'étaient inscrites pour ce camp et devaient gagner Zweisimmen à bord de trois ou quatre voitures particulières. Agé de 25 ans, M. Claude Bassin était employé au département des semi-conducteurs de la Favag. Mécanicien-électronicien de formation, il avait d'abord travaillé dans une grande entreprise horlogère de la Chaux-de-Fonds. Il était le fils de M. Adrien Bassin, directeur de l'arrondissement des téléphones. Agent de méthode, M. Albert Paillard était âgé de 29 ans.

Effectif record pour les pompiers d'Enges

(c) La commission du feu a tenu sa première séance de la nouvelle législature sous la présidence de M. Paul Maumary. Elle a fixé le calendrier des exercices obligatoires de l'année 69 et décidé l'achat de diverses fournitures neuves indispensables ainsi que l'acquisition d'un charriot usagé à un prix très raisonnable qui complètera l'équipement de la compagnie laquelle atteindra cette année, un effectif record (36 hommes) avec l'entrée de 4 recrues âgées de 18 ans et le départ d'un seul sapeur ayant atteint la limite d'âge (55 ans).

La Coudre

Les parents à l'école

(c) Samedi passé, les classes de la Coudre ont ouvert leurs portes aux adultes. Pendant toute la matinée, de nombreux parents d'élèves sont venus voir leurs enfants au travail. Ils ont suivi les leçons avec intérêt et se sont déclarés enchantés de cette initiative.

Depuis le dernier voyage de « Gazelle » et « Stella », il n'y a plus l'âme d'un cheval à Cornaux...

De notre correspondant :

Deux fois par an, les nonante-deux inspecteurs et inspectrices du bétail (des femmes ont remplacé leurs maris) de la République sortent avec leurs grands registres, lesquels contiennent toute l'énumération du cheptel de leurs cercles : la première fois pour une inspection minutieuse de la tenue de leurs registres par le vétérinaire cantonal en un lieu désigné dans chaque district, puis, au début de l'année, ils sont aux ordres du département des finances pour un recensement général des espèces chevaline, bovine, porcine, caprine et ovine.

L'accueil des propriétaires de bétail est plutôt mitigé, car ils savent fort bien que le but de ce recensement servira de base pour la taxation de l'impôt et il y a quelquefois cette réflexion, en somme pertinente :

— On n'a pas fini de payer, que vous êtes de nouveau derrière la porte pour le bordereau suivant !

Mais l'inspecteur du bétail, avec le nombre des années, est devenu philosophe ; il accepte. A Cornaux, il a constaté qu'au village même il n'y a plus un seul cheval. Au cours de l'année dernière, il a fallu mener à l'abattoir « Gazelle » et « Stella ». Lorsque les villageois désireront voir des chevaux, il faudra qu'ils aillent en ville voir défiler ceux de la remonte fédérale au cortège des vendanges ou les étalons des cirques. Le recensement, effectué dernièrement sur le territoire communal, donne les chiffres suivants :

Six chevaux, au Bois-Rond, au Buisson, à Souaillon et au Roc ; 9 veaux d'engrais ; 34 veaux jusqu'à 6 mois, 30 pièces, jeune bétail de 6 mois à 1 an ; 54 bovins de 1 à 2 ans ; 39 de 2 à 3 ans ; 135 vaches, au total 301. De taureaux, il n'y en a point, car pour la descendance Pierre-à-Bot y pourvoit. Il a été dénombré, en outre, 21 porcelets avec la truie, 35 ont été sevrés, on compte 36 porces élevés avec les produits de la ferme, plus 189 avec des granulés.

P. M.

Fin de la semaine sportive

(c) Nous avons relaté jeudi dernier que les quelque cent cinquante élèves du collège d'Hauterive avaient bénéficié d'une semaine de vacances hivernales, entièrement consacrée aux sports. Les plus jeunes, restant au village, firent quotidiennement du patin à Monruz et de la luge sur les pentes du Chaumont. Quant aux aînés, ils eurent la joie de passer cinq jours aux Savagnières, où ils se livrèrent aux joies du ski.

D'après les échos qui nous sont parvenus, ce fut une semaine merveilleuse pour chacun. Quelques petits, déjà skieurs, ont regretté de ne pas avoir été admis au camp de ski. Qu'ils se consolent ; ce sera pour plus tard. A chaque âge ses joies ! Malheureusement, on a déploré un accident. C'est celui de la petite Suzanne Gorgé, qui s'est malencontreusement cassé une jambe lors de la dernière descente à ski, le dernier jour du camp. Après avoir été très rapidement transportée à l'hôpital de Saint-Imier, elle a pu rejoindre son domicile à Hauterive.

AVIS OFFICIELS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL

Le département des travaux publics
Service des ponts et chaussées

engage immédiatement ou pour date à convenir

INGÉNIEURS CIVILS

diplômé EPF ou EPUL.

pour la coordination d'importantes études routières et de génie civil, ainsi que la direction générale des travaux dans le cadre de la réalisation de la route nationale 5.

Traitement et avantages sociaux en rapport avec la formation et les responsabilités, selon dispositions légales.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, à **l'office du personnel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 7 février 1969.**

L'ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CERNIER (Neuchâtel)

cherche, par suite du prochain départ du titulaire atteint par la limite d'âge, au mois de juillet 1969, un

CHEF DE CUISINE OU CUISINIÈRE

pour son internat. Installation de cuisine moderne. Horaire de travail régulier. Aides de ménage à disposition.

Salaire : selon expériences et capacités.
Date d'entrée : à convenir.
Possibilité d'affiliation à la caisse de retraite.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à la **direction de l'Ecole cantonale d'agriculture, 2053 Cernier,** jusqu'au 28 février 1969.

L'ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CERNIER (Neuchâtel)

cherche, pour seconder la femme du directeur dans son activité de directrice du ménage d'internat, une personne active et de confiance à titre de

GOUVERNANTE

à même de s'occuper de la conduite du travail d'une demi-douzaine de jeunes filles, aides de ménage.

Conditions d'engagement : selon capacités.
Date d'entrée : à convenir, si possible en mars 1969.

Adresser offres de service écrites à l'**Ecole cantonale d'agriculture, 2053 Cernier (Neuchâtel), qui renseignera, jusqu'au 4 février 1969.**

L'ADMINISTRATION CANTONALE

cherche

COMMIS QUALIFIÉS

ayant une bonne formation et de la pratique pour ses services. Traitement légal — classes 12 à 10. Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite.

Faire offres à l'**Office du personnel, département des Finances, château, 2000 Neuchâtel.**

IMMEUBLES

IMOCOM

Terreaux 9, Neuchâtel

Vend

VILLA de 2 grands appartements avec tout confort, garages et dépendances à l'est de la ville.

BELLE MAISON FAMILIALE-VILLA de 8 chambres avec locaux commerciaux, garage, jardin et vastes dépendances, à l'ouest de Neuchâtel.

ANCIENNE PETITE MAISON de 2 logements et grand atelier, dans village du Val-de-Ruz.

COMMERCE D'ÉPICERIE-PRIMEURS dans village du Vignoble à l'ouest de Neuchâtel. Très bonne affaire sur rue principale.

Achète

MAISON-VILLA de 2 à 4 appartements de 3, 4 et 5 chambres avec garages et dépendances.

MAISON-FERME ou autre petite habitation aux environs de Neuchâtel comme pied-à-terre et week-end.

TERRAIN pour la construction d'un locatif de 30 à 40 appartements, à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

Offre

PRÊTS de Fr. 20,000.— à 50,000.— contre garantie de cédules hypothécaires en 2me ou 3me rang. Taux d'intérêt 6 à 6 ½ %.

Café à vendre

Dans centre industriel du Nord vaudois, établissement, sans restauration, à vendre avec appartement. Clientèle fidèle.

Se renseigner à *Fiduciaire Roger Pache-Rochat, tél. (024) 2 72 38, 1400 Yverdon.*

---

agence 13 * 13

Neuchâtel

✆ 5 13 13 **Epancheurs 4**

offre à vendre en exclusivité

Lac de Morat

Maison de vacances meublée

construction neuve, de 4 pièces, tout confort, terrasse et jardin, abri pour 2 voitures, **droit à une plage privée,** belle vue, rive nord du lac, à Vallamand-Dessous.

Hauterive

Villa de 7 pièces

tout confort, cheminée de salon, construction ancienne rénovée et modernisée avec beaucoup de goût, jardin en terrasses, vue magnifique, grand garage.

Région Sainte-Croix Côte-aux-Fées

Maison de vacances

4 pièces, cuisine, bains et toilettes, calorifère à mazout, 2 garages, terrain d'environ 500 m2, jolie situation tranquille.

Terrains

Cortaillod

Parcelle d'environ 1000 m2 pour villa, situation unique, à l'ouest du village, vue imprenable.

Parcelle d'environ 1400 m2, pour construction de 1 ou 2 familiales, au sud-est du village.

Dombresson

Parcelle de 4000 m2, pour familiale ou locatifs bas, à l'ouest du village, en bordure de route.

A vendre au centre de Neuchâtel

immeuble

avec

café-restaurant

et 5 appartements.
Agence Romande Immobilière, Treille 5, 2001 Neuchâtel.
Tél. 5 17 26.

A vendre
au bord du lac, à

Sugiez

petit chalet

2 pièces et cuisinette, meublé, télévision. Renseignements : **téléphone 5 98 40,** heures de bureau.

CHAMBRES

A louer au Landeron, route de Bâle 5, une

chambre indépendante

avec cabinet de toilette et W.-C. Libre dès le 1er avril 1969. Tél. (032) 85 15 60.

PENSIONS

Jolie chambre

avec pension soignée, pour personne sérieuse ; libre dès le 1er février. Téléphone 5 75 62.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A LOUER

A louer au Landeron, route de Bâle 5,

cases de congélateur

de 100 et 200 litres. Tél. (032) 85 15 60.

A louer, à une seule personne, à Peseux, dans quartier tranquille, un

studio

meublé et un autre **non meublé,** avec laboratoire de cuisine, salle de bains et W.-C., réduit à la cave et galetas. Le meublé pour le 24 mars et le non meublé pour le 24 février 1969. Faire offres, en indiquant la profession et l'adresse de l'employeur, à case postale 31,472, à Neuchâtel.

A louer

local indépendant

environ 25 m2. Tél. (032) 85 15 60.

A LOUER à la Tour-de-Peilz
pour le printemps 1969

maison de 3½ pièces

confort, avec **3000 m² cultures variées.** Fraises, framboises, arbres fruitiers, etc. Conviendrait pour maraîcher ou jardinier.

Ecrire à C. Dind, 51, chemin des Murs-Blancs, 1814 la Tour-de-Peilz.

Skiez aux Collons sur Sion !

Location et vente de **chalets** et **appartements** à des prix avantageux.

Renseignements : Office du tourisme, les Collons, sur Sion.

A louer pour le 24 mars 1969, à Neuchâtel, rue de Gibraltar,

studios meublés

Loyer mensuel à partir de 315 fr., chauffage et eau chaude compris.

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13 Neuchâtel. Tél. 5 76 72.

LA NEUVEVILLE

Chemin de la Récille

Aimeriez-vous habiter dans un appartement ensoleillé et tranquille, jouir d'une vue imprenable sur le lac et la vigne ?

Si cela est votre désir, alors, adressez-vous à nous.

Nous louons des appartements avantageux de

3, 4 et 5 pièces

tout de suite ou pour date à convenir

un appartement attique de 5 pièces

pour le 1er avril 1969.

PAX, AGENCE GÉNÉRALE, rue de la Gare 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 3 90 45.

A louer à Chanélaz, Cortaillod, dès le 24 février,

appartement de 4½ pièces

tout confort, cuisine installée, W.-C. séparés, 400 fr. par mois plus charges. S'adresser à Roland Guinchard, Areuse. Tél. 6 35 06.

On échangerait appartement

de deux ou trois pièces, avec confort, à Neuchâtel, contre un appartement à Genève.

Ecrire sous chiffres C 60124 - 18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

DEMANDES À LOUER

Métaux Précieux S.A., Neuchâtel,
cherche, pour l'une de ses employées de bureau

appartement de 3 pièces

avec confort, loyer modéré. Prière de téléphoner au No 5 72 31, interne 14.

INGÉNIEUR - ARCHITECTE ETS cherche, pour mars-avril ou date à convenir,

appartement de 4 - 5 pièces

tout confort.

Téléphoner au bureau J.-P. + R. de BOSSET, Neuchâtel, tél. (038) 5 42 82.

On cherche, à Saint-Aubin, ou à Bevaix,

appartement de 3 pièces

mi-confort, pour le 24 mars 1969. Adresser offres écrites à BV 0182 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

---

1 chalet

pour famille, du 1er au 31 juillet 1969, région : la Chenille - les Prés-Devant.
Tél. 7 62 56.

On cherche pour le 1er mai 1969

chambre

à Neuchâtel ou aux environs.
Faire offres sous chiffres OFA 8978 R à Orell Fussli-Annonces S.A., 5001 Aarau.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de la ville cherche

employés (es)

pour travaux de correspondance et de comptabilité. Semaine de cinq jours. Traitement à discuter.
Faire offres sous chiffres P 900,035 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

AMANN + CIE S. A.

désire engager

AIDE - MAGASINIER

de nationalité suisse, capable de préparer la marchandise avec exactitude et ayant le sens de l'organisation des stocks.

Activité intéressante, salaire en rapport avec les aptitudes, caisse de retraite.

Faire offres, avec références, copies de certificats et prétentions de salaire, à la direction de

AMANN + CIE S. A.
Importation de vins en gros
2002 Neuchâtel

GARAGE DES FALAISES S. A.
cherche

deux mécaniciens qualifiés
un magasinier ou un aide

Semaine de 5 jours.
Salaire selon capacités.
Ecrire ou téléphoner au (038) 5 02 72.

Dame

de bonne présentation, âge environ 30 ans, pouvant se déplacer de 15 à 20 jours par mois, pour faire des démonstrations

est demandée

Faire offres à case postale No 16, 2052 Fontainmelon.

La Compagnie des Tramways de Neuchâtel

engage :

6 contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie ;

1 mécanicien-électricien

1 serrurier

1 manœuvre

pour ses ateliers de l'Evole ;

semaine de 5 jours.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 5.

BOILLAT

Importante usine métallurgique du Jura bernois engagerait tout de suite :

un électricien

pour son service d'entretien. Le poste requiert un candidat diplômé (monteur-électricien ou électricien sur courant fort) capable de s'occuper de manière indépendante de l'entretien d'installations et appareillages électriques-électroniques. Un électricien n'ayant pas les connaissances professionnelles exigées dans l'industrie aurait la possibilité d'entrer dans ce nouveau champ d'activité et d'y être formé. D'intéressantes conditions sociales sont offertes à un candidat désireux de travailler avec une équipe jeune et dynamique.

Adresser les offres au service du personnel de BOILLAT S.A., 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 31 31, interne 16 ou 70.

FI-CORD INTERNATIONAL SA

engage

employé (e) de fabrication

Cette personne devrait pouvoir, après une période de mise au courant approfondie, s'occuper d'une manière indépendante du lancement des commandes internes de fabrication ainsi que de la tenue de l'inventaire permanent.

Les personnes qui sont intéressées par ce poste sont priées d'adresser leur postulation, accompagnée d'un bref curriculum vitae, à

FI - CORD INTERNATIONAL S. A., Prébarreau 8, 2000 Neuchâtel 4.

TÉLÉTYPISTE

Une profession pour vous, Mademoiselle.
Nous demandons :

Candidates de 16 à 30 ans - nationalité suisse - bonne instruction générale - connaissance d'une deuxième langue nationale.
Entrée : 1er avril, 1er mai 1969, ou à convenir.

Nous offrons :
Un cours d'introduction d'une année, excellente rétribution dès le début, travail intéressant et varié.

Adresser ce coupon à la Direction d'arrondissement des téléphone, service télégraphique, 1211 Genève 11.

A détacher ici

Je vous prie de me faire parvenir les conditions d'engagement des apprenties au service télégraphique.

Nom, prénom :
Adresse : No de tél. :

L'ARGENT FAIT LE BONHEUR!

Bientôt vous changerez de voiture, partirez en vacances, achèterez un télévision en couleurs grâce à votre nouvelle situation.

Programex se charge de vous donner une formation complète d'opérateur, de programmeur ou d'analyste. Ces professions « cartes perforées » sont très bien rémunérées et accessibles à tous.

Retournez-nous le bon ci-contre pour obtenir une documentation gratuite et sans engagement.

Cours et travaux pratiques auprès d'un établissement de calcul électronique et programmation.

BON à retourner à l'institut Programex, avenue de Morges 78, 1004 Lausanne.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____
No post., lieu : _____ Chez : _____
Profession : _____ NF 64

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A / 344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

LA CITÉ SOLDE avec DOUBLE RISTOURNE

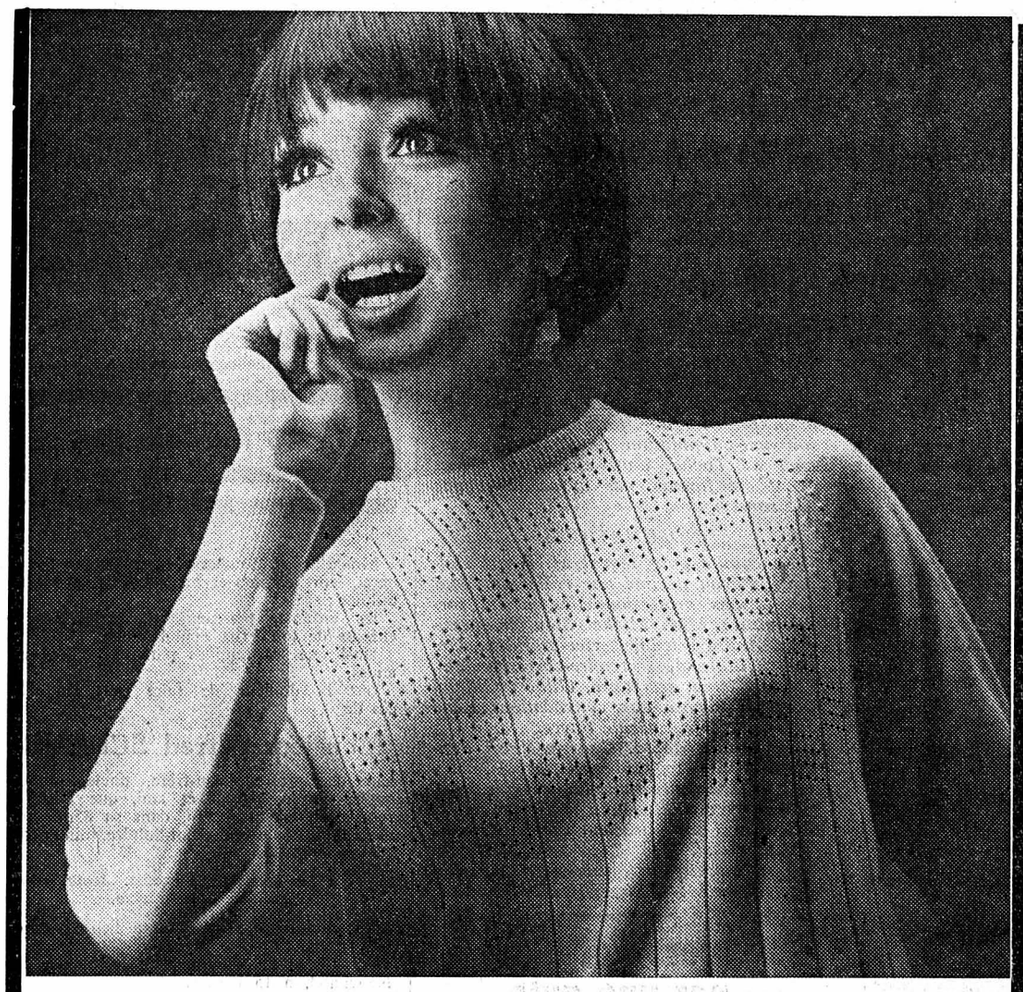

RAYON TRICOTS DAMES

PULLS

Valeur jusqu'à :	45.—	27.80	39.—	29.80	19.80
SOLDÉ	20.-	18.-	15.-	10.-	8.-

JACQUETTES

Valeur jusqu'à :	59.—	45.—	36.—	26.80
SOLDÉ	40.-	25.-	20.-	15.-

SETS

Valeur jusqu'à :	47.—	49.—	25.80
SOLDÉ	30.-	20.-	15.-

GOLFERS

Valeur jusqu'à :	49.—	32.—	15.—
SOLDÉ	20.-	18.-	8.-

RAYON PULLS MESSIEURS

PULLS

Valeur jusqu'à :	28.80	17.80	33.—	19.80	14.90	8.90
SOLDÉ	15.-	12.-	10.-	8.-	5.-	2.-

PULLS-CHEMISES

Valeur jusqu'à :	34.80	24.90	19.80	12.90
SOLDÉ	19.-	16.-	10.-	8.-

PULLS SPORT

Valeur jusqu'à :	49.—	39.—	34.90	32.50	29.90
SOLDÉ	30.-	28.-	25.-	24.-	20.-

GILETS

Valeur jusqu'à :	45.—	39.—	31.—	29.80
SOLDÉ	30.-	24.-	22.-	10.-

TRAININGS

Valeur jusqu'à :	59.—	52.—	49.50
SOLDÉ	45.-	40.-	35.-

A chaque rayon des SOLDES SENSATIONNELS

op

La Cité

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février

MONTRES
directement de fabrique
qualité - prix
service après-vente
FLORIMONT
9, fbg du Lac (à côté du cinéma Studio) 2me étage
Du lundi au samedi (MM. Schaldenbrand)

POUR

des armoiries de famille — diplômes — travaux d'art appliqué — leçons —

une adresse :
R. VUILLE - Robbe
atelier d'art
fbg de l'Hôpital 30
Tél. (038) 5 22 86

COUTURE POUR TOUS
Grand choix de jersey-tricot au mètre
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Tél. 5 61 91
Neuchâtel

COUTURE
Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
Toutes transformations.
Remise en état
Veston - Pantalon
Toutes transformations
Remise à la taille
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 5 41 23.

TAPIS
superbes milieux moquette, 260 × 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz. Fr. 190.— pièce.
G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19

PRÉVENTE POUR LA SAISON DE BAIN!

1 choix entier de BIKINIS à Fr. 35.–

1 choix entier de MAILLOTS DE BAIN à Fr. 45.–

En achetant le matin, vous bénéficiez en plus d'une **réduction de Fr. 5.–** sur les maillots de bain et bikinis (toute l'année).

NEUCHÂTEL
Croix-du-Marché, (038) 5 29 69

CORSETS BELDONA LINGERIE

Actuellement profitez du

3 pour 2

et de notre nouveau service de nettoyage de vêtements au kilo

favorit

nettoyage à sec

tél. 8 45 27

Nos magasins :
Brévards 15, tél. 5 23 13
Seyon 21, tél. 5 17 51
Usine : Peseux, tél. 8 45 27, rue de Neuchâtel 6

LIVRETS DE DÉPOTS 4¼%
BONS DE CAISSE 5% 3 à 5 ans
BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

Réparations de machines à laver

21 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER-NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **25 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 pièces, région Corcelles, Peseux, Cormondrèche. Tél. 7 07 92.

CHAMBRE CHAUFFÉE, prix modéré, pour monsieur suisse, au centre. Offres à G. G., case postale 598, 2001 Neuchâtel.

APPARTEMENT 1 CHAMBRE, confort moderne. Tél. (039) 2 65 65.

Offres d'emplois

PERSONNE POUR LA CUISINE est demandée à la Coudre, le matin de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi. Ambiance agréable, bon salaire. Dîme 20, tél. 3 28 34.

PERSONNE est cherchée pour nettoyages, pour environ 2 heures par matin. Tél. 5 21 12.

MANŒUVRES sont demandés par industrie près de Neuchâtel. Tél. 6 32 64.

A louer

LIBRE POUR LE 24 FÉVRIER 1969, à Cortaillod, à proximité du tram, un appartement tout confort, de 2 chambres. Tél. 6 25 73.

STUDIO, cuisine et douche dans maison familiale. Libre dès le 1er mars ou à convenir. Tél. (038) 5 56 52, dès 12 h 30.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, part à la cuisine et aux bains. Tél. 4 37 20.

CHAMBRE tout confort à monsieur suisse. Côte 125, 4me étage, à droite.

CHAMBRE MEUBLÉE, chauffée, au centre, pour le 1er février. Fleury 14, 1er étage (à 13 ou 18 heures).

APPARTEMENT D'UNE PIÈCE, cuisine et salle de bains, balcon, situation tranquille. Adresser offres écrites à 271-845 au bureau du journal.

JOLIE CHAMBRE. Tél. 5 30 04.

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES, salle de bains, contre 3½ pièces, confort. Adresser offres écrites à CW 183 au bureau du journal.

POUR VACANCES D'HIVER, appartement à Boltigen, région de Zweisimmen, 7 lits, cuisine, dépendances, tout confort. Renseignements : Tél. (038) 8 74 09.

CHAMBRES à 1 et 2 lits, avec pension soignée, à jeune fille sérieuse. Tél. (038) 5 76 64.

A SERRIÈRES, chambre à deux lits, cuisine, confort, Tivoli 10.

COTE-d'AZUR, SAINT-RAPHAEL, appartement de 3 pièces, cuisine, salle d'eau, avec jardin, pour 4 ou 5 personnes, dans quartier résidentiel. Libre : avril, mai, juin, septembre, octobre, 210 fr. par semaine, tout compris. Tél. (038) 5 41 42, de 9 à 12 heures.

1 STUDIO MEUBLÉ, 1½ pièce, pour 2 personnes, confort moderne. Situation centre de Cressier. Tél. 7 72 36.

BUREAUX trois pièces plus dépendances, région gare CFF de Saint-Blaise. Tél. 3 17 18, le soir.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME cherche travail à domicile ou nettoyages de bureaux. Tél. 4 03 68.

MESDAMES, faites-vous confectionner une robe sur mesure chez la couturière expérimentée. Tél. 7 17 66.

JE CHERCHE, racommodage, reprisage, couture, tricot. Adresser offres écrites à EX 185 au bureau du journal.

EMPLOYÉ D'ÉCONOMAT cherche place comme économe, gérant, éventuellement représentant. Parfaites connaissances du matériel de bureau et de papeterie. Offres sous chiffres P 300,054 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

MONSIEUR SÉRIEUX, travailleur, cherche n'importe quel travail le samedi. Adresser offres écrites à CT 147 au bureau du journal.

A vendre

LIT D'ENFANT, en fer, avec matelas ; une poussette bleu et gris Helvetia, démontable. Tél. 4 27 93.

CHAMBRE A COUCHER, salle à manger, en bon état ; à voir dès 15 h, Bâla 8, Auvernier.

4 PNEUS 640-13 Michelin X, 2 pneus neige à clous, 2 pneus 155-380 regommés. Tél. 8 22 28.

MIEL DE SAPIN 10 fr. 50 le kg, chez l'apiculteur Ed. Cattin, Côte 2, Neuchâtel. Tél. 5 28 39.

1 STORE A LAMELLES 4 m, tuyaux de chauffage. Bas prix. Tél. 5 66 78.

Demandes à acheter

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE ; table de cuisine avec chaises. Tél. 5 14 80.

TIREUR CHERCHE PISTOLET Parabellum 7.65. G. Luthi, Parcs 31, Neuchâtel.

LE DOUBLE DE VALEUR : C'est ce que vous recevrez pour toutes pièces de monnaie antérieures à 1905. Tél. 7 20 24.

CHEMINÉE DÉSARNAUD, faire offres avec prix à 241-839 au bureau du journal.

KUONI est prêt

et cette fois presque uniquement

en Jets !

Une sélection variée et d'intéressants buts de vacances:

Forfait de 7 jours déjà à partir de Frs 255.–

MAJORQUE * IBIZA * COSTA DEL SOL
ILES CANARIES * RIMINI * TUNISIE *
TURQUIE * GRECE * YOUGOSLAVIE *
ROUMANIE * BULGARIE * CORSE

Vous arrivez rapidement et confortablement à destination grâce à SWISSAIR, BALAIR et d'autres compagnies internationales.

TALON Veuillez nous faire parvenir le nouveau programme d'été VACANCES BALNEAIRES

Nom:
Rue:
Lieu:

à retourner à

VOYAGES

NOUVEAU A BIENNE

Dufour 17 - Collège Tél. (032) 2 99 22

KUONI

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les contremaîtres du Val-de-Travers ont tenu leur assemblée à Couvet

La société suisse des contremaîtres, section du Val-de-Travers, a tenu son assemblée samedi après-midi à l'hôtel central de Couvet sous la présidence de M. Frédéric Giroud, de Travers. L'ambiance fut sans cesse excellente dans un groupement où l'effectif est en hausse et où la camaraderie ne cède jamais ses droits aux préoccupations administratives.

Un message d'amitié a été adressé à MM. Edouard Treuthardt et Edouard Altenburger, excusés comme plusieurs sociétaires atteints par la grippe.

FINANCES ET ACTIVITÉ

M. Charles Mercier a donné connaissance du résultat financier de l'exercice se soldant par un déficit de 18 francs, alors que le bilan accuse un solde actif de 1915 francs.

M. Frédéric Giroud a relevé que six membres fondateurs sont encore de la section. Cinq admissions ont été enregistrées l'an dernier alors qu'il n'y eut aucune démission. Il a rappelé les visites organisées à Zurich-Kloten, à la raffinerie de Cressier, à Boudry et à l'imprimerie de « La Feuille d'avis de Neuchâtel ». Chacun y a trouvé plaisir et profit.

A la réunion des présidents de l'ASFE à Neuchâtel, le Val-de-Travers sera présent à titre d'observateur mais des contacts seront pris avec les sections de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds en vue d'éventuelles visites collectives et de cours.

Il serait souhaitable, a relevé le président, que les contremaîtres de certaines entreprises adhèrent à la section de façon à mieux défendre leurs revendications sur le plan social et des contrats collectifs.

Comptes et rapports de gestion ont été approuvés à l'unanimité et décharge a été donnée au comité et au caissier, ce dernier ayant décliné une réélection pour raison d'âge.

DES NOMINATIONS

Si M. Armand Junod, absent, n'a pas été fêté comme il se devait pour 50 ans d'activité, un présent a été remis à M. Charles Mercier qui a été pendant 20 ans un caissier fidèle, dévoué et compétent.

Quant au comité, il a été formé comme suit : MM. Frédéric Giroud, président ; René Galley, vice-président, Gilbert Cottier, secrétaire, Eric Thiébaud caissier, Adolphe Schenk, homme de confiance.

Les cotisations ont été majorées de 50 centimes mais cette somme sera, sur proposition de M. Galley, entièrement attribuée au fonds de secours.

M. Marcel Ryser a été applaudi pour avoir obtenu la maîtrise fédérale de mécanicien et les admissions de MM. J.-P. Mojonnier et Marcel Pollier ont été ratifiées.

L'assemblée ne s'est pas proposée de collaborer avec les employés de commerce du vallon pour quelques sorties.

Le programme définitif pour cette année comprenant d'abord une visite au Cern à Genève, sera communiqué ultérieurement par le comité. Celui-ci et en particulier son président ont été félicités par M. Montandon, qui s'est déclaré heureux de la vie reprise par la section.

Après la partie officielle, un match de cartes a eu lieu où les premiers comme les derniers furent recompensés avec la même générosité.

G. D.

Les contremaîtres du Val-de-Travers sont optimistes quant au sort de leur section.

Un programme 1969 qui promet pour les membres de «La Concorde» fleurisane

De notre correspondant régional :

Le chœur d'hommes « La Concorde » de Fleurier a tenu son assemblée générale annuelle samedi soir au cercle démocratique sous la présidence de M. Michel Stauffer, qui a prononcé des souhaits de bienvenue, a salué la présence de MM. Marcel Erbeau et Armand Berthoud, vétérans non actifs et a demandé d'observer une minute de silence en mémoire de M. Alexandre Bobillier vétéran et membre honoraire décédé.

ACTIVITÉ ET CAISSE

M. Michel Stauffer, en un rapport détaillé, a révélé l'activité exceptionnellement remplie du dernier exercice, en particulier pour la préparation de l'oratorio exécuté le 12 octobre dans un temple archi-comble avec la participation du chœur mixte de Colombier et d'un rochestre formé de musiciens du vallon.

Cette année, un concert aura lieu le 3 mai pour préparer les chœurs du concours cantonal qui aura lieu le 31 mai et le 1er juin à la Chaux-de-Fonds. Le 3 mai, le chœur mixte de Vallorbe sera présent à Fleurier et lors du concert M. et Mme Pantillon donneront un récital de piano. Les répétitions se termineront le 10 juin et reprendront le 2 septembre. Le 7 ou le 14 septembre, suivant le temps, aura lieu une torée et le 7 décembre, la « Concorde » participera au culte protestant.

M. Gilbert Gilland a fait part du résultat financier de l'exercice. Les recettes et les dépenses s'équilibrent. Le bilan présente une fortune de 9470 fr., soit une diminution de 915 fr. provenant de l'achat d'un piano, cet achat ayant été financé par la caisse et par une souscription.

NOMINATIONS

Le comité pour lequel M. Henri Helfer fils avait décliné une réélection pour des raisons professionnelles, a été formé ainsi : MM. Michel Stauffer, président, André Wiedmer, vice-président, Gérard Hiltbrand, secrétaire-correspondant, Pierre Kœnig, secrétaire, Gilbert Gilland caissier, préposé aux convocations René Juvet, archiviste Alcide Favre.

Le contrat de M. Georges-Henri Pantillon de Bevaix, professeur, a été renouvelé pour la direction. Le premier sous-directeur est M. Paul Luscher et le deuxième sous-directeur M. Armand Aeschlimann.

La commission musicale a été formée de MM. Georges-Henri Pantillon, Paul Luscher, Samuel Juvet, Max Jaquet, Robert Dellenbach, Armand Aeschlimann et Michel Niederhauser, ce dernier remplaçant M. Albert Choffat qui s'est retiré pour des causes professionnelles.

DES DISTINCTIONS

M. Emile Stauffer a reçu la médaille de vétéran cantonal et M. Paul Marquis la plaquette de membre honoraire pour 20 ans de sociétariat.

Ont été récompensés pour leur assiduité : MM. Jean-Louis Berthoud, Daniel Lebet (zéro absence), Gérard Hiltbrand, Achille Vaiani (1 absence), et Henri Anker (3 absences) qui ont tous reçu un gobelet.

M. Armand Aeschlimann a remercié le comité de son travail et la partie officielle s'est terminée avec un chant dirigé par M. Paul Luscher.

NOIRAIGUE

Le camp de sport des enfants de Noiraigue aura lieu en Valais

(c) Le camp de sport prévu récemment par la commission scolaire connaîtra un beau succès puisque pas moins de 20 élèves de la 4me à la 7me années s'y sont inscrits. Ils profiteront pendant 8 jours de la pratique du ski, de la luge et du patin à Arolla, station alpestre valaisanne située à quelque 2000 mètres d'altitude.

Les enfants disposeront de dortoirs,d'un réfectoire et d'une cuisine. Ils seront placés sous la surveillance de MM. Georges Perrenoud, instituteur, Rémi Hamel président de la commission scolaire et de quelques autres personnes qui ont bénévolement accepté de se joindre à la cohorte. Le départ est fixé à samedi 1er février et les participants attendent avec impatience le moment de pouvoir se livrer aux joies du sport.

Les Jurassiens de «Jolimont» ont tenu leurs assises annuelles à Couvet

Sous la présidence de M. Max Chollet, la section « Jolimont » du club jurassien, dont le siège est à Couvet, a tenu son assemblée générale annuelle, samedi en fin d'après-midi, à l'hôtel de l'Aigle. Les membres présents ont rendu un hommage à trois des leurs, décédés en 1968 : MM. Jean Dick, Félix Guyot et Roger Jeanneret. Ils ont ensuite examiné un très long ordre du jour qui débutait par la nomination d'un secrétaire. M. Jean Trarbach a été désigné à cette fonction.

DE NOUVEAUX MEMBRES

Au bulletin secret, l'assemblée a admis trois nouveaux membres puis le président a donné connaissance de lettres écrites par le comité de la section pour remercier les personnes ou les institutions qui ont rendu service à « Jolimont ». Les rapports sur la fête de Noël (du 15 décembre au chalet des Petites-Ruillières) et sur l'assemblée du comité cantonal qui a siégé dernièrement à Neuchâtel en présence des représentants des 8 sections neuchâteloises qui forment le Club jurassien ont été acceptés. M. Claude Jeanneret, caissier, a annoncé que le film « Chamois du Creux-du-Van » serait projeté dans le courant de mars à Couvet sous l'égide de la Société d'émulation et de « Jolimont ».

La question de l'assiduité des membres, celle d'une éventuelle augmentation des cotisations pour faire bénéficier d'une ristourne les membres qui se montrent zélés dans leurs corvées et fidèles aux assemblées mensuelles, celle encore d'une taxe de séjour à encaisser au chalet de la Clinchy pour les invités des membres, ont fait l'objet d'une longue discussion. L'assemblée a renvoyé toutes les propositions et suggestions au comité de la société, pour étude et rapport.

DES RAPPORTS

M. Max Chollet, président, a rappelé dans son rapport la commémoration, en 1968, du 50me anniversaire de « Jolimont » et l'organisation de l'assemblée cantonale d'automne. L'orateur a retracé l'activité de sa société au cours des douze derniers mois, relevant que les assemblées furent au nombre de 12 (avec une présence moyenne de 17 membres) et que l'effectif de « Jolimont » s'établit ainsi : 3 membres d'honneur, 8 membres honoraires, 40 actifs, 25 actifs-correspondants (habitant à l'extérieur de Couvet), soit un total de 76 membres. Les clubistes suivants ont été à l'honneur pour leur assiduité : Auguste Bianchi Max Chollet, Claude Jeanneret, Charles Martin, Auguste Patthey (0 absence), Alfred Blaser, Willy Vaucher, Roger Vogel (1), Roger Jeanneret et André Marti (2). Le président de la commission du chalet, M. André Marti a rappelé que dans le cadre du 50me anniversaire, une exposition de 4 peintres du Jura avait connu un énorme succès et a cité les améliorations qui ont été apportées à la propriété de la Clinchy. Ces rapports ont été acceptés comme ceux, du reste, du caissier, M. Claude Jeanneret et des vérificateurs des comptes.

DES NOMINATIONS

Le comité et les délégués aux diverses assemblées ont été réélus presque sans discussion ; les responsables de « Jolimont » pour 1969 seront : au comité : M. Max Chollet, président ; André Marti, vice-président ; Jean Trarbach, secrétaire-correspondant ; Auguste Patthey, secrétaire-verbaux ; Claude Jeanneret, caissier ; Auguste Bianchi archiviste ; Roger Kleiber, assesseur. Au chalet : MM. André Marti, Roger Vogel, Albert Jeanneret, Alfred Blaser, Maurice Maire, Fernand Perret et Willy Vaucher ; aux commissions cantonales : MM. Jean Borel, Henri Evard, Max Chollet, Jimmy Vaucher et André Sumi ; à l'U.S.L. de Couvet : MM. Jean Borel et Roger Vogel (suppléants : Auguste Bianchi et Charles Vaucher) ; organisation du loto : André Marti, Albert Jeanneret et Claude Jeanneret.

LE PROGRAMME 1969...

Le programme 1969, basé sur celui du comité cantonal, a été énoncé comme suit : 18 mai : excursion à la Poëta-Raisse et aux grottes de Môtiers (commissions de botanique, géologie et spéléologie) ; 8 juin : assemblée générale d'été à la Ferme-Robert ; 17 août : journée des familles organisée par la section de Treymont (Boudry) ; 75me anniversaire. Elle a pris fin par un échange aimable de propos entre le président Max Chollet.

L'assemblée a admis le principe de la constitution d'un fonds spécial en vue du 75me nniversaire. elle pris fin par un sident de l'U.S.L. de Couvet et le président rmax Chollet.

Ce fut ensuite un excellent souper qui fut servi à plusieurs dizaines de convives ; ces derniers s'amusèrent gaiement, avec le fantaisiste et accordéoniste Blanchard ; les dames et demoiselles, invitées à cette soirée prirent part au plaisir des membres de la section « Jolimont » dont l'activité peut être considérée comme bienfaisante et réconfortante.

F. Jt.

Une partie de l'état-major de Jolimont. — De gauche à droite : M. Max Chollet, président de section, André Marti, président du comité du chalet de la Clinchy (aux Ruillières) et Jean Trarbach, le nouveau secrétaire de « Jolimont ».

(Photo Avipress - RIJ)

LES VERRIERES

Des douaniers à l'honneur

(c) Pour la Suisse entière, le corps des gardes-frontière organise chaque année, une journée de ski. Celle-ci s'est déroulée jeudi 23 janvier, à la Lenk.

Trois citoyens des Verrières qui, en catégorie légère, participaient à la course de patrouilles sur une distance de 13 km (comprenant 300 m de dénivellation) s'y son magnifiquement classés au premier rang. Il s'agit des appointés Karl Furrer et Roger Barman et du garde-frontière Bernard Seuret.

Les valeureux vainqueurs, dont le temps est de 1 h 15 min 54 sec, ont une confortable avance de 5 min 22 sec sur les deuxièmes, temps encore amélioré de 2 min par la bonification résultant de leur performance au tir.

C'est un honneur qui rejaillit sur le Vme arrondissement, et la douane verrisanne plus particulièrement.

Un lièvre provoque un accident

(sp) Avant-hier à 18 h 15, M. Arnold Botteron, de Saint-Sulpice, circulait en auto sur la R.C. 10 les Verrières-Fleurier. Aux Perosettes, un lièvre traversa la route et se jeta contre le véhicule.

M. Botteron freina brusquement, mais, au même moment, sa voiture fut tamponnée à l'arrière par celle de M. Michel Simon, de Neuchâtel, qui roulait dans le même sens.

M. Michel Simon a été légèrement blessé à un genou. Les deux autos ont subi des dégâts. La police cantonale a établi un constat.

Le conseiller d'Etat Grosjean a parlé

(sp) Invité par le parti radical du Val-de-Travers, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef des départements des travaux publics et de la police, a parlé récemment des problèmes actuels qui se posent au canton de Neuchâtel en général et à notre district en particulier.

Incinération au lieu d'épuration

(c) Dans notre numéro de samedi, l'article se rapportant à l'incinération des ordures indiquait que la station d'épuration reviendrait à 500,000 francs au maximum. Il s'agissait de la station d'incinération ce que nos lecteurs auront sans doute rectifé d'eux-mêmes, en lisant le texte.

MÔTIERS

Une assemblée constituante à l'échelle régionale

(sp) Le comité provisoire de la future association régionale chargée des intérêts routiers du Val-de-Travers (en particulier de la Clusette), a fixé au mardi 18 février 1969, à l'hôtel des Sixcommunes à Môtiers, l'assemblée constituante de cet organe faîtier groupant des délégués de tous les milieux du district.

Renversé et blessé par une auto

(c) Avant-hier, à 17 h 50, M. Samuel Maire, domicilié au Banderet, sur Buttes, circulait en auto de Boveresse en direction des Verrières, sur la « Pénétrante ». Au carrefour du Pont-des-Chèvres, à Fleurier, l'avant droit de sa machine heurta un cyclomotoriste, M. Edouard Vaucher, de Fleurier, qui roulait dans le même sens et obliquait à gauche, pour s'engager dans la rue des Moulins.

M. Vaucher, qui souffre d'une commotion, d'une plaie au cuir chevelu et de contusions au pied gauche, a été conduit chez un médecin par un automobiliste.

La voiture de M. Maire et le cyclomoteur ont été endommagés. La police cantonale s'est rendue sur place pour procéder aux premières constatations.

Collision

(c) Hier après-midi, à 16 h 25, M. R. T., domicilié à la Fond, circulait sur la route communale, en automobile, vers la Montagnette-Fleurier. A l'entrée du village, il vit au dernier moment une voiture qui tenait régulièrement sa droite, pilotée par M. G. M., de Fleurier, qui arrivait en sens inverse.

Malgré un brusque freinage de M. R. T., qui circulait à gauche, la collision n'a pas pu être évitée. Personne n'a été blessé. Les dégâts aux véhicules sont assez importants. La police cantonale a dressé un constat.

L'accident de la semaine

(sp) La triple collision qui s'est produite jeudi après-midi sur l'autoroute Lausanne-Genève et dans laquelle un conducteur fleurisan a été blessé, a été citée comme « l'accident de la semaine » par l'émission radiophonique « Route libre » du samedi matin. Charles Golay, spécialiste de la législation en matière de circulation, a commenté cet accident qui eût pu se terminer par un drame, l'un des automobilistes — qui n'est pas le Fleurisan — roulant à près de 160 km-h dans une voiture de sport équipée de pneus à clous...

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE : Perrin (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE votre médecin habituel.

Avis mortuaires

Repose en paix.

Monsieur et Madame Fritz Schlub-Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Sulpice ;

les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Fritz Schlub-Wolf,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred SCHLUB

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 85me année, à la Foule sur Saint-Sulpice, dimanche 26 janvier 1969.

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.

La cérémonie funèbre aura lieu au temple de Saint-Sulpice, mercredi 29 janvier, à 13 h 15, et l'incinération au crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 12 h 45, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET TEL. 96842 FLEURIER non réponse 91547

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

R. MONNIER TRAVERS 9 64 24 COUVET 9 69 22 FLEURIER 9 08 08

COMMUNE DE FLEURIER

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

RECRUTEMENT

Tous les hommes valides des classes 1942-1948, désirant être incorporés dans le Corps des sapeurs-pompiers, sont priés de s'inscrire jusqu'au vendredi 31 janvier à 11 h à l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'état civil.

L'ÉTAT-MAJOR

VAUD — VAUD — VAUD

YVERDON

Election au Conseil d'Etat : des chiffres

(c) En ce qui concerne l'élection au Conseil d'Etat vaudois pour la ville d'Yverdon, notons que M. Aubert, socialiste a obtenu 2908 voix, alors que M. Thévoz en obtenait 868. Il y avait 11,250 électeurs inscrits et il y eut 3831 votants.

Que l'automobiliste s'annonce !

(c) Samedi vers 14 heures, sur la route Yverdon-Sainte-Croix, au lieu dit « Grand Contour », un convoi agricole circulait vers Sainte-Croix. Il fut dépassé par un automobiliste au moment où une auto bernoise survenait en sens inverse, dont le conducteur fut obligé de freiner brusquement et de se tirer sur son extrême droite afin d'éviter la collision. Une voiture neuchâteloise qui le suivait le tamponna par l'arrière. Mme Hélène Kobel, âgée de 68 ans, domiciliée à Sainte-Croix, passagère de l'auto bernoise, a été blessée à la colonne cervicale. Les deux véhicules ont subi des dégâts importants. Le conducteur de l'auto fautive ,vraisemblablement une VW grise ou noire, ainsi que toute personne pouvant témoigner au sujet de cet accident sont priés de téléphoner à la brigade de la circulation, tél. (024) 22 27 11.

PAYERNE

Bientôt un nouvel hôpital

(c) Les travaux de terrassements, canalisations extérieures, maçonnerie et béton armé en vue de la construction du nouvel hôpital de zone de Payerne sont actuellement mis en soumission auprès des maîtres d'état.

Une Genevoise victime d'un carambolage

(c) Samedi à midi, sur la route Yverdon - Lausanne, au lieu dit « Bas-des-Monts », une voiture genevoise a zigzagué sur la chaussée puis a touché l'arrière d'un cyclomoteur qui roulait en sens inverse. Après avoir traversé la route, l'auto dévala un talus et vint terminer sa course contre un arbre. La conductrice de l'auto, Mlle Madeleine Urech, domiciliée à Genève, a été conduite par l'ambulance municipale d'Yverdon, à l'hôpital de cette localité. Elle souffre d'une fracture du nez et de plaies diverses. Dégâts importants à la voiture.

LUCENS

Le système majoritaire a été maintenu de justesse

(c) Les citoyens et citoyennes de Lucens étaient appelés à se prononcer, dimanche, sur une initiative socialiste demandant le retour au système de la représentation proportionnelle pour les élections communales. Cette initiative a été repoussée par le corps électoral à 6 voix de majorité seulement. Il y avait 1099 électeurs inscrits et 560 votants, soit un bon 50 %. L'initiative socialiste a été repoussée par 279 voix contre 273. Il y a eu 4 bulletins blancs et 4 nuls.

Rappelons que le système majoritaire pour les élections communales avait été réintroduit dès 1966, après deux législatures au cours desquelles avait fonctionné la représentation proportionnelle.

Le bal de l'Emulation

(c) Quelque peu différente de celle des années précédentes, la formule de l'organisation du bal de l'Emulation a connu un très grand succès, samedi soir. Reçus à l'hôtel de l'Aigle, à Couvet, par une coupe de mousseux pétillant, les participants à cette soirée admirèrent un somptueux buffet froid disposé avec goût. Les chandelles allumées sur chaque table donnèrent un caractère très sympathique et intime à cette rencontre.

L'orchestre, le très réputé « Trio 54 » (composé de quatre virtuoses solistes) ne mit pas long à récolter tous les suffrages. Sous la houlette bienveillante et aimable de M. Bernard Jeanneret, major de table, les hôtes du président Jean-Claude Landry s'amusèrent à des jeux inédits, prirent part à des farandoles et firent moults pas de danse !

A minuit, chacun fit honneur au buffet froid du patron Jean Aeby et fils, qui se révéla être aussi bon, sinon meilleur, qu'il était beau !

Au gré des heures, l'ambiance ne se ternit point, et nombreux furent encore les couples qui dansèrent les dernières productions du « Trio 54 ». Le bal 1969 de l'Emulation a vécu ; vive son suivant !

Succès de deux Covassons

(c) MM. Franco Cuoghi et Hans Blotscher, tous deux de Couvet, sont parmi les 22 lauréats neuchâtelois qui ont réussi leur diplôme de technicien d'exploitation. Ce succès est dû au travail et à la persévérance de MM. Cuoghi et Botscher qui ont suivi, pendant 3 ans, les cours du technicum neuchâtelois.

ST-SULPICE

Mort subite

(sp) Hier est décédé subitement d'une crise cardiaque, dans sa 85me année, M. Alfred Schlub qui fit, il y a une trentaine d'années, membre du Conseil général où il représentait le parti radical. M. Schlub était domicilié à la Foule.

Pour ou contre la nomination d'un administrateur communal

(sp) Samedi et dimanche prochains, le corps électoral, à la suite d'un référendum lancé par le parti socialiste, se rendra aux urnes de façon à se prononcer pour ou contre l'arrêté du Conseil général en ce qui concerne la nomination d'un administrateur communal. Jusqu'à présent, cette future consultation populaire n'a soulevé aucune passion. Partisans et adversaires du système envisagé sortiront peut-être de leur réserve ces prochains jours.

Rappelons qu'actuellement, le Conseil communal de Couvet est formé de quatre conseillers non-permanents, MM. Emery (radical), Barraud (libéral), Pianaro et Berset (Renouveau covassion) et d'un conseiller permanent, M. Pierre Descombaz (hors-parti).

Les Faux-Frères sur la scène

(c) Les Faux-Frères, Georges Renaud, chanteur fantaisiste et ventriloque, Merlini, fantaisiste et illusionniste, et Rafaël Alès, guitariste espagnol, animeront le grand spectacle de variétés qui sera organisé à Couvet, à la Salle de spectacles, samedi 8 février prochain, par la section de la F.O.M.H. du Val-de-Travers. Cette soirée, qui fera date par l'importance et la qualité des vedettes engagées par les organisateurs, sera suivie d'un bal. L'orchestre « Chris Deslin », qui est composé de sept excellents musiciens, conduira la danse.

On ne saurait trop recommander au public du Vallon de réserver ses places assez tôt pour ce grand gala de variétés, les syndiqués bénéficiant d'une réduction sur le prix d'entrée, sur présentation de leur carnet.

Agriculture

Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers Ouest

Mise en soumission

Le Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers Ouest met en soumission :

a) les **travaux de construction du nouveau réseau de chemins, 2me secteur : territoire communal de Môtiers, soit :** 3,6 km enrobé, 2 km empierrés et 1,5 km à réfectionner (enrobé).
La soumission comprend des travaux de terrassement, de canalisation, de revêtement, etc.

b) les **travaux de drainages**, 1er secteur : territoires communaux de Couvet et Môtiers, soit : 2,3 km de canalisations, 12,2 km de drains et collecteurs, 7 hectares de drainages et 20 hectares de drainages à réfectionner.

Les entreprises qui désirent soumissionner ces travaux et recevoir le dossier des plans y relatifs, contre paiement :

a) de Fr. 40.—
b) de Fr. 50.—

sont priées de s'annoncer par écrit au secrétariat du Syndicat d'améliorations foncières Ouest, 2112 Môtiers, jusqu'au 5 février 1969.

Les entreprises intéressées sont conviées à la visite des lieux, lundi 17 février 1969, à 9 h, àl'hôtel des Six-Communes, à Môtiers.

Les soumissions doivent être adressées ou déposées, sous plis fermés, en trois exemplaires, à l'adresse suivante :

a) Soumission chemins
b) Soumissions drainages

S.A.F. DU VAL-DE-TRAVERS OUEST, par M. Lucien Frasse, secrétaire, bureau du registre foncier, 2112 Môtiers, jusqu'au lundi 10 mars 1969, à 9 h. Les soumissions seront ouvertes en séance publique, lundi 10 mars 1969 dès 9 h 15, à l'hôtel des Six-Communes, à Môtiers.

S.A.F. DU VAL-DE-TRAVERS OUEST

Le président : (J.-Cl. Landry) — Le secrétaire : (L. Frasse)

LA CHAUX-DE-FONDS

LES ARTS PLASTIQUES SUISSES A L'HONNEUR

WINTERTHOUR, BÂLE ET LA SUISSE ROMANDE

Au Musée des beaux-arts et aux galeries du Manoir et du Club 44

C'est un événement à saluer : alors que, année après année, nous nous plaignons de ne pas connaître l'art qui se fait chez nous, voici que par le plus grand des hasards (n'allez pas imaginer qu'ils se sont consultés et qu'ils ont essayé de concerter leurs efforts : cela, ce serait trop beau !), le Musée des beaux-arts, sous la houlette de M. Paul Seylaz, conservateur, la galerie du Club 44 sur laquelle règne M. Gaston Benoit, bientôt maitre d'une salle complète et permanente, et enfin la salle accueillante et courageuse qu'anime Mme Nelly L'Eplattenier, ont consacré leurs cimaises à des peintures (et deux sculpteurs) suisses.

AU MUSÉE : WINTERTHOUR

Il y a exactement huit jours, une exposition de vingt artistes neuchâtelois s'ouvrait au Kunsthaus de Winterhour. C'est sur l'initiative du conservateur Keller, venu visiter la 50me Biennale des Amis des arts l'an dernier, que cet échange a eu lieu, la Chaux-de-Fonds fournissant un visage de l'art du canton, Winterthour se bornant à la ville et environs, ce qui lui était imposé par la proxomité de la plus grande ville de Suisse, Zurich.

Si par l'exposition de dix-huit artistes qu'abritent les trois salles du rez-de-chaussée du musée, l'on se rend compte des tendances générales des investigations plastiques de nos hôtes, et qu'elles sont moins « en avance » que les nôtres, au cours du vernissage, samedi à 15 h, sous la présidence de M. Georges Brandt, président du comité, les conservateurs Keller et Seylaz entreprirent de l'expliquer. Ils soulignèrent en particulier que la puissante pression exercée sur le goût du public par la présence de collections aussi extraordinaires que celles des Reinhart et Hahnloser en particulier, consacrées aux grands européens et français de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, jusqu'à Bonnard inclusivement, donnait aux amateurs d'art et à leurs « fournisseurs » la nostalgie d'une peinture para-impressionniste au sens large du terme. Exemple : le « Winterthourer » Max Bill qui, mis au ban par sa ville natale, fit une carrière remarquée à... Zurich, à vingt kilomètres, mais en changeant de dimensions, et en accédant par elle à l'Europe et au monde.

Acceptons cette raison d'un art intéressant et un peu timide, qui contient pourtant ses honorables paysagistes Wehrlin, Zehnder, Meyer, un coloriste musical, Carl Wegmann, un « tachiste » délicat, Jelmini, un puissant scupteur, Leinhard (qui recevait le jour même le prix de Winterthour), et un « pop'art », Alfred Auer.

AU MANOIR

Ceux-là sont non pas une équipe, mais une sorte de groupe de peintres et un sculpteur entre trente et quarante ans qui habitent tous Bâle en n'en étant pas tous originaires : René Myrha par exemple est natif de Delémont. Ils n'ont en commun que le goût de la recherche, et un langage déjà clair et net, depuis peu, semble-t-il. Si vous comparez la géométrie haute en couleur de Rudolf Kern aux papiers collés extrêmement sensibles, soigneusement pensés, exécutés de Hans Dannacher, aux compositions chaleureuses et extraordinairement gaies de René Myrha (actuellement exposé chez Massol à Paris, avec un texte introductif de Pierre Seghers, je vous prie !), aux gouaches soyeuses de Rolf Gautschi, et enfin, pour couronner le tout, aux sculptures rigoureuses de Jakob Engler, vous avez tout un monde de formes plastiques « dans le vent », qui prouve que la puissance de suggestion de l'école bâloise existe et qu'une ambiance favorable aux arts plastiques règne au bord du Rhin.

RÉTROSPECTIVE I AU CLUB 44

Autre excellente idée : le Club 44 a rappelé cinq peintres qu'il a déjà exposés au cours des années dernières en les priant de montrer ce qu'ils font maintenant. Il se trouve que deux sont Neuchâtelois, un Vaudois, deux autres étrangers, mais fort connus ici. J.-P. Zaugg est devenu un « pop-art » de stricte obédience : en termes de couverture de magazine, dans un dessin irréprochable, il nous montre les deux obsessions contemporaines : la femme et l'automobile, sous une forme à la fois dénonciatrice et envoûtée. H. Rasmussen persévère dans la solide figuration précolombienne que nous avions admirée déjà. R.-L. Nicoïdski s'amuse héroquement et érotiquement avec le couple, tandis que R. Debossens et J. Pajak pratiquent une sorte de tachisme puissant ou délicat, dévorant ou sensible, dont le contraste est savoureux. Présentés par le conseiller culturel du club, M. Gaston Benoît, ils assistèrent eux aussi, selon la coutume, à la projection de deux bons films de Pierre Kast sur Le Corbusier, architecte du bonheur, bien émouvant, et nos futurs soleils atomiques.

J.-M. N.

LA CHAUX-DE-FONDS
Un piéton tué

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit samedi, vers 19 h 30, sur la route cantonale le Locle - la Chaux-de-Fonds. Un automobiliste habitant cette dernière ville, M. Pierre Nydegger, roulait normalement à droite de la chaussée lorsque tout à coup, à la hauteur du stade de football des Eplatures, un septuagénaire, M. Willy Barben, traversa la chaussée juste devant lui. Malgré un violent coup de frein, il ne put éviter le piéton qui fut projeté sur le capot de la voiture et tué sur le coup. La police cantonale a aussitôt envoyé plusieurs agents sur place pour régler la circulation, car, en raison du match de hockey sur glace La Chaux-de-Fonds - Langnau, le trafic était très dense à ce moment-là.

Drôle de « galanterie » !

(c) Une jeune ouvrière de la Chaux-de-Fonds circulait avec une poussette à la rue de la Jardinière en fin de semaine lorsqu'elle fut assaillie par un jeune homme. Malgré la violence de l'individu, la jeune femme réussit à s'enfuir jusqu'au... poste de police pour conter sa mésaventure. Quant à l'agresseur, craignant d'être remarqué, par les cris de sa victime, il partit au volant de son vélémoteur, sans demander son reste...

Une auto démolie

(c) Hier à 22 h 10, un automobiliste habitant au Bas-Monsieur, M. Charles Hugoniot, roulait au Chemin-Blanc. Tout à coup, il mordit légèrement le bord de la chaussée, traversa la route et dévala un talus. Souffrant d'une fracture du nez et de contusions, il a été hospitalisé à la Chaux-de-Fonds. Son véhicule est démoli.

Perte de maîtrise

(c) Dimanche, à 11 h 15, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. E. B., qui roulait à la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction de la Vue-des-Alpes, a perdu la maîtrise de son véhicule à la suite d'un excès de vitesse et du léger verglas qui recouvrait la chaussée. Après avoir fait un tête-à-queue, la machine heurta une voiture qui roulait normalement en sens inverse et qui était conduite par M. E. D., de Teufelen. Dégâts matériels assez importants.

Voitures volées et retrouvées

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, deux voitures ont été volées à la Chaux-de-Fonds. L'une d'entre elles ainsi qu'une autre volée à Neuchâtel ont été retrouvées dimanche matin. Le véhicule qui n'a pas encore été découvert est de couleur verte et porte les plaques NE 10086.

Il roulait à gauche...

(c) Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. A. L., roulait samedi à 12 h 45, route de la Barique, en direction du Crêt-du-Locle. Comme il curculait sur la partie gauche de la chaussée, il heurta une voiture française dans un virage. Dégâts matériels assez importants.

Trolleybus contre auto

(c) Samedi à 16 h 45, au carrefour du Casino, un trolleybus n'a pas pu s'arrêter à temps et a heurté l'arrière d'une voiture immobilisée à un feu rouge. Dégâts matériels.

Evénements chaux-de-fonniers

(c) Le vendredi 31 janvier, le Dr Edmond Châtelain sera reçu au Club 44 comme gouverneur du 102me district (Suisse) du Lions-Club International.

Le dimanche 2 février, sous la présidence de M. Maurice Wicky, du Landeron, l'Association cantonale des musiques neuchâteloises tiendra ses assises annuelles au Cercle catholique.

Les 15 et 16 février, c'est l'Union des théâtres suisses qui se réunira en assemblée, pour examiner en particulier la situation du théâtre en Suisse romande, à Genève, Lausanne et canton de Neuchâtel en particulier. Les congressistes seront reçus par la ville, qui a entrepris une grosse tâche théâtrale, et verront les « Quinze rouleaux d'argent », le dernier spectacle du Théâtre populaire romand.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Ritz :** « Le Dr Knock », Jules Romains.
Corso : « Oliver Twist », Dickens.
Plaza : « Un homme à abattre ».
Eden : « Le Bal des Voyous ».
Scala : « Les Anarchistes ou la bande à Bonnot ».

EXPOSITIONS, MUSÉES.
Club 44 : Rétrospective I (Debossens, Nicoïdski, Pajak, Rasmussen, Zaugg).

PHARMACIE. — Neuenschwander, Industrie 1. — Dès 22 h No 11.

MÉDECINE. — 2 10 17.

Salle de musique 20 h 15: concert Chris Barber Jazz.

Club 44 16 h 30 : forum sur le problèmes des spectacles (Frank Jotterand-Maurice Béjart).
20 h 15 : « L'évolution du ballet », conférence - démonstration, Maurice

Amphithéâtre du collège primaire 20 h 15 : assemblée générale de l'Ecole des parents.

● AU LOCLE

CINÉMAS. — **Lux,** 20 h 15 : Les Biches.

PHARMACIE D'OFFICE. — Breguet.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

FAN FAN

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FAN

vous permet d'avertir rapidement tous vos amis et connaissances de la naissance de votre enfant par l'insertion d'un

faire-part de naissance

Agréable et avantageux, ce moyen de partager votre joie vous garantit, en outre, que dans la famille même

vous n'oubliez personne !

Remis à notre bureau jusqu'à 18 h 30, ou dans notre boîte aux lettres jusqu'à 23 heures, un avis de naissance paraît le lendemain dans la

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN FAN

LE LOCLE - LE LOCLE

Du hockey pour les écoliers !

(c) Profitant du magnifique soleil de nombreux élèves des écoles primaires et préprofessionnelles se sont rendus à la patinoire communale sous la conduite de leurs instituteurs et institutrices. Si les filles ont préféré le charme du patinage artistique, les garçons se sont par contre livrés à de passionnantes parties de hockey sur glace. C'est avec acharnement mais en toute amitié qu'il se sont disputé le puck (notre photo). De vrais amateurs !

Si la patinoire du Locle accueille de nombreuses classes, elle reçoit également la visite de beaucoup d'enfants et d'adultes. Sans compter les abonnements, plus de 13,000 entrées ont déjà été enregistrées cette saison...

(Avipress - R. Cy)

Un automobiliste en fuite...

(c) Hier à 12 h 10, à la rue du Marais, un automobiliste qui roulait en direction du centre de la ville a accroché une voiture stationnée au bord de la chaussée, après s'être trop rabattu à droite lors d'un croisement. Il a pris la fuite mais a pu être identifié peu après. Il s'agit de M. M. F., de la Chaux-du-Milieu. On signale de légers dégâts matériels.

Une jeune skieuse blessée en Valais

(c) Dans la journée de samedi, une jeune Locloise de 15 ans, Nadine Veuve, a été victime d'une lourde chute alors qu'elle skiait dans la région de la cabane de Tracuit. Elle a été hospitalisée à Sion au moyen d'un hélicoptère d' « Air-Glacier », conduit par le pilote Martignoni. Elle ne joue vraiment pas de chance puisqu'elle avait déjà été renversée et blessée par une voiture il y a quelques mois. Elle restera en observation durant quelques jours.

Jambe cassée

(c) Alors qu'il skiait dimanche après-midi dans les champs de la Jaluse, le jeune Angel Martin, âgé de 16 ans, a fait une chute et s'est cassé une jambe. Il a été hospitalisé au Locle.

Les autorités scolaires et communales à Fleurier

(c) Samedi après-midi, le Conseil communal du Locle, accompagné des membres de la commission scolaire et de la commission de l'école de commerce ont visité le nouveau collège secondaire régional de Fleurier. Sous la conduite du directeur de cet établissement, M. Pierre Monnier, les participants ont pu admirer les locaux sobres mais modernes dont disposent les étudiants du Val-de-Travers. A ce sujet, il est bon de rappeler que le concours d'architectes pour la construction du nouveau collège secondaire du Locle prendra fin et que les projets seront classés dans le courant de la semaine prochaine par le jury.

Etat civil du Locle

NAISSANCES : Caruso, Giuseppe, fils de Bernardo, ouvrier de fabrique, et de Vita née Distefano.

DÉCÈS : Löffel née Lutz, Blanche-Eglantine, ménagère, née le 15 août 1875, veuve de Arnold.

MONTAGNES - MONTAGNES

Des jeunes aux commandes : De gauche à droite : F. Eisenring, caissier ; Michel Rosselet, président ; Gérard Progin, secrétaire.

Un sang nouveau chez des gymnastes dynamiques !

(c) Les membres de la société de gymnastique des Brenets ont tenu leur assemblée générale samedi 25 janvier sous la présidence de M. Louis Sieber. Ce dernier, après une longue et bénéfique carrière, a quitté la présidence avec un brin de nostalgie sans doute...

L'ordre du jour était très chargé et comportait pas moins de 11 points parmi lesquels celui concernant le renouvellement du comité !

Relevons parmi les points inscrits ceux qui attirèrent particulièrement l'attention de l'assemblée à laquelle assistaient 29 membres dont les 8 pupilles passés dans les rangs des actifs, ainsi que les membres d'honneur W. Eisenring et M. Meyrat.

Dans la correspondance, une lettre demande la constitution d'une sous-section féminine (et porte 13 signatures). Le comité décide de se pencher sur cette importante question.

A la rubrique « In memoriam », le président signale les décès de M. H. Eisenring, père de M. W. Eisenring, grand-père de MM. Jean et François Eisenring, membres actifs ; de Mme Meyrat, mère de M. Meyrat, membre d'honneur. L'assemblée honore leur mémoire en observant une minute de silence.

Les traditionnels rapports

On entend ensuite les rapports traditionnels de présidence et de caisse. M. Sieber souligne la belle activité de l'an passé et espère que celle de 1969 sera couronnée de succès Il demande instamment aux gymnastes de songer sérieusement à la préparation de la fête romande et à celle en vue des tournois de volley-ball. Il félicite les divers moniteurs et monitrices. Il est convaincu qu'une excellente discipline est la condition de succès futurs. Il se déclare satisfait de la mention « excellent » obtenue par les pupilles lors de la dernière fête neuchâteloise. Enfin, il remercie la société en son nom personnel et au nom de Mme Sieber pour sa gentillesse à leur égard. Il souhaite pour terminer que la date du 25 janvier marque le début d'une période faste pour la société. M. Aeschbach, caissier sortant, présente un rapport optimiste de l'exercice écoulé. Il espère que le nouveau comité sera prudent en matière financière. Les vérificateurs des comptes sont élogieux et engagent l'assemblée à donner décharge au caissier avec vifs remerciements.

Moniteur pupilles : Cl. Mesnier, sous-moniteur actifs : Michel Rosselet, sous-moniteurs pupilles : J.-Cl. Wyss et F. Rosselet. Monitrices pupillettes : Mlles Annelise Pilloud et Annelise Monnet. Banneret : Charles H. Hirschy.

Ainsi, la SFG a trouvé sans difficulté des membres jeunes pour occuper des postes importants du comité. C'est un signe de santé. On ne peut que souhaiter plein succès à toutes les sections au cours de l'année qui s'ouvre.

Un challenge d'assiduité

Un jeune actif a droit, cette année, au challenge d'assiduité : il s'agit de M. Pierre Reichen, qui n'a totalisé que trois absences. Chez les pupilles, J.-D. Hirschy se signale par la plus grande assiduité. Enfin, 7 pupillettes ne totalisaient aucune absence ! Il a fallu les départager par le nombre de nouveaux membres de la sous-section. C'est Frédérique Vouga qui a triomphé grâce à deux nouvelles pupillettes.

Les manifestations 1969 ont été fixées comme suit : 20 au 22 juin, fête romande à Yverdon ; 31 août, tournoi aux Brenets de volley-ball ; 14 septembre, fête de district aux Ponts-de-Martel. Fête cantonale des pupillettes à Planeyse le 15 juin. Celle des pupilles est fixée au 29 juin à Bevaix. Enfin il y a lieu de signaler dès à présent la « Gymnaestrada » à Bâle du 2 au 6 juin. Cette fête — démonstration — verra accourir sur les bords du Rhin plus de 11,000 gymnastes de 30 pays divers. Une fête à ne pas manquer !

L'an prochain, la société fêtera son cinquantième anniversaire. Dès à présent, une quinzaine de membres se sont inscrits afin de constituer un comité de célébration.

Enfin, l'on passe à la constitution du nouveau comité. En voici la composition : président d'honneur : Louis Sieber ; président, Michel Rosselet ; vice-président - convocations : Roger Fragnière, vice-président et caissier : François Eisenring ; secrétaire : Gérard Progin, secrétaire de la correspondance : J.-Cl. Wyss, responsable du matériel, Frédy Rosselet, moniteur des actifs : Jean Eisenring.

DOMBRESSON

Ouverture et fermeture de classes scolaires

(c) Réunie la semaine dernière, la commission scolaire a décidé l'ouverture, au printemps, d'une nouvelle classe primaire de façon qu'il n'y ait plus qu'un ordre par classe. Le recrutement des élèves dans les années à venir permet cette solution.

Les classes terminales, garçons et filles, qui coûtent trop cher (les écolages des élèves venant d'ailleurs sont insuffisants et ne couvrent pas les frais effectifs) seront purement et simplement supprimées. Les titulaires de ces deux classes pourront être reclassés au collège primaire s'ils en manifestent le désir.

On sait que le Conseil général, dans une de ses dernières séances, avait décidé la nomination d'une commission chargée de contrôler le travail du comité directeur du centre scolaire de Cernier et de lui demander un supplément d'informations. Deux sièges avaient été réservés à la commission scolaire. Or, cette dernière, comme le parti socialiste à l'époque, n'a pas jugé opportun que deux de ses membres fassent partie de ladite commission.

Les veillées féminines à l'heure œcuménique

(c) Au cours de sa dernière séance, le groupe des veillées féminines de Dombresson a entendu un excellent travail d'une de ses membres sur le camp 1968 des femmes protestantes de Vaumarcus centré sur l'œcuménisme. Assistaient à cette séance interconfessionnelle, le curé Vial de Cernier et le pasteur Schaerer de Dombresson.

Le collège se fermera

(sp) Les autorités scolaires de Chézard et de Dombresson viennent de décider la fermeture, au printemps prochain, du collège des Vieux-Prés. Nous en reparlerons.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Semaine de l'unité

(c) La semaine de l'unité s'est terminée hier soir au temple français sous la conduite spirituelle du pasteur Jean-Louis L'Eplattenier et du curé Georges Beuret. De nombreux fidèles ont participé à ces trois réunions organisées conjointement par l'église réformée, la paroisse catholique romaine et la paroisse catholique chrétienne.

Rénovation du poste de la gendarmerie

(c) C'est le lundi 3 février prochain à 17 heures que les nouveaux locaux de la gendarmerie du Locle seront officiellement inaugurés. Les agents n'occuperont donc plus que deux semaines le petit local situé à côté de la salle du tribunal. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante rénovation.

FRIBOURG - FRIBOURG

Importante manifestation artistique organisée par l'Alliance culturelle romande

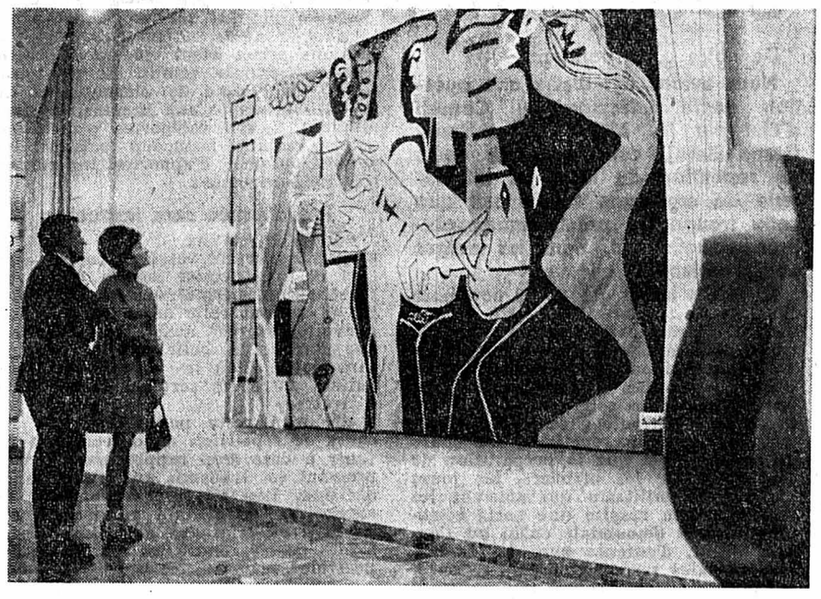

Une tapisserie d'Edouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le nom de Le Corbusier : « Les Musiciennes ». (Interpresse)

L'Alliance culturelle romande conviait samedi ses amis à un vernissage qui offrait en vérité un tryptique de manifestations artistiques.

L'après-midi fut ouverte par une conférence de M. Roger Currat, architecte SIA, OEV, urbaniste FUS à Fribourg, auteur de réalisations résidentielles dans la région parisienne. Titre de sa causerie : « L'architecture est-elle encore un fait culturel ? ». M. Currat y répondit affirmativement, et de brillante manière.

Deuxième volet, le quatuor du Conservatoire de Fribourg, sous la direction de M. Jean-Paul Haering, joua des pages de Bodin de Boismortier et Williams, qui furent fort goûtées.

Enfin avait lieu le vernissage de l'exposition « Vingt peintres et sculpteurs de Suisse romandee ». L'œuvr de tous ces artistes a déjà connu un long mûrissement, et l'on a groupé des représentants des différentes tendances artistiques qui s'expriment dans toutes les régions de Romandie.

L'exposition qui prend son envol à Fribourg, groupant une centaine d'œuvres très attachantes, a été préparée par les conservateurs des musées cantonaux romands. Elle est itinérante, et passera dans chacun des cinq cantons et dans le Jura.

Les artistes sont les sculpteurs Jakob Probst, André Ramseyer et Casimir Reymond ; les peintres Fernand Giauque et Ernest Riesemey (Fribourg), Hans Berger, Emile Chambon, Adrien Holy et Paul Mathey (Genève), Coghuf (Jura), le Corbusier, Georges Froidevaux et Claude Loewer (Neuchâtel), Albert Chavaz et Fernand Dubuis (Valais), Aloyse, Jacques Berger, Gustave Buchet, Charles Chinet et Louis Molliet (Vaud).

Des allocutions furent prononcées par M. Marcel Strub, directeur du Musée d'art et d'histoire dont la galerie d'art accueille l'exposition, M. Georges Ducotterd, conseiller d'Etat et M. Weber-Perret, de Genève, président de l'Alliance culturelle romande.

Grièvement blessé lors de la chute d'un arbre

(c) Samedi après-midi, vers 15 heures, un jeune agriculteur de Lanthen-Schmitten (Singine), M. Joseph Schmutz, 25 ans, était occupé au bûcheronnage dans une forêt proche de son domicile, lorsqu'il fut écrasé par un arbre. Souffrant d'une fracture du bassin et de lésions internes au bas-ventre qui semblent très graves, il fut transporté à l'hôpital cantonal de Fribourg par l'ambulance officielle.

La population de Bulle

(c) Le chef-lieu gruérien a enregistré une augmentation de population de 260 unités en 1968. La ville de Bulle comptait 7856 habitants au 31 décembre dernier. Au cours de l'année, il y eut 125 naissances et 67 décès, 856 arrivées et 654 départs.

FRIBOURG

Trois collisions

(c) Dans la soirée de samedi, trois collisions se sont produites à Fribourg et dans les environs, qui ont fait pour quelque 3000 francs de dégâts. La première a eu lieu à 19 heures à l'avenue de la Gare, où trois voitures ont été touchées au cours d'un changement de présélection : 2000 fr. de dégâts. La deuxième s'est produite à 19 h 35 dans le virage de Chastelberg, où un automobiliste se laissa déporter à gauche, dans le brouillard, et entra en collision avec une voiture qui arrivait en sens inverse : 3000 francs de dégâts. Enfin, à 19 h 50, un conducteur de Belfaux qui avait d'ailleurs bu plus que de raison, fut lui aussi déporté sur la gauche dans la descente de la Rosière, alors que régnait un brouillard intense. Il heurta un véhicule qui arrivait en sens inverse : dommages 3000 francs.

Double collision à Estavayer

(c) Samedi, vers 15 heures, une voiture conduite par un mécanicien, âgé de 20 ans, domicilié à Granges-de-Vesin, circulait de Payerne en direction d'Estavayer-le-Lac. Au carrefour de la Chapelle, à Estavayer, le jeune conducteur coupa la route à une voiture qui arrivait en sens inverse, causant une violente collision au cours de laquelle un troisième véhicule, arrêté à un stop, fut endommagé. Par chance, il n'y a pas de blessé, mais les dégâts dépassent 10,000 fr., deux des véhicules étant hors d'usage. Le permis de conduire du mécanicien a été séquestré.

Au menu de la Fédération jurassienne de pisciculture

Repeuplement et pêcheurs non syndiqués

La Fédération jurassienne de pisciculture a tenu samedi, à Delémont son assemblée générale annuelle. Cette importante société comprend près de 1400 membres, groupés dans 12 sections. Mais si ce sont là les pêcheurs « syndiqués », il en est encore plusieurs milliers d'autres qui n'appartiennent à aucune société et qui bénéficient, égoïstement il faut bien le dire, des travaux et des sacrifices financiers consentis par leurs confrères inscrits à une société. Cette situation malheureuse a d'ailleurs été longuement évoquée samedi, mais pour le moment on ne voit pas bien comment le pêcheur solitaire pourrait être tenu, par exemple, à participer à l'effort de repeuplement des rivières. Cet effort est pourtant considérable, aussi bien du côté des sociétés de pêche que du côté de l'Etat. Des rapports fournis par les gardes-pêche Brogli de Saint-Ursanne et Girod de Moutier, il ressort qu'en 1968, la direction cantonale des eaux et forêts a fait mettre dans la Birse 28,000 alevins de truites, près de 62,000 estivaux (poisson de 6 à 9 centimètres) et dans la Sorne 29,500 alevins 15,000 estivaux, 2548 truites d'une année, 10,388 truites d'une année et plus. Les sociétés ne sont pas restées en arrière dans ce domaine : Court a déversé 3000 estivaux, Moutier 1950 estivaux, Bassecourt 2000 estivaux, Delémont 2000 estivaux, la société Louis de Roll 22,000 estivaux et M. Kohler de Moutier 860 estivaux.

Dans le Doubs, l'inspectorat de la pêche a déversé 10,800 truites d'un an, 43,650 truitelles, 35,000 ombrettes et 1000 brochets. La société de Saint-Ursanne a mis pour son compte 682 truites, 5927 truitelles ; la société de Grellingue 5950 truitelles, celle de Saignelégier 4750 truitelles celle de Porrentruy 2175 truitelles, M. Geiser, d'Ocourt 2000 truitelles.

Dans l'Allaine, l'Etat a fiat mettre 1150 truites d'une année, 15,695 truitelles et 22,000 alevins ; la société de Porrentruy 22,219 truitelles.

D'où proviennent tous ces poissons ? De différentes piscicultures, mais en particulier de celle de Saint-Ursanne qui se place, dans le domaine de l'affouragement, à l'avant-garde des stations suisses. Un système spécial d'affouragement y a été mis au point, sur lequel M. Brogli, garde-pêche, donna samedi d'intéressants renseignements. Lors d'un premier essai, 1246 truitelles, pesant 14 kg 500 et mesurant en moyenne 11 cm furent mises à l'eau. On pouvait en repêcher 4 mois plus tard 1225 pièces, soit 98 % pesant 95 kilos. De 11 cm les petits poissons avaient passé à 19 cm !

Les pêcheurs s'intéressent vivement, on le conçoit à la lutte contre la pollution des eaux. Aussi entendirent-ils avec intérêt un rapport de M. Brogli sur ce sujet. Parmi les chiffres cités retinons tout spécialement ceux-ci : au premier janvier 1968, il y avait en Suisse, en fonction, en construction ou à l'état de projet avancé, 375 stations d'épuration des eaux traitant les eaux usées de 5,9 millions d'habitants. On admet qu'en 1980, les trois quarts des eaux usées seront régénérées. Les installations révues à cet effet coûteront 7 milliards, somme à laquelle il faut encore ajouter le coût des canalisations et celui des stations d'incinération des ordures ménagères !

TAVANNES

Concours de slalom géant

(c) Ils étaient une cinquantaine dont quinze filles, en cet après-midi de dimanche, à participer par un temps magnifique au concours de slalom géant réservé aux écoliers de Tavannes. Voici les premiers résultats : 1. Meilleur temps absolu de la journée : Alain Hennequin. Grandes filles : Madeleine Weber ; petits garçons : Patrice Charpillot ; petites filles : Pascale Houlmann.

BELPRAHON

« Crise ministérielle »

(c) Nous apprenons ce soir que l'adjoint au maire de Belprahon, M. Bernard Mertenat, et le conseiller municipal Samuel Vahli, viennent de donner leur démission de conseillers municipaux. Ils prétendent que les décisions du conseil ne sont pas respectées.

DEVELIER

Collision dans le virage du « Fer-à-Cheval »

(c) Hier à 11 heures, un automobiliste d'Ajoie qui remontait les Rangiers, a glissé sur le verglas, dans le virage du « Fer-à-Cheval ». Il s'est alors jeté contre une voiture bâloise qui le précédait et celle-ci est allée à son tour en heurter une autre. Dégâts : 3000 francs.

RECONVILIER

Dépassement téméraire

Une blessée

(c) Dimanche, M. Muller, domicilié à Bâle, roulait au volant de sa voiture en compagnie de sa mère entre Reconvilier et Malleray ; au lieu dit « Pont Sapin », il amorça un dépassement, perdit le contrôle de sa machine qui après un spectaculaire slalom se retourna sur le toit. Mme Muller est légèrement blessée et a été hospitalisée à Moutier. La machine est entièrement démolie.

LA HEUTTE

Collision dans le brouillard

(c) Samedi à 18 h 30, à la sortie de la Heutte, à peu près à 200 m du village, deux automobilistes qui se croisaient se sont accrochés dans un brouillard dense. Mme Marguerite Villars, de Büren, née en 1934, descendait le vallon et M. Eric Waelti, né en 1950, domicilié à Sonvilier, remontait. Les deux automobilistes circulaient un peu trop au milieu de la chaussée. La collision fut inévitable. Les deux machines ont subi des dégâts matériels pour une somme de 4000 francs. Aucun blessé.

TRAMELAN

Fréquetation de la Colonie d'habitations

Sous la présidence de M. Jean Paratte, conseiller municipal, la commission de gérance de la colonie d'habitations de Lovières, destinée aux personnes âgées, a tenu séance pour l'attribution des logements. Des 17 appartements d'une pièce, 12 ont été louées à des prix variant de 70 à 85 francs. Les cinq appartements de deux pièces sont tous pris. Ils coûtent de 95 à 111 francs.

Ces prix doivent être majorés des frais de chauffage et des charges qui représentent une trentaine de francs.

C'est M. Georges Bühler qui a été nommé concierge du bâtiment. Il entrera en fonction au 1er juillet, date à laquelle les logements pourront être occupés.

SAINT-IMIER

Les victimes du ski

(c) Plusieurs accidents de ski, se sont produits samedi et dimanche dans les environs de Saint-Imier où les skieurs sont toujours plus nombreux. On a conduit à l'hôpital de district M. Hostettler, de Bienne, né en 1956, qui s'est fracturé le tibia, et Mlle Seiler de la Joux-du-Plâne, avec une jambe cassée, ainsi que M. Bataillard de Porrentruy, avec une commotion cérébrale et des blessures à la tête.

CORGÉMONT

Collision

(c) Samedi, une violente collision frontale s'est produite à l'entrée de Corgémont. Une voiture qui descendait le Vallon, freina afin de bifurquer à gauche. Une autre voiture, conduite par M. Jean-Pierre Choulat, de la Chaux-de-Fonds, surpris par ce déplacement, dut bloquer sa machine qui dérapa et entra en collision avec une autre auto roulant en sens inverse, conduite par M. Renzo Detomi, domicilié à Cortébert. Ce dernier a été légèrement blessé ;

TRAMELAN

Perception des impôts

(c) Sur un total de 2,220,029 fr. 80, la commune de Tramelan a encaissé pour 1,729,676 fr. 30 d'impôts communaux. Pour ce travail, elle a reçu une provision de 25,459 fr. 35.

Une nouvelle tentative de battre le record de «yass»

Dès jeudi à 8 heures, quatre Jurassiens de la région de Delémont vont s'attaquer au record mondial de durée au jeu de cartes !!! un record pour lequel ils s'entraînent sans le savoir depuis leur plus tendre jeunesse, puisque ce sont tous les quatre des fervents du « carton ». C'est en apprenant par la presse et la télévision que quatre joueurs de Palézieux, dans le canton de Vaud, avaient échoué récemment dans une tentative semblable, qu'ils ont eu l'idée de faire un essai eux aussi.

Il s'agit de MM. Roger Beuchat, de Soulce, 44 ans, André Schaffter, de Soulce, également, 21 ans, René Hamel, de Rossemaison, 53 ans, et Albert Lovis, de Courtételle, 42 ans, qui s'attableront au restaurant de la Couronne, à Soulce, pour une partie ininterrompue qui devrait durer, si les joueurs veulent parvenir à leur but, au minimum 64 heures. C'est là, en effet, le temps réalisé par les recordmen actuels. Les quatre Jurassiens espèrent faire mieux, et ils se sont fixés comme but 65 ou davantage... de quoi faire quelques parties. Le problème posé par la surveillance des joueurs n'est pas encore complètement résolu.

Quant à celui de la nutrition, il existe aussi, puisque les concurrents n'ont même pas la possibilité de s'arrêter pendant leur repas. En ce qui concerne les boissons, il n'est pas question de consommer des alcools, mais plutôt des jus de fruits, particulièrement des jus d'oranges puisque 20 kilos de juteuses sanguines ont d'ores et déjà été commandés.

Nous ne savons pas encore si les joueurs ont adopté la devise de Pierre de Coubertin : « L'important n'est pas de gagner, c'est de participer.

BÉVI

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le budget et l'augmentation des impôts refusés par 558 voix

Les électeurs ont accepté la révision des taxes de séjour

Avec 558 voix de majorité, le budget déficitaire et l'augmentation de la quotité d'impôts ont été refusés. Vendredi, samedi et dimanche, 22,9 % seulement des électeurs et électrices se sont rendus aux urnes. Ils avaient à se prononcer sur le budget municipal déficitaire et l'augmentation ee la quotité d'impôts et sur la révisitn du règlement, de perception des taxes de séjour.

La révision de ce règlement a été acceptée par 6636 oui contre 1684 non. Le budget et l'augmentation de la quotité d'impôts par contre ont été refusés avec une majorité de 558 voix soit 3965 oui contre 4523 non.

Rappelons que tous les partis sauf le PNR (parni national romand) avaient conseillé à leurs adhérents d'accepter le budget.

Il faut croire que les mécontents sont plus nombreux que les satisfaits...

Premièrement, la tendance de la municipalité à manipuler un peu trop de millions a joué un rôle ; comme le fait de ne pas adapter les dépenses aux recettes et aussi — c'est inadmissible — de vouloir, en pleine haute conjoncture, de présenter un budget déficitaire.

On dit qu'on ne gouverne plus mais qu'on administre et on perd son temps dans des affaires de détails ; pendant ce temps, les jours s'écoulent, les prix aufmentent, et rien ne se fait...

La non-réponse à la motion Bauer qui demande l'institution d'une commission de vérification des finances, a elle aussi joué son petit rôle négatif. Que va-t-on faire ? Le directeur des finances, M. Gurtner nous a dit : « Il est toujours très difficile de demander aux électeurs et électrices d'accepter un budget des finances déficitaire et d'augmenter la quotité d'impôts. Le fait d'avoir accepté il y a quelques mois la loi cantonale sur les contributions n'est pas étrangère à l'augmentation d'un dixième de la quotité d'impôts.

C'est le motif pour lequel le directeur des finances avait prévu de demander une augmentation de deux dixièmes qui, on le sait, fut refusée par le Conseil de ville et rabaissée à un dixijme. Quant à la motion Bauer, le directeur des finances déclare y avoir répondu dans tous les détails ; puisque le Conseil de ville a constitué une commission d'étude à laquelle a été soumis un projet avec une base de discussion.

Il faut reconnaître que cette commission n'a pas déployé beaucoup d'activité ; il ne faut donc pas en vouloir au Conseil de ville mais bien à la commission elle-même. Quant au plan de financement à longue échéance, il y a belle lurette que chez nous on le connaît ; il a même encore été amélioré. Pour l'heure et en face de la nouvelle situation, il faudra à nouveau rediscuter le meilleur moyen de faire des économies. En premier lieu, il faudrait supprimer l'école de recrues de police, qui coûtera quelque 200,000 francs. Cela équilibrerait le budget (déficit présumé en 1969, 254,000 francs). Il y aura lieu aussi de donner un coup de frein dans les dépenses extraordinaires et, au lieu de contracter un emprunt de vingt millions, il faudrai se contenter d'un emprunt de dix millions. Cela réduirait les intérêts passifs. Ad. Gug.

Il n'y avait pas de haie d'honneur

Vendredi, nous recevions un coup de téléphone nous annonçant que le footballeur bien connu Jean Jeanneret se mariait samedi après-midi en l'église de Madretsch et qu'à cette occasion ses camarades de club formeraient une haie d'honneur à la sortie de l'église. Samedi matin, nous avions confirmation de cet événement par le pasteur lui-même.

Après un culte au cours duquel le pasteur Jean-Pierre Perrin fit une comparaison entre le mariage et les stades — tous deux ont leurs lois, leurs règles, où règne un travail d'équipe — il annonça qu'à la sortie de l'église une haie d'honneur avait été organisée par les footballeurs du F.C. Bienne. Or, à la grande surprise des jeunes mariés, du pasteur et de leurs invités, il n'y avait pas de haie. Nous ne connaissons pas les motifs de ce changement de programme.

Une mère indigne arrêtée à Worben

Sa fillette de 4 ans a dû être hospitalisée d'urgence

De notre correspondant de Bienne :

Une bien triste affaire vient d'être découverte à Worben, où une enfant maltraitée a dû être conduite à l'hôpita lde Bienne. Sa mère a été arrêtée dimanche après-midi.

Mercredi, M. Paul Schober, domicilié rue du Moulin 32, à Worben, s'en allait installer une baignoire dans l'appartement qu'il loue à cinquante mètres de sa maison à une famille espagnole, récemment arrivée en Suisse. Durant son installation, il fut attiré par les cris et les pleurs d'un enfant. Jeudi, il revint continuer ses travaux. Il entendit à nouveau les mêmes cris et les mêmes plaintes. Il réussit à apercevoir la petite Maria Sanchez, 4 ans, qui portait des blessures à la tête, et questionna la mère afin de savoir d'où provenaient ces meurtrissures. Elle ne répondit pas...

Vendredi, alors que les gémissements continuaient à être perçus de la maison Schober, il envoya son fils voir ce qui se passait dans cette famille d'étrangers. Mais, chemin faisant, il rencontra le père de la petite Maria qui venait précisément chez son propriétaire afin de téléphoner au Dr Aebersold, à Brugg, pour lui demander une consultation. Samedi matin, la famille Schober, très inquiète, prit en charge la petite Maria, dont les blessures à la tête étaient multiples.

La petite ne voyait déjà plus clair et son visage était couvert d'hématomes provoquant des hémorragies. Elle fut transportée chez le médecin à Brugg. Ce dernier ordonna immédiatement son transfert à l'hôpital des enfants de Wildermeth, à Bienne, en priant de bien vouloir avertir la police. On ne s'est pas ce qui s'est passé depuis samedi, mais on oublia certainement d'avertir les autorités judiciaires.

On constata à l'hôpital biennois que la petite fille avait été rouée de coups, mais ce n'est que dimanche dans l'après-midi que la police arrêtait sa mère, Mme Marie-Louise Sanchez, de Séville qui, dimanche soir, était à la disposition du juge d'instruction du district de Nidau.

La famille espagnole est en Suisse depuis quelques mois. Elle compte deux enfants, la petite Maria, 4 ans, et un bébé de quelques mois. Le mari, Ricardo, travaille à Worben. Il faut remarquer que la sœur visitante Emilie, qui avait passé dans la famille Sanchez il y a quelques jours afin d'apporter des habits pour le dernier-né, n'avait rien remarqué de spécial. Elle a même déclaré être très étonnée d'apprendre cette affaire, car elle pensait que la mère était bonne avec ses enfants ; jamais elle n'aurait supposé qu'elle puisse battre ses enfants de telle sorte.

Cette triste affaire a jeté la consternation que l'on devine dans la région. Adrien GUGGISBERG

Deux Biennois blessés

(c) Dimanche à 12 h 20, une voiture conduite par M. Pierre-André Ballamand, habitant Bienne, a glissé avec sa voiture sur la chaussée verglacée. Sa machine a fauché un candélabre à droite puis s'est retournée. Les trois occupants, soit le conducteur, sa femme et leur fillette de 3 ans, ont dû être conduits à l'hôpital de Moutier pour y recevoir les soins que nécessitait leur état. La voiture est hors d'usage.

Jambes cassées

(c) On a compté deux jambes cassées dimanche aux Prés-d'Orvin, où les skieurs étaient très nombreux. Le premier blessé était M. Hans-Jörg Joder, né en 1952, domicilié à Bienne et le second M. Olivier Maurer, domicilié à Orvin. Les deux blessés ont été hospitalisés à Wildermeth.

La fusée «PW-II» n'est pas partie ...mais la souris se porte bien

A Bienne, les jeunes gens s'intéressent aussi aux fusées. C'est ainsi que samedi en fin d'après-midi, quelques journalistes accompagnés de leurs collègues de la télévision et d'un service de photo, assistaient sur l'ancienne place d'aviation de Boujean au lancement d'une fusée miniature à bord de laquelle avait été placée une souris.

Son constructeur, Pierre Wermeille, 16 ans et demi, apprenti-dessinateur en génie civil, s'intéresse avec passion aux fusées. En effet, il en est à sa seconde expérience. La fusée qu'il lançait samedi comprenait 3 étages plus une capsule dans laquelle avait été logé une souris blanche qui, théoriquement, devait redescendre sur terre grâce à un petit parachute. La construction de cet engin a demandé 50 heures de recherches et 50 heures de construction. La hauteur totale était de 134 cm 5. Le premier étage mesurait 75 cm, le second 27 cm, le troisième 24 et la capsule 8 cm 5. L'engin était propulsé par des fusées grand format (celles du genre utilisé à l'occasion de la fête nationale), à raison de deux au premier étage, une au second, trois plus petites au troisième et pour terminer un pétard qui devait faire partir la capsule.

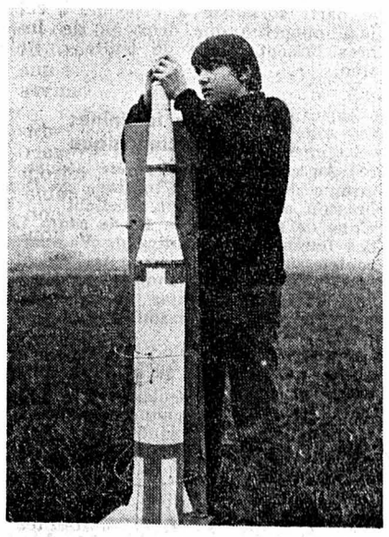

Pierre Wermeille ajuste la capsule contenant une souris sur le dernier étage de sa fusée. Au milieu, la porte qui, restée ouverte, fera rater l'expérience.
Avipress - Adg Gug

Comme rampe de lancement, Pierre Wermeille avait construit une planche et quatre anneaux en fil de fer léger. La mise à feu avait lieu par une petite porte découpée au premier étage de l'engin. Normalement et d'après les calculs la fusée aurait dû partir, mais, car il y a un mais, le camarade de Pierre Wermeille chargé de fermer la petite porte une fois les mèches des fusées allumées fut pris de peur et ne ferma pas la porte. La fusée partit, mais précisément la porte restée ouverte retint l'engin à un des anneaux de fer servant au guidage et la fusée prit feu. Seule la capsule partit en l'air à quelques mètres, retomba au sol avec la souris qui en fut quitte pour la peur.

Ainsi la fusée PW II n'est pas partie et Pierre Wermeille s'est immédiatement remis au travail afin d'étudier un nouveau système de lancement. Il nous dit que d'ici trois semaines une nouvelle fusée sera construite, qu'il l'expérimentera et que dans six ou huit semaines, il est certain que la fusée PW III partira. adg

Distribution des prix du concours «LA POMME À L'ÉCOLE»

De notre correspondant :

Samedi, en début d'après-midi a eu lieu, dans une des salles du Palais des congrès à Bienne, la distribution des prix du concours de dessins et de composition sur le thème « La pomme à l'école », concours en marge de la nouvelle campagne de « La pomme à la récréation ». Les organisateurs ont reçu quelque 179 travaux qu'un jury a classés par degré de scolarité.

Des travaux que nous avons eu le privilège d'admirer, il faut relever qu'il y en a d'excellents.

Samedi, nombreux furent les concurrents accompagnés de leurs parents qui sont venus toucher leurs prix, constitués par de magnifiques corbeilles et cornets de fruits et des bons d'achat de 20 fr. et 10 francs. M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles, salua l'assistance, remercia les organisateurs et félicita les concurrents. M. Lutz, conseiller technique à la Régie des alcools, rappela les bienfaits et les buts de ces actions au cours des ans, puis il procéda à la distribution des prix, alors que M. Guggisberg tira les conclusions de cette action.

Chaque participant tira ensuite un billet de tombola, dont les gagnants pourront participer à une course en car en Valais.

La manifestation fut agrémentée par les productions chorales d'une classe du Geyisried.

Les travaux seront exposés jusqu'au 29 janvier au foyer de la maison-tour du Palais des congrès. Voici les premiers classés de chaque classe :

Classe 9 et vainqueur absolu du concours : Claude Racine, Lamboing ; classe 8 : Jean-Pierre Gyger, Françoise Courvoisier, Jean-Claude Bächli, de Bienne, et Brigitte Grossenbach, de Hagneck-Täuffelen ; classe 7 : Concetta Logozzo, Bienne ; classe 6 : Béat Aeschnacher, Bienne ; classe 5 : Fränzi Pohl, Doris Graschitz, Dania Appel, Bienne, Marco Laeser, Nidau ; classe 4 : Barbara Hirschi, Uli Guillod, Bienne ; classe 3 : Marianna Schwammberger, Diessbach, Florence Juillerat, Bienne ; classe 2 : Nicole Jeanprêtre, Bienne ; classe 1 : Françoise Cattin, Bienne.

Claude Racine, vainqueur du concours « La Pomme à l'école ».
Avipress - Adg Gug.

FRIBOURG

Le régiment 7 trop souvent sur pied ?

De notre correspondant :

Nous avions fait état d'une question écrite adressée au Conseil d'Etat par M. Alfred Moura (rad., Grandvillard), concernant les cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne 7. On sait que cette troupe est précisément mobilisée actuellement, dans les neiges de l'Oberland.

M. Moura notait que du 19 novembre 1967 au 8 février 1969, cette troupe aura fait trois cours de répétition de trois semaines. « A l'heure où notre économie fribourgeoise a besoin de toutes ses forces vives, de tous ses bras et de toute son énergie, ceci est excessif. Si j'ajoute à ces trois semaines de cours de répétition les cours de cadres, ainsi que la préparation de ces cours par les officiers, les jours d'assurance militaire qui souvent les suivent, il en résulte une perte considérable. » Il demandait enfin au Conseil d'Etat, d'entente avec les instances fédérales responsables, de repenser le problème des cours du régiment fribourgeois.

Impossible de satisfaire chacun

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat précise qu'en établissant le plan annuel des services à accomplir, le commandant de l'armée tient compte, autant qu'il lui est possible, des nécessités des principales branches de l'économie et aussi des grandes manifestations de caractère national, voire régional, et de certaines fêtes religieuses. En principe, les périodes de labeurs, de fenaison, de moisson, de vendange, de chasse, les hautes saisons de l'hôtellerie d'hiver et d'été, etc., doivent être libres de cours de répétition. Cette énumération suffit à illustrer l'impossibilité qu'il y a de satisfaire toutes les exigences, si légitimes soient-elles

Le Conseil d'Etat note qu'il est certainement judicieux, pour un canton au caractère agricole aussi marqué que Fribourg, d'avoir pu intercaler les cours de répétition entre les périodes de grands travaux, encore que les précautions prises aient été souvent bouleversées par le temps. Et de toute façon, un régime de dispenses et de mutations adapté aux besoins, et s'appliquant à des catégories professionnelles variant beaucoup suivant les saisons, permet d'apporter les correctifs indispensables.

Pas d'armée sans instruction

« Mais le service doit se faire. Il n'est pas d'armée valable sans instruction et sans remise sur la forme de l'instruction, périodiquement. La troupe, et surtout celle de montagne, doit pouvoir s'exercer aussi bien en hiver que durant la belle saison, avec et sans neige. D'où les espacements irréguliers entre les services d'une année à l'autre. »

« Il n'en reste pas moins que les cours de répétition ne doivent pas revenir à date trop rapprochée. Ce vœu pressant est transmis aux autorités de décision. Les servitudes résultant du service militaire étant admises, il appartient en effet aux autorités responsables de les rendre les moins lourdes possibles. »

M. G.

Lire d'autres informations fribourgeoises en page 7

FÉTIGNY

Cyclomotoriste tué

(c) Un tragique accident de la circulation s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, peu avant minuit, entre Fétigny et Ménières, dans la Broye. Un automobiliste de Villeneuve (Fribourg) circulait entre ces deux localités lorsqu'à la croisée de la route de Granges-des-Bois, il heurta de plein fouet un cyclomotoriste qui débouchait imprudemment d'un chemin secondaire. Il s'agit de M. Ulysse Meylan, âgé de 47 ans, employé CFF, domicilié à Fétigny. Celui-ci fut violemment projeté à terre. On le conduisit à l'hôpital de Payerne où il devait succomber peu après son admission. M. Meylan était marié et père de deux enfants. Les dégâts matériels s'élèvent à 2000 fr. La gendarmerie d'Estavayer a procédé aux constatations d'usage.

RÉGION DES LACS

L'administration communale se renouvelle à la Neuveville

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a procédé à l'élection ou à la réélection des titulaires de différentes fonctions accessoires au sein de l'administration communale. C'est ainsi qu'ont été élus ou réélus :

Chef-cibarre : M. Edouard Honsberger-Devaus ; chef local de la défense active contre la grêle : M. Werner Andrey-Hofer, viticulteur à Chavannes ; commissaire du vignoble : M. Edmond Staehli-Balimann ; estimateurs communaux pour l'assurance immobilière : MM. Robert Wielandt et René Wehrli (suppléant) ; estimateurs des terres agricoles (selon l'ordonnance cantonale du 29. 12. 1953 concernant l'estimation officielle des immeubles) : MM. Emile Imer et René Giauque (suppléant) ; estimateurs communaux pour les valeurs officielles : MM. Raymond Lador, Walter-Louis Chavannes et Robert Wielandt ; inspecteurs du feu : MM. Roger Boillat et Eric Matthey (qui remplacent MM. Alfred Boss et Fritz Wehrli) ; inspecteur de police : M. Paul Matti, suppléant : M. Walter Grieder ; inspecteur des viandes : M. Eric Matthey, suppléant : M. Roger Boillat, qui remplacent MM. Paul Laubscher et Walter Schwab ; préposé à l'office communal des cultures : M. Walter-Louis Chavannes.

M. Alfred Boss, dessinateur, assurera l'intérim pour la police du feu et M. Paul Laubscher, ancien sergent de ville, assurera l'intérim pour l'inspection des viandes, jusqu'à ce que les nouveaux titulaires aient suivi les cours d'instruction prescrits.

STEFFISBOURG

Atroce accident

Une septuagénaire tuée

Un triste accident est arrivé dimanche, en fin d'après-midi, à Steffisbourg. Mme Amstutz, 72 ans, qui descendait de l'autobus, a été coincée avec ses robes dans la portière de l'autobus qui s'est refermée sur elle. Le chauffeur du bus, malgré les appels des voyageurs, ne put s'arrêter et la malheureuse dame fut trainée sur plus de 250 mètres ; elle passa sous les roues arrières du véhicule. Elle a été tuée sur le coup.

Grande vente de splendides Tapis d'Orient

à des prix sensationnels !

30 000 TAPIS D'ORIENT

Le grand choix permanent de Pfister ameublements vous offre, à vous aussi, la possibilité d'un achat favorable, avantageux!

ACHATS DIRECTS sans intermédiaire!

IMPORTATIONS DIRECTES sans frais intermédiaires!

VENTES DIRECTES à des prix à l'emporter!

Seule la voie LA PLUS DIRECTE garantit les prix les plus bas! Un nombre toujours plus grand d'acheteurs en font l'expérience!

En Perse, le développement économique fait d'énormes progrès. De plus en plus, les noueurs de tapis passent dans l'industrie. Cela se répercute sur les prix des tapis qui renchérissent. — Malgré tout, grâce à nos excellentes relations nous parvenons encore à acheter à des conditions **incroyablement avantageuses.**

Aussi, dès maintenant, dans chaque intérieur soigné, un authentique tapis d'Orient — un placement agréable pour chacun!

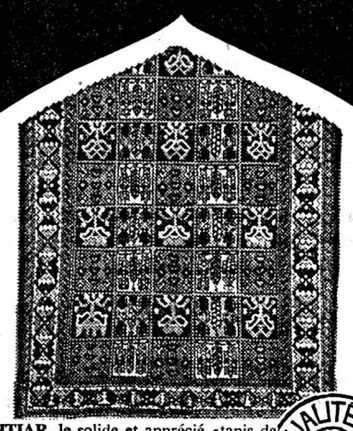

BACHTIAR, le solide et apprécié «tapis de jardin»

Faridan	env. 100/150 cm	180.–
Horey	env. 200/300 cm	690.–
Djunegun	env. 220/310 cm	990.–
Samani Ia	env. 210/310 cm	2150.–

HAMADAN, env. 60 000—120 000 noeuds par m²

env. 60/ 90 cm	49.–
env. 70/120 cm	95.–
env. 100/200 cm	159.–

MEHROVAN, de la famille des célèbres tapis Heriz

env. 170/240 cm	430.–
env. 200/300 cm	690.–
env. 230/320 cm	880.–

Le grand avantage de la maison d'ameublements spécialisée

Les conseillers en tapis de Pfister ameublements sont des spécialistes formés. Pfister ameublements pratique l'envoi à choix à domicile. Pfister ameublements possède pour chaque mobilier choisi le tapis assorti.

IMPORTANT POUR VOUS!

Emportez votre TAPIS D'ORIENT directement avec vous! Eprouvez, le jour même, le plaisir d'un confort nouveau dans votre intérieur! Prix à l'emporter réduit — Profitez-en!

CENTRE DU TAPIS

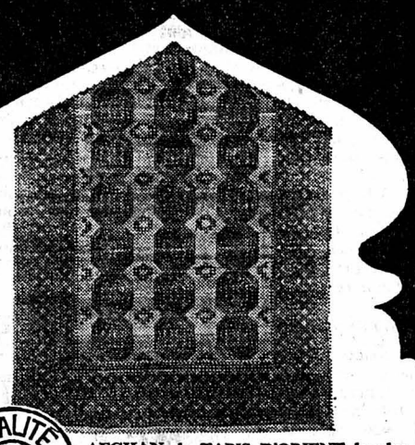

AFGHAN, le TAPIS D'ORIENT le plus demandé, utilisation variée. Seulement qualité choisie!

env. 60/ 90 cm	75.–
env. 100/150 cm	240.–
env. 120/180 cm	350.–
env. 170/240 cm	640.–
env. 200/300 cm	960.–
env. 230/320 cm	1170.–

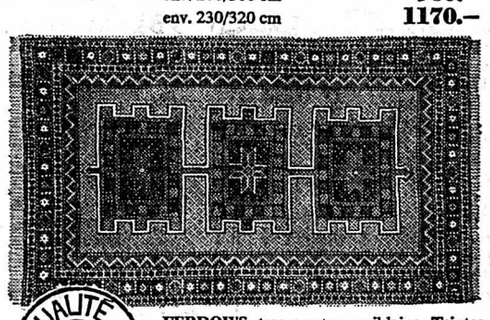

FERDOWS, trame coton, poil laine. Teintes vigoureuses

env. 190/270 cm	seul.	330.–
env. 210/310 cm	seul.	360.–
env. 230/320 cm	seul.	390.–

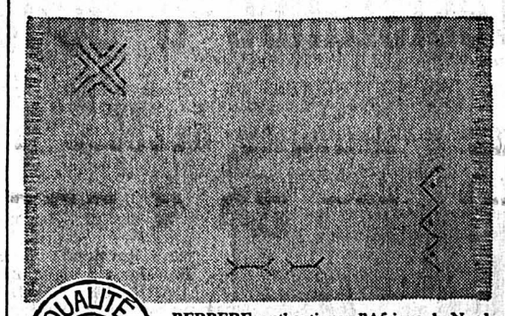

BERBERE, authentique, d'Afrique du Nord, incroyablement résistant!

env. 200/300 cm	590.–
env. 230/320 cm	790.–

QUALITÉ CONTRÔLÉE

Pfister ameublements sa

1100

2000 chambres modèles 30 000 tapis dans toutes les succursales:

GENÈVE Servette 53 + 44 — LAUSANNE Montchoisi 5 — BIENNE Pl. du Marché-Neuf — BERNE Schanzenstrasse 1 — BALE Mittl. Rheinbrücke — DELÉMONT Rue de Moulins 12 — NEUCHATEL Terreaux 7 (Agence)

ZURICH Waicheplatz p/gare — ZURICH p/Sihlbrücke — SAINT-GALL Blumenbergplatz — WINTERTHOUR Steinberggasse — ZOUG Bahnhofstrasse 32 — LUCERNE (Agence) Hirschmattstr. 1 — CONTONE/Cadenazzo 500 m direction Locarno

Fabrique-exposition — Tapis-centre SUHR près Aarau

1000 P — 200 m de ravissantes vitrines — Sortie de l'autoroute AARAU

OFFRES D'EMPLOIS

Ω OMEGA

Pour notre division ÉQUIPEMENT, nous engageons un

dessinateur de machines

ou collaborateur de formation équivalente, bon organisateur, appelé à participer aux études d'implantation de machines et d'aménagement d'ateliers ainsi qu'à établir les plans destinés au personnel exécutant chargé des travaux d'installation.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 43 51 11, interne 294 ou 591.

Cherchez-vous une

situation indépendante sur le littoral neuchâtelois ou au Val-de-Travers

comme **agent professionnel ?**

SI OUI, NOUS OFFRONS :

- Situation stable, intéressante et bien rémunérée
- Portefeuille important
- Fonds de prévoyance
- Soutien continu de la part de notre organisation jeune et dynamique
- Climat de travail très agréable
- Formation technique approfondie

VOTRE TACHE :

- Maintien du bon contact avec notre clientèle existante
- Conclusion de nouvelles affaires dans les branches exploitées par notre compagnie

NOUS DEMANDONS :

- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Conduite irréprochable et bonne culture générale.

N'hésitez pas à prendre contact par écrit ou par téléphone avec nous, même si vous n'avez aucune connaissance en assurances, car vous avez la possibilité d'être formé dans l'un de nos **centres d'études.**

Winterthur ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, M. André Berthoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 78 21.
Direction générale à Winterthur, service de l'organisation externe, Général-Guisan-Strasse 40, 8401 Winterthur, tél. (052) 85 11 11.

BIEDERMANN

SOLDE A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

VALISES — SACS DE DAME — PARAPLUIES

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA SEPTIÈME CLÉ

Prix du Roman Populaire

par **LORENA** 4

Quant à Isabelle, la plus intéressante des filles de Cosme, elle mourut, elle aussi, étranglée avec une corde par son mari, le prince Paolo Orsini. J'en oublie certainement... Vous connaissez le proverbe d'époque, Sandra : « Grattez un Médicis, et sous cette culture qui leur sert de bouclier, vous trouverez la bête féroce... »

— J'espère, monsieur, que de tels êtres n'existent plus de nos jours ?

— Hélas !... je ne partage pas votre bel optimisme, ma petite fille. Les siècles passent, l'humanité demeure identique à elle-même. Qui sait si l'inconnu que vous côtoyez dans la rue, dans le métro, n'a pas dans sa poitrine, battant à un rythme différent du vôtre, le cœur furieux d'un Médicis, même s'il n'en porte pas le nom ? Puissiez-vous ne jamais en croiser un sur votre route... Mais laissons là le travail. Que se passe-t-il, mon petit ? Vous avez vu votre jeune frère ? Vous n'avez pas de nouvelles inquiétudes à son sujet ?

L'attitude amicale de M. Barnéoud, une fois de plus, émut profondément Sandra. La jeune fille, si forte devant les difficultés, se sentait une âme de petite fille devant la moindre manifestation de sympathie. Elle devait à son patron la plus totale franchise.

— Je vais être obligée de vous quitter, monsieur... expliqua-t-elle. Etienne a besoin d'un changement radical de vie, d'atmosphère. Son avenir est en jeu, aucune autre considération ne doit compter pour moi. D'autre part, je ne saurais le laisser seul après ce qui vient de se passer. Il faut que je m'éloigne de Paris pour une assez longue période. Vous savez, sans que j'aie besoin de vous le confirmer, combien il m'en coûte de devoir abandonner mon travail à vos côtés.

M. Barnéoud parut rêver un moment, ce qui n'était pas dans ses habitudes, puis il posa à plat ses belles mains blanches sur le bois de son bureau, et se redressa dans un mouvement de majestueuse bonhomie. Sandra eut l'intuition que, pour elle, en cet instant, cet homme sage et lucide se muait en une sorte de Jupiter, détenant la foudre et le destin des êtres. Et avant même qu'il eût prononcé une parole, elle sut que tout était tracé à l'avance et qu'elle n'aurait qu'à suivre la voie qu'il allait lui indiquer.

— Pourquoi parler de me quitter, mon enfant ? dit-il tranquillement en laissant peser sur elle son regard gris. Quel romantisme ! Pourquoi ce goût des solutions extrêmes, alors que tout peut s'arranger raisonnablement ? Il se trouve, voyez-vous que nos projets concordent exactement avec les miens. Mais là où vous seriez tentée de déchiffrer un signe du « fatum divum », je ne vois que l'effet du hasard. Puisque vous venez d'achever votre étude sur les Médicis et qu'aucun projet immédiat ne me sollicite pour le moment, je comptais justement vous proposer un séjour de quelques mois dans mon pays d'origine, le Queyras. Il s'agirait d'y faire des recherches dans les archives de différentes communes dont je vais arrêter la liste. Tout autre que vous hésiterait à sacrifier de longs mois de sa vie dans une région aussi désolée...

— Je savais que vous étiez originaire des Alpes, mais le Queyras, où est-ce, exactement ?

— Au sud-est du département des Hautes-Alpes. Une rivière au cours rapide, le Guil, descend des pentes franco-italiennes. Le Queyras, c'est cette vallée du Guil, encaissée, sauvage, et les vallées secondaires d'Arvieux, de Molines et de Saint-Véran. Moi, je suis né à Furlende, un pauvre village qui domine le Guil.

Les yeux de Sandra s'étaient mis à briller. Le professeur sourit, enchanté.

— Je vous connais, Sandra, ce pays gagnera votre cœur, et les démarches que vous aurez à entreprendre se révéleront sans nul doute passionnantes. Il s'agit, entre autres études, d'établir une documentation sur l'évolution historique de cette région mal connue. Je possède déjà de nombreuses notes sur ce sujet, mais certains points demeurent imprécis. Vous ne craignez pas l'altitude ?

— Oh ! non.

— L'habitation de mes parents est située à mille huit cents mètres, dans la montagne. Etienne pourrait poursuivre ses études secondaires au lycée de Briançon. Il passerait les week-ends avec vous, et vous seriez libre toute la semaine pour mener à bien nos travaux. Qu'en pensez-vous, Sandra ? Eh bien ! ma petite fille. Vous dormez ?

— Non, monsieur, mais je suis persuadée que, dans votre grande bonté vous venez d'improviser ce projet pour moi. Vous qui me tenez toujours au courant de l'orientation de vos activités, vous ne m'aviez jamais parlé du Queyras jusqu'à ce jour.

— Improviser est un grand mot... Disons que vous venez d'éveiller sans le vouloir une tentation qui dormait au fond de moi. Je me sers de votre désarroi actuel, je fais coïncider deux moments de nos vies. Ceci n'a rien à voir avec un désir de vous rendre service, je suis un vieil égoïste. C'est vous qui allez m'être utile, Sandra, en me permettant de réaliser avant de mourir une œuvre qui sera peut-être ma préférée. Je suis un exilé, voyez-vous... l'état de ma santé ne me permet plus de séjourner à de telles hauteurs et le pays m'est toujours interdit. Je ne reverrai jamais le Queyras. Vous irez pour moi, vous me décrirez dans vos lettres toutes vos découvertes, vous ressusciterez ma jeunesse. Rien ne vous retient à Paris, n'est-ce pas ?

— Absolument rien, monsieur. Mon frère Etienne est ma seule famille. A part lui, je n'ai que vous au monde.

— C'est bien suffisant. Vous ne savez pas encore à quel point vous pouvez compter sur moi. Je n'aime pas les démonstrations, mais mon amitié est aussi solide que les pentes de Rochebrune, la montagne qui domine la sauvage vallée où vous allez vivre. Et puis, Sandra, un jour, vous vous marierez. Le bonheur vous attend peut-être au terme de ce voyage...

Sandra baissa doucement ses paupières, comme si elle ne pouvait soutenir l'éclat de ce mot.

— Le bonheur... murmura-t-elle. Pour moi, ce mot n'a pas de signification. Comment être heureux, comment avoir bonne conscience, dans un monde qui sans cesse se déchire ? Pour trouver la paix, il faudrait être partout à la fois. La tâche est infinie.

— Ambitieuse ! Contentez-vous pour le moment d'être utile au vieillard que je suis et de prévenir les bêtises de votre jeune frère. Plus tard, bientôt peut-être, un homme viendra, il aura un urgent besoin de vous, sa présence formera écran, elle vous cachera pour un temps le reste de l'humanité. Je sais ce que je dis. Nous en reparlerons, Sandra. A présent, sauvez-vous, mon enfant. Nous mettrons au point nos projets demain matin. Je viens de reconnaître le coup de sonnette du doyen de la faculté des arts et sciences de l'Université de Cincinnati. Je ne puis le faire attendre, le doyen va sur ses quatre-vingt-sept ans, et mon antichambre est mal chauffée...

× × ×

Sandra se retrouva dans la rue, sous la pluie. Son allégresse était si visible que quelques rares passants se retournèrent, pour garder le plus longtemps possible l'image de cette silhouette qui semblait danser sur les pavés inégaux.

La rue Mazarine, où demeurait M. Barnéoud, était proche des quais de la Seine. Sandra résolut de marcher un long moment, pour savourer sa joie, avant de reprendre l'autobus qui devait la mener chez elle, au pied de Montmartre.

(A suivre.)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

hockey sur glace

Ligue A: La Chaux-de-Fonds près du titre - Davos en mauvaise posture

LES HOMMES DE PELLETIER N'ONT PAS CÉDÉ AUX PROVOCATIONS DE LEURS ADVERSAIRES

LA CHAUX-DE-FONDS - LANGNAU 4-0 (2-0 0-0 2-0).

MARQUEURS : Sgualdo, sur passe de Turler 12me ; Turler, passe de Reinhard 20me ; Turler, passe d'Huguenin 56me ; Pousaz, passe de Stammbach 59me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Rigolet ; Huguenin, Brun ; Furrer, Sgualdo ; Huggler ; Reinhard, Turler, Curchod ; Dubois, Berger Pousaz ; Casaulta, Stammbach, Jeannin ; Pellaton. Entraîneur : Pelletier.

LANGNAU : Burckhardt ; Aeschlimann, P. Lehmann ; Tanner, Meier ; G. Wittwer, W. Wittwer. H. Wutrich ; Baertschi, A. Lehmann ; Schenk, B. Wittwer, Lengweiler. Entraîneur : Kobbyn.

ARBITRES : MM. Berchten, de Kloten et Aubort, de Lausanne.

NOTES : Patinoire des Mélèzes. Température douce, glace en excellent état. 7,000 spectateurs (record en championnat). Dès la 23me minute, Pellaton remplace Casaulta, qui a été blessé par Tanner. A la 57me minute, alors que les arbitres ont le dos tourné, un Bernois frappe Reinhard au visage. Il s'ensuit une bagarre générale provoquée par des joueurs de Langnau qui se précipitent notamment sur leur ex-coéquipier Brun. Pendant que les arbitres se concertent afin de distribuer les pénalités, plusieurs bouteilles sont lancées sur la patinoire par des inconscients.

PÉNALITÉS : 2 minutes à Pousaz, Stammbach, G. Wittwer (deux fois) A. Lehmann, Reinhard, H. Wuthrich, Sgualdo, Tanner, Aeschlimann, Brun, P. Lehmann et F. Lehmann (deux fois). Cinq minutes u Tanner (plus 10 minutes de méconduite) et à Aeschlimann, 10 minutes à W. Wittwer.

La Chaux-de-Fonds doit autant à sa force de caractère qu'à ses qualités techniques d'avoir remporté le match au terme duquel elle a plus que probablement conservé son titre national. Il fallait, en effet, un calme à toute épreuve pour résister aux provocations d'un adversaire décidé à jouer le tout pour le tout et même à dépasser les limites de la sportivité pour tenter de faire trébucher l'équipe neuchâteloise.

Face à des Bernois hargneux, rogneux, les hommes de Pelletier, un instant désemparés, se sont ressaisis à temps pour faire triompher le véritable hockey sur glace. C'est en se souvenant à temps que l'indifférence est le pire des sentiments que les Neuchâtelois ont atteint leur but. En se prenant au jeu des gars de l'Emmenthal ils auraient dû supporter autant d'expulsions que ces derniers et leur tâche en aurait été lourdement compliquée. Leur maîtrise les a sauvés et c'est pourquoi — même si leurs mouvements n'ont pas toujours été aussi clairs que nous pouvions l'espérer — les Neuchâtelois ont largement mérité de s'assurer une nouvelle fois le titre.

Le calme et la maturité des hommes de Pelletier ont été particulièrement efficaces dans la seconde moitié du premier tiers-temps, période qui a été décisive. En deux occasions, les Chaux-de-Fonniers ont évolué en supériorité numérique. Les deux fois, il ne leur a fallu que quelques secondes pour marquer, au terme d'actions extrêmement adroites de la première ligne d'attaque appuyée par Sgualdo.

POSITION JUSTIFIÉE

Mais nous avons dit, plus haut, que les mouvements de La Chaux-de-Fonds n'avaient pas toujours eu la netteté espérée. Ce ne fut pas seulement le cas en raison de l'esprit agressif de l'adversaire mais aussi parce que celui-ci révéla, lorsqu'il était en possession du palet, des qualités qui justifièrent sa position dans ce tour final. Les Bernois, certes, se sont manifestés par de nombreux coups irréguliers — voire bêtes, ce qui est pire — mais leur organisation défensive et leur habile relance de la contre-attaque ont constamment tenu le champion suisse en haleine. Il faut dire la vérité : même s'ils ont, en fin de compte, gagné ce match nettement, les Neuchâtelois ont rarement eu autant de peine. Genève Servette, qui développe pourtant un jeu bien supérieur à celui des Bernois n'avait pas donné autant de fil à retordre aux Chaux-de-Fonniers. Langnau a donc montré du bon mais il a aussi, hélas ! pour lui, découvert trop de vilains défauts pour mériter mieux que ce 4-0.

RETOUR EN FORME

Dans cette rencontre capitale, un fait aura surtout réjoui Gaston Pelletier : sa première ligne d'attaque, de par le retour en forme de Turler, a retrouvé toute sa verve. Elle a conduit la partie de magistrale façon, ce qui est de bon augure avant le voyage à Klagenfurt (demain). La deuxième ligne, plus craintive (on la comprend !) n'a pas eu son rendement habituel, tandis que la troisième a valu surtout par la science de Stammbach. Quant à la défense, qui a pris beaucoup moins de risques qu'à l'accoutumée — c'était de bonne guerre — elle a rarement été prise en défaut, mais Rigolet eut tout de même le loisir d'accomplir quelques parades de son cru.

Langnau tentera d'oublier le plus rapidement possible ce match qui ne fut pour lui qu'une cruelle désillusion, mais La Chaux-de-Fonds s'en souviendra. Elle conservera longtemps en mémoire une des vérités essentielles du sport, à savoir qu'en se hissant au-dessus des passions, en maîtrisant ses instincts, on parvient à triompher des obstacles les plus redoutables.

F. PAHUD

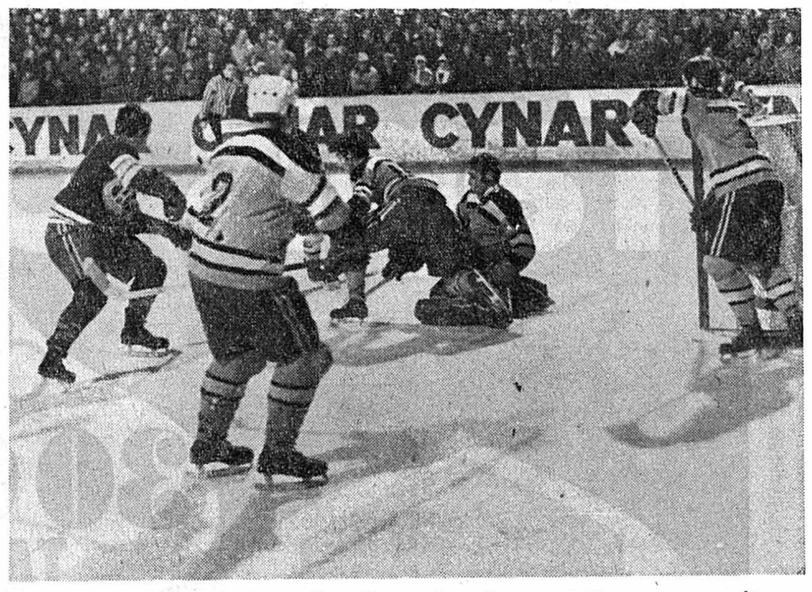

TOUS EN DÉFENSE. — Les Bernois, chez qui l'on reconnaît notamment P. Lehmann (2), Aeschlimann (3) et le gardien Burkhardt, paraissent atterrés par la présence de Curchod (à gauche) et de Turler que nous cache P. Lehmann (Avipress - G. C.)

Le tour de relégation est presque terminé

Viège s'est sauvé à Davos

DAVOS - VIÈGE 2-4 (2-3, 0-0, 0-1).

MARQUEURS : Durst 6me ; B. Zenhaeusern 8me et 19me ; Pargaetzi 14me ; K. Pfamatter 20me ; F. Wyssen 52me.

DAVOS : Abegglen ; Kradolfer, Gfeller ; Henderson, Jenny ; Pargaetzi, Flury, Kestenholz ; L. Christoffel, Stuppan, R. Christoffel ; Durst, Sprecher, Monnard ; Schmid. Entraîneur : Frysek.

VIÈGE : Bassani ; Zimmermann, Zurbriggen ; A. Truffer, Henzen ; B. Zenhausern, P. Pfamatter, H. Truffer ; In Albon, Ludi, F. Wyssen ; Biner, J. Truffer, B. Pfamatter ; K. Wyssen, A. Zenhaeusern. Entraîneur : Stembroc.

ARBITRES : MM. Spring de Berg et Ehrensperger de Kloten.

NOTES : patinoire de Davos, température de moins 5 degrés, bonne glace. 2600 spectateurs. Viège ne joue qu'avec deux lignes d'attaque à partir de la moitié du match.

PÉNALITÉS : Davos, une fois deux minutes ; Viège, deux fois deux minutes.

Cette rencontre était d'importance capitale pour les deux équipes. Os a remarqué une certaine prudence chez chaque adversaire. La nervosité de rigueur a été à l'origine de bien des erreurs, surtout du côté des Grisons qui auront, de ce fait, manqué plus d'une occasion en tirant souvent à côté du but. Transformée dans ses lignes, l'équipe de Davos n'arrive pas à un rendement maximum et le manque de cohésion se fait sentir. Il demeure cependant beaucoup de bonne volonté et d'acharnement des deux côtés et il faut souligner la correction des deux adversaires. Chacun a joué le résultat et tant pis pour le jeu. Il semble que ce mode de faire convient mieux à Viège, dont les joueurs se sont montrés plus rapides et possèdent un gardien excellent et particulièrement en forme. Quand on pense que Bassani défendait la cage de Davos...

Le surentraînement de Davos, ces derniers jours, et les transformations au sein de ses lignes auront été vains. Par cette victoire, Viège a assuré sa place en ligue A, alors que les espoirs de Davos d'échapper à la relégation se sont pratiquement envolés.

A. B.

CLASSEMENTS

LIGUE A

Tour final

La Chaux-de-Fonds - Langnau 4-0 (2-0, 0-0, 2-0) ; Kloten-Genève Servette 1-4 (0-2, 0-0, 1-2).

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. La Chx-de-F.	5	4	—	1	22	12	11
2. Genève-Serv..	6	3	—	3	23	18	8
3. Langnau	5	3	—	2	15	13	6
4. Kloten	5	2	—	3	17	27	5
5. Sierre	5	1	—	4	10	17	2

Tour de relégation

Davos-Viège 2-4 (2-3, 0-0, 0-1).

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Viège	3	2	—	1	10	8	5
2. Zurich	2	2	—	—	11	7	4
3. Davos	3	—	—	3	9	15	2

LIGUE B

Poule de promotion

Coire-Berne 1-5 (0-1, 1-2, 0-2) ; Fribourg - Young Sprinters 7-4 (2-2, 1-1, 4-1) ; Kuesnacht-Bienne 5-4 (0-1, 4-2, 1-1) ; Grasshoppers - Lausanne 3-3 (2-2, 0-1, 1-0).

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Berne	3	2	1	—	20	7	5
2. Lausanne	2	1	1	—	10	6	3
3. Fribourg	2	1	1	—	10	7	3
4. Kuesnacht	2	1	1	—	7	6	3
5. Ambri Piotta	1	1	—	—	7	0	2
6. Grasshoppers	2	—	2	—	5	5	2
7. Y. Sprinters	2	1	—	1	9	11	2
8. Coire	3	—	—	3	6	16	0
9. Bienne	3	—	—	3	10	24	0

Poule de relégation

Saint-Moritz - Lucerne 7-5 (3-3, 2-2, 2-0) ; Thoune-Sion 3-3 (1-1, 2-2, 0-0) ; Uzwil-Lugano 4-2 (3-1, 0-0, 1-1).

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Lucerne	3	2	—	—	16	12	4
2. Thoune	2	1	1	—	9	5	3
3. Sion	2	1	1	—	5	4	3
4. Uzwil	2	1	—	1	6	8	2
5. Saint-Moritz	2	1	—	1	12	10	2
6. Lugano	3	1	—	2	10	9	2
7. Langenthal	2	—	—	2	3	8	0

Dans ce classement, il est tenu compte du match Lugano - Saint-Moritz 5-0 forfait pour Lugano. Saint-Moritz a déposé un protêt.

Lausanne - Ambri jeudi

La ligue suisse de hockey sur glace annonce que le match Lausanne - Ambri Piotta, comptant pour le tour de promotion de la ligue nationale B, aura lieu le jeudi 30 janvier à la patinoire de Montchoisi.

Des absences déterminantes au sein de la formation zuricoise

Genève Servette a fourni un bon match

KLOTEN - GENÈVE SERVETTE 1-4 (0-2 0-0 1-2)

MARQUEURS : Joris, 8me ; Chappot, 17me ; Moulin. 49me ; U. Luthi, 52me ; Sprecher, 56me.

KLOTEN : Fehr ; Buchser, Spitzer ; W. Frei, Rufer ; Spaeth, U. Lott, Altorfer ; U. Luthi, P Luthi H. Luthi ; Weber, Bosch, Huber. Entraîneur : Kobera.

GENÈVE SERVETTE : Clerc ; R. Rondelli, Conne ; Bettiol, Briffod ; Moulin, Chappot, Johner ; Giroud, Henry, Joris ; Sprecher, Naef, Rey. Entraîneur : Laurendeau.

ARBITRES : MM. Bosch, de Davos, et Vuillemin, de Neuchâtel.

NOTES : Patinoire de Kloten. Température relativement douce. Glace bonne. 4500 spectateurs. Kloten joue sans J. Lott toujours suspendu alors que les Genevois sont privés des services de Muller, blessés. A la fin du premier tiers-temps, P. Luthi se blesse à l'épaule et ne reviendra plus. Huber puis U. Lott évolue au centre de la ligne des Luthi. Le public chauvin et mal éduqué attaque l'arbitre Vuillemin à la fin de la deuxième période, une de ses décisions n'ayant pas été appréciée.

PÉNALITÉS : 4 minutes à Kloten plus 10 de méconduite à Weber, 6 minutes à Genève Servette.

LOGIQUE

Pesonne ne discutera la victoire de Genève Servette. Bien que trop large, elle a récompensé la meilleure équipe. Dans cette rencontre qui aurait pu être capitale pour les « Aviateurs » si La Chaux-de-Fonds avait perdu contre Langnau, les hommes de Kobera n'ont dominé leurs adversaires que durant le début du premier et du dernier tiers-temps. Mais encore fallait-il, pour concrétiser ces périodes de domination, savoir tirer au but ; c'est ce que n'ont pas su faire les maîtres de céans qui, par ailleurs, se sont écrasés sur un Clerc brillant.

A la décharge des Zuricois, signalons que les absences de J. Lott en défense et de P. Luthi dès le deuxième tiers-temps ont pesé lourd dans la balance. Privés de deux de leurs meilleurs éléments, les protégés du président Meli se sont désunis. Nerveux, ils ont abandonné le jeu collectif pour l'effort personnel.

Ceci n'enlève cependant rien au mérite des poulains de Laurandeau qui, décontractés, ont fourni une très bonne partie. La défense, notamment, a surpris en bien. Par leur calme et leur sens de la position, Conne et Briffod ont mis de l'ordre dans leur rang. Si en attaque, le trio Moulin, Chappot, Johner ressortit du lot, les autres n'ont pas démérité et plus particulièrement Fritz Naef qui se signala par quelques actions personnelles comme au bon vieux temps.

Décidément, ces Genevois se mettent toujours à convaincre lorsque c'est trop tard ! Dommage car à présent, le championnat est fini et la saison prochaine on ne se souviendra que du premier.

G. DENIS

EN LIGUE B, LAUSANNE CONCÈDE SON PREMIER POINT AU DOLDER

La résistance a départagé Fribourg et Young Sprinters

FRIBOURG - YOUNG SPRINTERS 7-4 (2-2 1-1 4-1)

MARQUEURS : Gilliéron, 1ère ; Burkhard, 6me ; Chevalley, 15me et 37me ; Winteregg, 17me ; Etienne, 39me et 49me ; Puro, 51me ; Henrioud, 52me ; Schaller, 54me ; Grossrieder, 59me.

FRIBOURG : Boschung ; Kindler, Fahrni ; Waeber, Hubscher ; Birbaum, Puro, Aeby ; Winteregg, Gilliéron, Mayor ; Grossrieder, Schaller, Etienne. Entraîneur : Haines.

YOUNG SPRINTERS 1 Nagel ; E. Paroz, Martini ; Renaud, Wittwer ; Burkhard, Chevalley ; Henrioud ; Hostettler, J.-J. Paroz, Reymond ; Dreyer, Hofer, Schmid. Entraîneur : Delnon.

ARBITRES : MM. Nusbaum, de Langnau et Maerki, de Berne.

NOTES : Patinoire des Augustins. Glace collante en raison du brouillard. 2500 spectateurs. A Young Sprinters, on note l'absence de Perret. A la 50me minute, Dreyer écope d'une pénalité de 10 minutes de méconduite ; il sera remplacé, au sein de sa ligne, par Cuénat.

PÉNALITÉS : Fribourg, 6 minutes ; Young Sprinters, 10 minutes plus 10 minutes de méconduite à Dreyer.

COHÉSION ET RYTHME

Samedi soir, à Fribourg, Young Sprinters a été battu par une équipe physiquement plus fraîche ; ce qui ne justifie pas la différence de trois buts au terme de 60 minuts de jeu. Certes, la victoire, en tombant dans l'escarcelle des hommes de Haines, ne s'est pas fourvoyée. Le contraire eût été illogique. Et pourtant ! Les « poulains » de Delnon ont certainement fourni une de leurs meilleures prestations de la saison. Au fil des rencontres, ils trouvent cohésion et rythme, deux qualités défaillantes en début de championnat, Hélas, ils ne purent soutenir (la défense en particulier) leurs efforts sur la longueur du débat.

D'emblée par un fort beau but de Gilliéron consécutif à une action de Mayor, les Fribourgeois affirmèrent leurs intentions : gagner. Cela ne suffit pas pour désarçonner les Neuchâtelois, qui mirent tout en œuvre pour remonter la marque et prendre l'avantage. Malheureusement, Nagel — brillant par moments — commit deux erreurs qui annihilèrent les efforts de ses avants, de Chevalley en particulier. Mais, à la fin de la seconde période, tous les espoirs étaient encore permis aux protégés de Delnon. Jusque-là, ils avaient fait jeu égal avec un adversaire en nets progrès. Mieux même : ils prirent l'avantage à la marque à trois minutes de la fin de ce second tiers-temps. Mais deux minutes plus tard, Etienne égalisait !

CONDITION PHYSIQUE

Dans l'ultime tiers-temps, alors que, les Fribourgeois soutenaient leurs efforts, il n'en fut pas de même des Neuchâtelois qui se désunirent pour, finalement, concéder trois buts dans les dix dernières minutes. Tandis que les jeunes défenseurs de Haines appuyaient les actions offensives de leurs camarades, il n'en fut rien côté Young Sprinters. De graves lacunes défensives allaient permettre aux maîtres de céans de s'imposer fort logiquement.

Finalement, il ressort de cette confrontation un élément précis : tant l'équipe neuchâteloise que fribourgeoise s'est considérablement améliorée depuis le premier match de championnat. C'est de bon augure pour l'avenir. Fribourg — l'équipe affiche 22 ans et demi de moyenne d'âge — pense déjà à la saison prochaine. Mercredi soir, le contrat de Haines sera reconduit. Quant à Young Sprinters, sa prestation de samedi laiss augurer beaucoup des prochaines échéances, contre Kusnacht en particulier.

P.-H. BONVIN

PRESSANTE. — La jeune équipe fribourgeoise, représentée ici par Mayor et Winteregg (17) qui se sont infiltrés entre le gardien Nagel et Martini, s'est faite très pressante en fin de partie (ASL)

Malgré le rajeunissement de son équipe

Kusnacht meilleur que Bienne

KUSNACHT - BIENNE 5-4 (0-1 4-2 1-1)

MARQUEURS : Probst, 14me ; Burkhardt, 24me ; Spœrri, 25me ; Kleiner, 35me ; Daendliker, 36me ; Kleiner (penalt)y 38me ; Spœrri, 39me ; Probst, 48me ; Daendliker, 51me.

KUSNACHT : Wettstein ; Peter, Schaublin ; Spœrri, Karpf ; Jud, Iselin, Lipps ; Daendliker, Frœhlicher, Grunder ; Burkhardt, Mongart, Klamett. Entraîneur : Peter.

BIENNE : Haenggi ; Kleiner, Meggert ; Beuer, Beyeler ; M. Burri, B. Burri, R. Probst ; Biedermann, Aeschlimann, Hurzeler ; Hugi, Perrenoud, J. Probst. Entraîneur : Cruiskank.

ARBITRE : MM. Bosch, d'Urdorf, et Fleury, de Neuchâtel.

NOTES : Patinoire de Kusnacht, temps froid, glace bonne. 1000 spectateurs. Kusnacht fait jouer ses juniors Iselin et Lipps dans sa première ligne.

PÉNALITÉS : 10 minutes contre Kusnacht et huit minutes contre Bienne.

BON NIVEAU

Cette rencontre qui a été d'un bon niveau technique, a vu la victoire méritée de l'équipe zuricoise. Grâce à leur jeu mieux soudé, les hommes de Peter ont légèrement dominé une formation seelandaise, qui plut par son engagement et sa sportivité.

Avec un peu de chance, les hommes de Cruishank auraient peut-être pu réussir le match nul. Il faut cependant convenir que le gardien de Kusnacht fit une excellente partie. Décidé dans ses interventions, il annihila avec brio la plupart des essais du trio Burri - Burri - Probst, qui a été la meilleure ligne visiteuse. Signalons, entre autres, que M. Burri ne quitta pratiquement pas la glace dès le second tiers-temps, évoluant tantôt en avant, tantôt en arrière. Chez Kusnacht, qui se révéla comme étant un os dur à croquer, les meilleurs se nommèrent Wettstein, Spœrri, Daendliker alors que les jeunes Iselin et Lipps, bien que manquant de métier, surprirent en bien, prouvant par là que le travail de Peter porte ses fruits.

INTÉRIM

GRASSHOPPERS ENREGISTRE SON SECOND RÉSULTAT NUL FACE AUX LAUSANNOIS !

GRASSHOPPERS - LAUSANNE 3-3 (2-2 0-1 1-0).

MARQUEURS : Wirz 2me et 25me ; Vogelsang 4me ; Friedrich 16me ; Naef 17me ; Friedli 57me.

GRASSHOPPERS : Meier ; Von Salis, Secchi ; Berner, Schurr ; Thomas, Naef, Heiniger ; Augustoni, Schlupp, Vogelsang ; Frutiger, Probst, Friedli. Entraîneur : Rosinak.

LAUSANNE : Luethy ; M. Bernasconi, Roccati ; Mévillot, Pion ; Wirz, A. Berra, R. Berra ; R. Bernasconi, Dubi, Descombaz ; Geiser, Neuhaus, Friedrich. Entraîneur : Bagnoud.

ARBITRES : MM. Brenzikofer, de Berne et Burlet, de Wallisellen.

NOTES : Patinoire du Dolder. Temps frais. 2600 spectateurs. Lausanne joue sans Winiger dont la licence a été retirée à Bienne.

PÉNALITÉS : Grasshoppers 6 minutes ; Lausanne 4 minutes.

NORMAL

Lausanne n'a pas été le foudre de guerre que l'on se représentait. Le nul qu'il a concédé aux hommes de Rosinak est des plus normaux. Si la formation de Bagnoud a plu par sa rapidité, en revanche, sa conception de jeu n'a guère convaincu. L'équipe manque d'esprit de collectivité et ses composants ont trop souvent abusé du jeu personnel. Même la ligne Berra-Berra-Wirz a déçu !

Ce n'est cependant pas le comportement offensif qui laissa le plus à désirer chez les visiteurs ; mais bien la défense, où les Rocatti, Pion et autres Mévillot ont « pataugé » devant les attaquants zuricois pourtant imprécis dans leurs passes. Heureusement pour ces derniers que Luethy dans le but fournit une partie honorable bien qu'il nous ait paru en quelques occasions mal inspiré dans son comportement.

SÉVÈRE

Ce jugement, sévère, des Lausannois est justifié par le fait que Grasshoppers n'a pas été irrésistible. Cette formation est une honorable équipe de ligue B, sans plus. Devant un Meier excellent, la défense est peu sûre. Quant à l'attaque, si elle démontre une bonne conception, elle se révèle par trop nerveuse et imprécise pour que ses actions soient productives. Seuls, Probst, Thomas et, par intermittence, Naef (qui vieillit) ressortent du lot. C'est aussi peu pour briguer une place en ligue supérieure. Ceci d'autant plus que le patinage de la plupart des Zuricois est loin d'être irréprochable.

G. DENIS

Bonne opération sédunoise à Thoune

THOUNE - SION 3-3 (1-1 2-2 0-0)

MARQUEURS : Titzé, 11me, 27me et 36me ; Kuenzi, 11me ; Equilino, 25me ; Kratzer, 40me.

THOUNE : Jaeggi ; Kuenzi, A. Mueller ; Baumgartner, Kuenzi ; Arm, Steuri, Berger ; Jenni, Stauffer, Kratzer ; Equilino. Entraîneur : Fako.

SION : Heldner ; Zermatten, Helfer ; Fontannaz, Germanier ; Titzé, Dondainaz, Dayer ; Deslarzes, Micheloud I, Micheloud II, Schrœter I ; Cossetto, Hoch. Entraîneur : Salzmann.

ARBITRES : MM. Fatton, de Neuchâtel, et Magnenat, de Morges.

NOTES : Patinoire de la Grabengut. 1000 spectateurs. Thoune joue à deux lignes ; Herren est blessé tandis que Wuelser, Jaeggi et Mueller sont au service militaire. Au second tiers-temps, Steuri cède sa place à Equilino. Nombreux « militaires » également chez les Sédunois. Pénalités : Thoune, 4 minutes ; Sion 6 minutes.

Rarement une équipe ne fut aussi nerveuse et crispée que Thoune dans cette importante rencontre. Il est vrai que les hommes de Fako ne sentent plus le même soutien de la part du public. On peut donc les compresdre.

Pendant le premier tiers-temps, ce fut particulièrement flagrant. De mauvaises passes, alliées, à une tactiuqe défensive peu compréhensible, énervèrent le public. De ce fait, Jaeggi eut à supporter tout le poids des attaques valaisannes. Les Sédunois plus rapides, et plus conbatifs, furent cependant de mauvais réalisateurs. Seuls, Dondainaz et Titzé ressortirent du lot. Quant aux Thounois, après ce début bien faible, ils se reprirent quelque peu, mais manquèrent de clairvoyance. Par trois fois, ils furent en supériorité numérique sans pour autant en retirer un avantage quelconque. Ils ne surent tirer profit de situations dangereuses créées devant un Heldner en très bonne forme et qui sauva son équipe d'une défaite certaine.

Le partage des points est équitable : les deux équipes étant de force semblable. Mais, si Thoune et Sion entendent garder leur place en ligue B, il s'agira pour eux de « mettre le gros paquet » sinon des désillusions pourraient être pénibles...

A. C.

Ecrasante victoire de l'URSS

L'URSS a remporté une victoire aisée, 10-2 (4-0, 6-1, 0-1) sur la sélection du Canada, à Ottawa, en présence de 10,000 spectateurs.

La menthe Blackmint désaltère

Avant le tournoi interrégional juniors

Le 16me tournoi interrégional juniors se déroulera le week-end prochain à Sierre. Toutes les rencontres se dérouleront en trois tiers-temps de 15 minutes de jeu effectif. Voici le programme :

Les sélections suivantes ont été annoncées aux organisateurs :

Suisse orientale. — Gardiens : Brun (Lucerne), Schurter (Kloten). Arrières : Muller (Davos), Schurch (Lucerne), Castelli (Ambri), Good (Coire), Wittenschwiler et Nussbaumer (Kloten). Avants : Sprecher, Keller et Schlaepfer (Davos), Iselin, Honegger et Monga (Kusnacht), Muttoni (Ambri), Waeger (Coire) et Willimann (Lucerne).

Suisse centrale. — Gardiens : Jorns (Rotblau berne) et Friedli (Olten). Arrières : Aeschlimann et Vœgeli (Langnau), Lauenstein (Bâle), Kaufmann et Brawand (Berne). Avants : Vonlanthen, Schwab et Nyffenegger (Berne), Wuetrich, Viegeli et Tschiemer (Langnau), Maissen et Borer (Bâle), Jenni (Thoune) et Tanner (Langenthal).

La sélection de la Suisse romande a déjà été publiée le 18 janvier.

● Championnat de troisième ligue : Université Neuchâtel - Couvet 7-4 (1-1, 3-1, 3-2).

En première ligue

Nette défaite de Saint-Imier

SAINT-IMIER - FORWARD MORGES 3-12

Marqueurs : Wittmer, Baume, Jeanrenaud ; Imesch (5), Burger (3), Penseyres (2), Vauthey, Moynat.

Notes : patinoire d'Erguel, cent cinquante spectateurs. Glace excellente. Arbitrage : MM. Andrié, de la Chaux-de-Fonds, et Geiser, de Fleurier.

Forward, qui n'a plus rien à perdre dans le groupe V, a joué de façon décontractée et a ainsi largement pris la mesure d'un Saint-Imier résigné à son triste sort : la culbute en deuxième ligue, puisque désormais un point suffira à son rival jurassien, Tramelan, pour se tirer d'affaire. Si la défense locale a été franchement catastrophique, les lignes d'attaque n'ont pas été en mesure d'inquiéter sérieusement les visiteurs.

FAB

patinage de vitesse

Un surprenant champion d'Europe

Le jeune étudiant norvégien en mathématiques Dag Fornaess, âgé de vingt ans, et originaire de Hamar, révélation de la saison, a enlevé le championnat d'Europe qui s'est déroulé sur l'anneau de vitesse d'Inzell, en Bavière. Dag Fornaess succède ainsi à son compatriote Fred-Anton Maier, qui a dû se contenter du septième rang. Au classement final, Fornaess, avec 174,085 points, a devancé le Hollandais Cornelius Verkerk (174,747) et le Suédois Goeran Claesson (174,767).

divers

Championnat suisse de biathlon

Nouvelle victoire de Gehrig

A Einsiedeln, Peter Gehring a remporté son deuxième titre de champion suisse de biathlon. Il avait déjà gagné cette compétition en 1963. Près de 70 concurrents ont participé à ce championnat dont la course de fond s'est déroulée dans de bonnes conditions. En revanche, pour le tir, les candidats au titre on été gênés par le soleil.

Les résultats :

Catégorie avec dioptre (20 km) : 1. sdt. Peter Gehring (Goeschenen) 1 h 28'03"n (10' de pénalisation au tir) ; 2. api. Fischer (Samedan) 1 h 28'27" (10') ; 3. pol. Schoenbaechler (Einsiedeln) 1 h 30'03" (11') ; 4. sgt. Vogel (Kriens) 1 h 30'55" (18') ; 5. cycl. Felder (Kriens) 1 h 39'02" (17').

Catégorie avec arme d'ordonnance (20 km) 1. FUS. Martin Gisler (Rueti), 1 h 38'41" (16') ; 2. fus. Eichelberger (Staefa) 1 h 43'42" (32') ; 3. Gren. Schuler (Bettschwanden) 1 h 43"50' (29).

Juniors (15 km) avec dioptre : 1. Andréas Schiesser (Ennenda) 1 h 06'43" (21') ; **avec arme d'ordonnance :** 1. Arthur Schnueriger (Schindellegi) 53'30" (8').

On raconte d'excellentes histoires sur nos service-men.

Vous vous rappelez sans doute l'annonce que nous avons fait paraître l'automne dernier pour demander à nos lecteurs de nous envoyer des anecdotes sur les service-men BP.

Ces anecdotes, nous les avons reçues, et bien plus nombreuses que nous ne l'espérions. Sincèrement merci.

Les ayant lues, nous ne pouvons cacher notre admiration, notre amusement, et aussi notre confusion: nous ignorions, en effet, que nos service-men étaient à ce point habiles, désintéressés, aimables, pleins d'initiative. Maintenant, nous le savons. Nous en avons pris bonne note. Et nous soufflerons à l'oreille de nos service-men que c'est à eux que nous devons notre réputation.

Voici l'histoire de service-man qui a obtenu le premier prix:

C'était vers la fin d'août 1962. Ma femme, mes deux enfants et moi avions terminé de délicieuses vacances au bord de l'Adriatique et rentrions à Genève en suivant la route ordinaire de Venise à Milan, afin de profiter quelque peu du charme des petites villes italiennes une dernière fois.

Quelques kilomètres après Vérone, nous nous sommes arrêtés dans un village, dont j'ai malheureusement oublié le nom, afin de nous restaurer. Pendant que mon épouse s'installait avec les enfants à la terrasse d'un petit restaurant, je me rendais à une station-service et laissais ma voiture au service-man pour un service très minime: plein d'essence, d'eau et peut-être d'huile, avec lavage éventuel des glaces.

Notre collation fut de courte durée: un peu de jambon et de pain et du Coca-Cola, mais la note fut salée.

Je retournai donc prendre ma voiture à quelques pas, et après avoir discuté un instant de la pluie et du beau temps avec l'employé de la station, je lui faisai remarquer la cherté des auberges de sa contrée. Comme il n'en croyait pas un mot, je lui montrai la note du restaurant que j'avais en poche. A sa lecture, il n'eut qu'un mot: «Aspetta!» et s'élança en direction du restaurant. Quelques minutes après, il retournait triomphant vers nous, me remboursait presque la moitié de ce que j'avais payé, et d'un air réjoui m'expliquait: «Ils se sont trompés!»

Et nous sommes repartis avec un bon souvenir de plus.

Elle nous a été adressée par Monsieur Jean Skrobeck, Vidollet 33 à Genève.

Des douzaines d'autres histoires auraient tout aussi bien (ou presque aussi bien) mérité le prix. C'est pourquoi nous avons également attribué plus de 100 prix de consolation. (Nous n'avons eu qu'à choisir parmi toutes les jolies choses que l'on trouve dans nos autoshops.) Une façon comme une autre de vous remercier de nous avoir prouvé ceci:

Les service-men BP jouent également un rôle important dans notre histoire.

GGK

ski

Après le week-end tricolore de Megève et de Saint-Gervais

Retour en force de l'équipe de France

Les Autrichiens cèdent peu à peu le pas à leurs adversaires

Les Autrichiens ont peu à peu perdu le bénéfice qu'ils avaient retiré de leur intense préparation estivale : à leur série de victoires en chaîne du début de saison, l'équipe de France (masculine et féminine) vient de répondre avec beaucoup d'aplomb : à Saint-Gervais et à Megève, les Français ont effectivement gagné tout ce qu'il y avait à gagner : Henri Duvillard et Isabelle Mir en descente ; Ingrid Lafforgue et Alain Penz en slalom spécial ; Annie Famose et Alain Penz au combiné. En plus de cela, Annie Famose a pris la tête du classement intermédiaire de la coupe du monde. Si l'on fait le compte de tout ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, on constate que les Français ont très rapidement fait pencher la balance de leur côté.

Et c'est à partir de ce moment que le match à deux va vraiment commencer. A égalité de forme, c'est désormais une question de vigueur morale, de résistance, d'engagement en compétition. Les épreuves du Kandahar qui ont lieu en cette fin de semaine à Sankt-Anton, en Autriche montreront si les Français sont en mesure de poursuivre, ou si les Autrichiens peuvent répondre avec la sérénité qu'ils avaient au début du mois de janvier.

Il y a une sorte de cristallisation autour de ces deux équipes qui sont vraiment les géantes actuelles du ski alpin et c'est de leur affrontement pour la suprématie que dépend l'intérêt des courses futures. Il semble que les autres n'aient plus grand chose à espérer, du moins dans l'immédiat. Il existe en somme deux collectivités agissantes, et quelques individualités qui éprouvent beaucoup de peine à se mettre en évidence. Parmi ces individualités, Jean-Daniel Daetwyler en ce qui concerne la descente ; Giovanoli, Frei et surtout l'Américain Sabich en slalom spécial.

PRÉPARATION FONCIÈRE

Tout le reste n'est que poussière et même un skieur aussi talentueux que le Norvégien Mjœn ne parvient pas à se préserver de l'engloutissement. S'il jouissait des mêmes avantages, des mêmes facilités que les Français ou les Autrichiens, Mjœn serait vraisemblablement un des tout premiers slalomeurs du monde. Mais, en ce qui lui manque, c'est la préparation foncière.

A la suite de ses résultats de Wengen et de Kitzbuhl, Giovanoli était parti confiant pour Megève : troisième de la première manche, il était en train de réaliser une performance de premier plan dans la seconde alors qu'il a enfourché l'avant-dernière porte : il a été disqualifié. Il aurait peut-être été deuxième ou troisième, mais la disqualification guette vraiment chaque slalomeur. Parce que chacun doit aller à la limite de ses possibilités.

AFFIRMATION

Cependant, Frei a enfin obtenu le deuxième bon résultat dont il avait besoin pour accéder éventuellement au premier groupe. Il a réalisé une excellente affaire tandis que l'Américain Sabich s'affirmait définitivement. En effet septième à Wengen et deuxième à Kitzbuhl, Sabich s'est classé au 3me rang et il est, avec les deux Suisses, celui dont les maîtres de la spécialité devront le plus se méfier dans l'avenir.

Je dis bien : les maîtres. Car si Matt donna d'abord l'impression de s'élever au-dessus de ses adversaires, on remarque que le destin lui a appris à voler un peu plus bas. Matt ne réussit plus aussi bien qu'à l'ouverture de la saison. Ce dont profitent Huber et Tritscher pour lui contester sa première place dans l'équipe autrichienne : Tritscher a gagné à Wengen et il est cette fois encore 4me, comme à Kitzbuhl ; quant à Huber, il retrouve peu à peu sa forme de la médaille d'argent des Jeux olympiques : 2me à Kitzbuhl, 2me à Megève.

SUPÉRIORITÉ DE PENZ

A Kitzbuhl, il a été battu de deux centièmes de seconde seulement par Russel. A Megève, il a perdu plus de deux secondes sur Alain Penz. Autrement dit, sur les lieux même où l'année passée il obtint par sa victoire sa qualification pour les Jeux olympiques, Alain Penz a déclassé ses adversaires. Megève est donc l'endroit de ses exploits. En slalom, il arrive rarement que l'on gagne avec un tel écart. D'ailleurs les trois suivants sont groupés en l'espace de 38 centièmes de seconde. Cela met particulièrement en évidence la supériorité de Penz dans ce slalom spécial.

Guy CURDY

CLASSEMENTS

Slalom messieurs

1. Alain Penz (Fr) 126"10 (63"35 et 62"75) ; 2. Herbert Huber (Aut) 128"20 (65"54 et 62"66) ; 3. Spider Sabich (EU) 128"25 (64"75 et 63"50) ; 4. Tritscher (Aut) 128"58 (63"78 et 64"80) ; 5. Frei (S) 130"63 (66"57 et 64"06) ; 6. Fernandez-Ochoa (Esp) 131"21 ; 7. Digruber (Aut) 132"10 ; 8. Duvillard (Fr) 132"22 ; 9. Chaffee (EU) 132"50 ; 10. De Tassis (It) 132"61 ; 11. Matt (Aut) 132"76 12. Tschudi (No) 133"08 ; 13. Sprecher (S) 133"13 ; 14. Hamre (No) 133"14 ; 15. Fersch (All. O) 133"18 ; 16. Sailer (Aut) 133"37 ; 17. Bleiner (Aut) 134"33 ; 18. Stefani (It) 134"66 ; 19. Strohmeier (All. O) 134"73 ; 20. Tischhauser (S) 134"73. Puis : 25. Daetwyler (S) 136"05. Tous les autres Suisses ont été éliminés.

Combiné descente-slalom : 1. Alain Penz (Fr) 21,772 ; 2. Henri Duvillard (Fr) 25,880 ; 3. Reinhard Tristscher (Aut) 32,814 ; 4. Huber (Aut) 34,070 ; 5. Matt (Aut) 37,975 ; 6. Sabich (EU) 40,655 ; 7. Sprecher (S) 45,840 ; 8. Hebron (Ca) 51,530 ; 9. Daetwyler (S) 51,790 ; 10. Shepherd (Ca) 56,976. — puis : 14. Tieschhauser (S) 62,080 ; 15. Frei (S) 63,343.

Coupe du monde : 1. Karl Schranz (Aut) 110 p. ; 2. Henri Duvillard (Fr) 62 ; 3. Reinhard Tritscher (Aut) 58 ; 4. Matt (Aut) 54 ; 5. Russel (Fr) 51 ; 6. Penz (Fr) 46 ; 7. Huber (Aut) 43 ; 8. Messner (Aut) et Daetwyler (S) 42 ; 10. Sabich (EU) 39 ; 11. Orcel (Fr) 32 ; 12. Giovanoli (S) et J.-N. Augert (Fr) 31 ; 14. Cordin (Aut) 30 ; 15. J.-P. Augert (Fr) 27 ; 16. Frei (S) 23. Puis : 18. Minsch (S) et Sprecher (S) 11.

Coupe du monde par nations : 1. Autriche 577 p. (361 messieurs + 216 dames) et France 577 (270 + 307) ; 3. Etats-Unis 222 (45 + 177) ; 4. Suisse 161 (135 + 26) ; 5. Allemagne de l'Ouest 79 (2 + 77) ; 6. Canada 28 (13 + 15) ; 7. Italie 26 ; 8. Grande-Bretagne 12 ; 9. Norvège et Espagne 6.

Descente dames

1. Isabelle Mir (Fr) 1'55"27 ; 2. Annie Famose (Fr) et Anne-Marie Proell (Aut) 1'55"48 ; 4. Olga Pall (Aut) 1' 55"66 ; 5. Françoise Macchi (Fr) 1' 55"91 ; 6. Judy Crawford (Can) 1' 55"96 ; 7. Michèle Jacot (Fr) 1'56"06 ; 8. Wiltrud Drexel (Aut) 1'56"41 ; 9. Ingrid Lafforgue (Fr) 1'56"54 ; 10. Karen Budge (EU) 1'56"80 ; 11. Florence Steurer (Fr) 1'56"90. Puis : 24. Fernande Schmid-Bochatay (S) 1'59"22 ; 26. Edith Sprecher-Hiltbrand (S) 1' 59"43 ; 40. Michèle Rubli (S) 2'01"28 ; 41. Vreni Inaebnit (S) 2'01"32 ; 42. Anneroesli Zryd (S) 2'01"46 ; 51. Gret Hefti (S) 2'03"15 ; 56. Francine Moret (S) 2'03"84 ; 69. Ruth Wehren (S) 2'06"20. Ont abandonné : Heidi Schillig (S) et Giovanna Tiezza (It).

Combiné de Saint-Gervais (descente-slalom) : 1. Annie Famose (Fr), 3087 points ; 2. Ingrid Lafforgue (Fr), 7185 p. ; 3. Michèle Jacot (Fr), 12,575 p. ; 4. Florence Steurer (Fr), 18,175 p. ; 5. Judy Nagel (EU), 23,203 p. ; 6. Olga Pall (Aut), 26,985 p. Puis : 15. Anneroesli Zryd ; 19. Edith Sprecher-Hiltbrand ; 29. Vreni Inaebnit ; 41. Francine Moret ; 42. Michèle Rubli ; 44. Ruth Wehren.

Coupe du monde : 1. Annie Famose (Fr) 101 p. ; 2. Gertrud Gabl (Aut) 90 p. ; 3. Rosi Mittermaier (Al) 71 p. ; 4. Isabelle Mir (Fr) et Wiltrud Drexel (Aut) 64 p. ; 6. Kiki Cutter (EU) 59 p. ; 7. Judy Nagel (EU) 49 p. ; 8. Ingrid Lafforgue (Fr) 47 p. ; 9. Françoise Macchi (Fr) 37 p. ; 10. Olga Pall (Aut) 31 p. Puis : 13. Fernande Schmid-Bochatay (S) 20 p. ; 23. Anneroesli Zryd (S) 6 p.

Classement par nations de la coupe du monde : 1. Autriche, 553 p. ; 2. France, 549 p. ; 3. Etats-Unis, 205 p. ; 4. Suisse, 153 p. ; 5. Allemagne, 79 p. ; 6. Canada, 28 p.

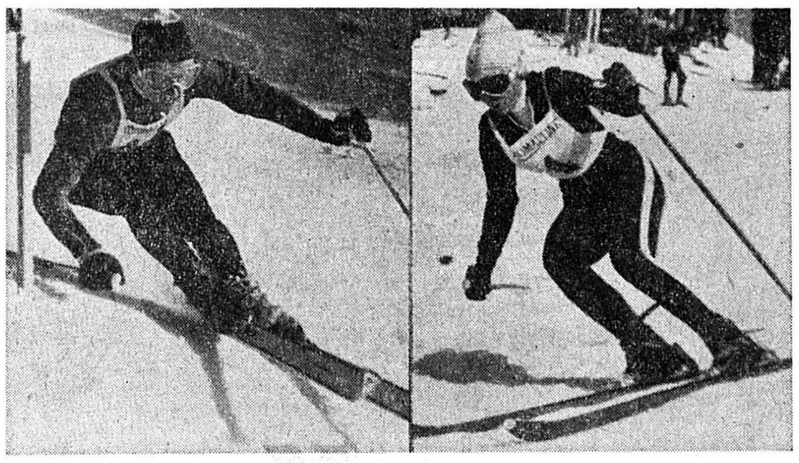

VAINQUEURS. — Le jeune Biennois Dominique Manigley (à gauche) et Catherine Cuche

(Avipress - F.-A. B.)

Les 42mes championnats jurassiens — épreuves alpines

Brillante victoire de Catherine Cuche

Catherine Cuche et Daniel Besson ont dominé, de la tête et des épaules les 42mes championnats jurassiens de ski alpin qui se sont déroulés aux Bugnenets dans des conditions idéales et par un soleil resplendissant.

L'an dernier déjà, le jeune Biennois Dominique Manigley avait laissé une très forte impression, surtout en slalom spécial. Cette année, sur un tracé fort bien préparé et piqueté par J.-P. Tosalli, le junior seelandais, Manigley s'est imposé de brillante manière. Il laisse derrière lui tous les juniors y compris le champion sortant Daniel Besson puisque son excellent « chrono » n'a été approché que par ce dernier.

La suprématie de Catherine Cuche ne se discute même pas, tant la skieuse de Saint-Imier était à l'aise sur des pentes qu'elle connaît parfaitement. Cathy a pris le meilleur sur une Micheline Hostettler en bonne forme et sur Isabelle Girard, très malchanceuse, qui manqua une porte.

REVANCHE

Si, chez les dames, Catherine Cuche s'imposait aisément comme samedi (slalom géant) la lutte fut plus ouverte chez les messieurs lors du slalom spécial. Un bon nombre de favoris fut rapidement mis hors course. Ceci d'autant plus que le tracé du Biennois André Mottet parsemé de traquenards était particulièrement dur et glacé. Ainsi, les Wirz, Calame, Jaeger et autres favoris furent-ils battus. Assurant ses deux manches et faisant preuve d'une belle maîtrise le second du slalom spécial de samedi, Daniel Besson se révélait le plus rapide et remportait un succès mérité, enlevant, du même coup, le combiné. Derrière Besson, on trouve un skieur qui se montre toujours très régulier, Frédy Vernez. Quant à la médaille de bronze, elle revient au skieur local Claude Meyer. C'est une agréable surprise.

F.-A. B.

CLASSEMENTS

SLALOM GÉANT

Dames (10 partantes - 7 classées) : 1. Catherine Cuche (Saint-Imier) 1' 42"74 ; 2. Micheline Hostettler (La-Chaux-de-Fonds) 1'47"07 ; 3. Martine Blum (La Chaux-de-Fonds 1' 53"50 ; 4. Claudine von Gunten (La-Chaux-de-Fonds) 1'59"03 ; 5. denise Thiébaud (Tête-de-Ran) 2'00"03.

Juniors (20-21) : 1. Dominique Manigley (Bienne) 1'41"21 ; 2. Jaeger (Arosa) 1'42"36 ; 3. Vauthier (Chasseral - Dombresson) 1'44"39 ; 4. Wirz (Le Locle) 1'44"41 ; 5. Liechti (Tête-de-Ran) 1'44"54.

Seniors (23-18) : 1. Daniel Besson (Tête-de-Ran) 1'41"61 ; 2. Fallet (La Chaux-de-Fonds) 1'42"7 ; 3. Vernet (Malleray - Bévillard) 1'43"43 ; 4. Gobat (Moutier) 1'43"91 ; 5. Balmer (Tête-de-Ran) 1'44"23.

SLALOM SPÉCIAL

Dames (10 partantes - 5 classées) : 1. Cuche (Saint-Imier) 1'41"53 ; 2. Hostettler (La Chaux-de-Fonds) 1'47"05; 3. Blum (La Chaux-de-Fonds) 1'53"88 ; 4. Claudine Vuilleumier (Tramelan) 2' 06"73 ; 5. Edmée Cuche (Chasseral) 2'10"04.

Juniors (30-8) : 1. Vauthier (Chasseral) 1'43"26 ; 2. Cosandier (La Chaux-de-Fonds) 1'44"01 ; 3. Déplazes (Le Locle) 1'46"37.

Seniors : 1. Besson (Tête-de-Ran) 1' 39"90 ; 2. Vernez (Malleray) 1'42"13 ; 3. Meyer (Saint-Imier) 1'42"98 ; 4. Balmer (Tête-de-Ran) 1'47"49 ; 5. Favre (La Chaux-de-Fonds) 1'50"65.

Combiné - Dames : 1. Catherine Cuche 8,927 p. ; 2. Micheline Hostettler 9,222 ; 3. Martine Blum 9,598. — **Juniors :** 1. Charles Vauthier 9,030 ; 2. Walter Déplazes (Le Locle) 9,174 ; 3. Pierre Bachelin (Chasseral) 9,417. — **Seniors :** 1. Daniel Besson (Tête-de-Ran) 8842 ; 2. Frédy Vernez (Malleray) 8967 ; 3. Charles Meyer (Saint-Imier) 9,046 ; 4. Jacques Balmer (Tête-de-Ran) 9,223 ; 5. Jean-Pierre Dubois (Le Locle) 9354.

La quatrième journée de ski nordique à la Brévine

Succès de Mast devant Haas et Brandt

Ce fut une véritable fête que cette 4me journée de ski nordique organisée par le Ski-club La Brévine. 1500 personnes ont assisté à ses courses de fond, rendues très très intéressantes par le fait qu'on peut suivre les « fondeurs » sur la presque totalité du parcours.

RALAIS 3 X 3 KILOMÈTRES

Des 22 équipes engagées dans cette épreuve, 21 ont terminé leur parcours. Au 1er passage, La Brévine II menait devant les Breuleux I et les Cernets I. Les Breuleux I, au 2me passage, précédaient les Cernets. Marcellin Garin, le dernier relayeur des Cernets, fit la décision dans la dernière boucle... mais il devait s'incliner pour le meilleur temps individuel derrière Charles Benoit (8'36") et Jean-Paul Brasey (8'40"), deux jeunes « fondeurs » de La Brévine I (deuxième).

FATTON TRIOMPHE CHEZ LES JUNIORS

50 juniors ont terminé leur parcours de 10 km (deux boucles de 5 km chacune pour une dénivellation totale de 300 mètres). Au 1er passage Robert Fatton des Cernets et Verrières menait déjà avec une minute 20 secondes d'avance sur Gaston Niederhauser de Nyon. A l'arrivée, l'espoir verrisan avait encore augmenté son avance sur son adversaire direct qui prenait une seconde place méritée. Derrière, on se battait pour les places d'honneur.

MAST CASSE UN SKI ET... GAGNE !

Mast s'est imposé grâce à sa classe et à sa volonté. A l'arrivée, il relevait : « La course a été dure et le départ en ligne a ceci de négatif que personne ne veut prendre la responsabilité de mener. » Lors du premier passage (5 km), Haas et Mast passaient ski dans ski ; ces deux « fondeurs » étaient suivis par Bernard Brandt (à 16 sec.) et Michel Borghi tous deux des Diablerets. Entre le 5me et le 10me kilomètre, Mast allait décramponner Haas lui prenant 23 secondes. Le coureur des Diablerets passait au 10me km en 33'37". Derrière, Brandt luttait avec énergie mais concédait pourtant 59 secondes. A quelque 50 mètres de l'arrivée, Denis Mast cassait un ski ; il terminait cependant en grand vainqueur dans le temps remarquable de 50'21". Joseph Haas prenait la 2me place à 47 secondes. Quant à Bernard Brandt, il prenait la 3me place.

F. Jt.

RÉSULTATS

Seniors et élite : 1. D. Mast (Les Diablerets), 50'21" ; 2. J. Haas (Marbach), 51'08" ; 3. B. Brandt (Les Diablerets), 51'50" ; 4. U. Wenger (Berne), 52'23" ; 5. R. Hugi (Berne), 52'45" ; 6. Borgi (Les Diablerets), 52'59" ; 7. Ducommun (La Sagne), 53'57" ; 8. Dreyer (Le Locle), 53'59" ; 9. Schneider (La Brévine), 54'10" ; 10. Pochon (La Brévine), 54'32". **Juniors :** 1. R. Fatton (Les Cernets-Verrières), 35'1" ; 2. G. Niederhauser (Nyon), 37'56" ; 3. R. Matthey (Le Brassus), 38'35" ; 4. Locatelli (Le Brassus), 83'58" ; 5. Pilloud (Nyon), 39'04". **Dames :** 1. Jacqueline Frey (Mont-Soleil), 46'02" ; 2. D. Barth (Olten), 46'29" ; 3. C. Strumpferc (Berne), 49'02". **Relais O.J. :** 1. Cernets et Verrières I, 26'24" ; 2. La Brévine I, 26'45" ; 3. Les Breuleux I, 27'16" ; 4. Les Breuleux II, 28'38" ; 5. Cernets et Verrières II, 28'57".

ACCIDENT PEU BANAL

Jean-Marie Béguelin, du Ski-club des Cernets et Verrières, habitant Fleurier, a reçu le piolet d'un concurrent dans l'estomac lors d'une épreuve de fond. Immédiatement entouré, transporté sur une luge et examiné par un médecin, le blessé a été conduit à l'hôpital de Fleurier pour y subir une radiographie. Son état n'inspire pas trop d'inquiétude, heureusement.

Les courses des « Tre-Tre » à Madonna di Campiglio

Prinzing et De Nicolo gagnants du week-end

A Madonna di Campiglio, les courses des Tre-Tre se sont poursuivies par le slalom géant couru en deux manches. Cette épreuve a été marquée par une véritable hécatombe dans la première manche. Dès les premiers passages la piste était devenue impraticable et plus de la moitié des concurrents ont été disqualifiés. Les organisateurs durent déplacer le parcours de la seconde manche. La première place est revenue à l'Allemand Gerhard Prinzing, qui s'était classé quatrième de la descente derrière les Suisses. Ces derniers ont été moins brillants et seul Kurt Huggler (9me) a réussi à se classer parmi les dix premiers. Le classement de ce slalom géant :

1. Prinzing (Al) 3'52"02 ; 2. Hecklmiller (Al) 3'52"69 ; 3. Grahn (Su) 3'54"91 ; 4. Rieger (Al) 3'55"24 ; 5. Piazzalunga (It) 3'55"53 ; 6. Hinterholzer (Aut) 3'57"99 ; 7. Duncan (Can) 3'58"12 ; 8. Bachleda ol) 3'59"87 ; 9. Kurt Huggler (S) 3'59"98 ; 10. Olsson (Su) 4'02"85.

Comme on pouvait le prévoir, les Suisses ont été moins à l'aise qu'en descente et en slalom géant dans le slalom spécial des « Tre-Tre », à Madonna di Campiglio, slalom spécial qui a été remporté par l'Italien Felice de Nicolo. Le meilleur d'entre eux, Walter Tresch, a pris la dixième place, à plus de six secondes du vainqueur. Voici le classement :

1. Felice de Nicolo (It) 84"91 ; 2. Riml (Aut) 85"60 ; 3. Bachleda (Pol) 86"56 ; 4. Grahn (Su) 86"83 ; 5. Piazzalunga (It) 7" 87 ; 6. Hagn (Al) 88"18 ; 7. Rieger (Al) 88"24 ; 8. Prinzing (Al) 8"87 ; 9. Stock (Aut) 91"10 ; 10. Walter Tresch (S) 91"15.

Seniors - élite (15 km) : 1. Denis Mast (Les Diablerets) 50'21" ; 2. Haas (Marbach) 51'08" ; 3. Brandt (Les Diablerets) 51'50" ; 4. Wenger (Berne) 52'23" ; 5. Hugi (Berne) 52'45" ; 6. Borghi (Les Diablerets) 52'59" ; 7. Ducommun (La Sagne) 53'57".

Juniors (10 km) : 1. Robert Fatton (Les Cernets-Verrières) 35'11" ; 2. Niederhans (Nyon) 37'56" ; 3. Matthey (Le Brassus) 38'35" ; 4. Locatelli Le Brassus) 38'58" ; 5. Pilloud (Nyon) 39'04" ; 6. Schmid (Le Brassus) 39'27".

Dames (10 km) : 1. Jacqueline Frey (Mont-Soleil) 46'02" ; 2. Doris Barth (Olten) 46'29".

UN TIERCÉ DE VALEUR. — Joseph Haas (à gauche), Denis Mast (le vainqueur au centre) et Bernard Brandt (à droite)

(Avipress - FYJ)

Les championnats nordiques fribourgeois à Riaz

Les frères Haymoz se sont mis en évidence

Les 12mes championnats nordiques fribourgeois ont débuté à Riaz par la course de fond individuelle, qui s'est courue dans de bonnes conditions. Le vétéran Michel Haymoz (Riaz) a une nouvelle fois pris le meilleur sur les seniors. Puis ces concours se sont achevés par la course de relais. Chez les seniors, le club organisateur, avec les frères Michel, Laurent et Raymond Haymoz et Franco Piller, s'est imposé devant Im Fang, qui, à la suite de l'absence de Louis Jaggi, avait aligné deux juniors, ce qui lui a d'ailleurs coûté le titre dans cette dernière catégorie.

Les résultats :

Juniors 3 fois 7 km 500 : 1. Albeuve (W. Beaud, Pythoud, H. Beaud) 1 h 22'53"8 ; 2. Cerniat 1 h 25'51"2 ; 3. Grattavache 1 h 26'38"4.

Seniors 4 fois 7 km 500 : 1. Riaz I (Michel, Laurent, Raymond Haymoz, Franco Piller) 1 h 39'2"8 ; 2. Im Fang 1 h 42'55"6 ; 3. Plasselb 1 h 48'04" ; 4. Charmey 1 h 48'32"2 ; 5. Riaz II 1 h 49'26"2. — Meilleurs temps : 1. Michel Haymoz 24'06"4 ; 2. Laurent Haymoz 24'08"8 ; 3. Alphonse Schuwey (Im Fang) 24'42"8.

Fond OJ 4 km : 1. Gilbert Piccond (Grattvache) 15"07" ; 2. François Tissot (Cerniat) 15'31"8 ; 3. Marcel Dousse (Plasselb) 15'35"4.

Juniors (7 km 500 - 45 partants) : 1. Elmar Buchs (Im Fang) 25'04"8 ; 2. Henri Beaud (Albeuve) 25'20"1 ; 3. Jean-Claude Schuwey (Im Fang) 25'34" ; 4. Oscar Tissot (Cerniat) 26'14"4 ; 5. Jean Bosson (Riaz) 26'55"4.

Seniors et vétérans (15 km - 60 partants) : 1. Michel Haymoz (Riaz) 51'37"2 (1er vétéran) ; 2. Bernard Overney (Charmey) 52'58"6 ; 3. Laurent Haymoz (Riaz(53'15" (1er senior) ; 4. Alphonse Schuwey (Im Fang) 53'45"4 ; 5. Georges Gottofrey (Albeuve) 54'36".

Les couleurs helvétiques à l'honneur à Reit im Winkl

Giger et le junior Kaelin gagnent le fond

Le jeune skieur nordique de Saint-Moritz Albert Giger (22 ans), qui présente la particularité d'avoir une pulsation de 38 au repos, a remporté l'épreuve individuelle des 15 km du concours nordique de Reit im Winkl (Bavière), épreuve dotée de l'écu d'Allemagne. Albert Giger, membre de l'équipe nationale avec laquelle il avait pris la quatrième place la veille dans le relais, a couvert les 15 km en 49'33". Il a devancé de huit secondes le Tchécoslovaque Karel Stefl, qui lui avait pris 25 secondes la semaine dernière au Brassus.

Chez les juniors (10 km), la victoire est revenue à Alfred Kaelin, qui a fait preuve d'une nette supériorité. En effet, le coureur d'Einsiedeln a battu de près d'une minute le Français Verguet.

Enfin, le concours du combiné nordique est revenu à l'Allemand Ralph Poehland devant le Norvégien Markus Svensen. Ralph Poehland, qui avait pris la tête du concours lors du saut, a conservé sa position dans l'épreuve de fond, où il a réalisé 53'36".

Fond 15 km : 1. Albert Giger (S) 49'33"; 2. Stefl (Tch) 49'41" ; 3. Andersson (Su) 49'48" ; 4. Faistavr (Tch) 49'53" ; 5. Linder (Su) 50'41" ; puis : 15. Svensen (No) 51'49" ; 19. Stuessi (S) 52'04" ; 20. Jaggi (S) 52'24" ; 37. Poehland (Al) 53'36.

Combiné nordique : 1. Ralph Poehland (Al) 457,60 points ; 2. Svensen (No) 435,7; 3. Rygl (Tch) 429,8 ; 4. Kucera (Tch) 428,1 ; 5. Winkler (Al) 427,25.

Fond 10 km juniors : 1. Alfred Kaelin (S) 35'36" ; 2. Verguet (Fr) 36'34" ; 3. Lengg (Al) et Primud (It) 37'10" ; puis : 6. Keller (S) 37'22".

Combiné nordique juniors : 1. Weid (No) 457,19 points ; 1. Klumpp (Al) 406,7 ; 3. Klumpp (Al) 398,35.

Relais 3 fois 10 km : 1. Suède (Andersson 33'26", Gryth 34'26", Soeren 35'28"), 1 h 43'20" ; 2. Tchécoslovaquie (Stefl 33'59", Perina 35'35", Luvtak 36'00") 1 h 1'34" ; 3. Allemagne I (Ganter 33'37" Gehring 35'39", Reiser 36'47") 1 h 46'03" ; 4. Suisse (Stuessi 35'19", Jaggi 35'50", Giger 35'19") 1 h 46'28" ; 5. Allemagne II 1 h 48'30".

Championnat suisse de skibob au Lauberhorn

Les concurrents de Montana dominent

Les membres du club organisateur des prochains championnats du monde ont nettement dominé la première épreuve des championnats suisses, la descente, qui s'est courue sur la piste du Lauberhorn, à Wengen. En effet, les spécialistes de Montana-Crans ont pris les premières places. Seul le Bâlois René Sager (Bâle) a réussi à battre les Valaisans chez les juniors. Les résultats de la descente (2100 m - 470 m de dénivellation :

Messieurs : 1. Pierre Bonvin (Montana-Crans) 2'09"8 ; 2. Perren (Montana-Crans) 2'12"5 ; 3. Bonvin (Montana-Crans) 2'13"7 ; **Juniors :** 1. Sager (Bâle) 2'25"1. **Dames :** 1. Elisabeth Salmanovitz (Montana-Crans) 3'03"8.

Les championnats suisses se sont poursuivis par le slalom géant qui, comme la descente, a été dominé par les coureurs de Montana-Crans. Les résultats du slalom géant (1400 m - 340 m - 38 portes) :

Messieurs : 1. Bonvin (Montana-Crans) 1' 47"1 ; 2. Perren (Montana-Crans) 1'49"2 ; 3. Veuthey (Montana-Crans) 1'55". **Dames :** 1. Elisabeth Salmanovitz (Montana-Crans) 2'21"1.

Combiné : 1. Bonvin 9,918 p. ; 2. Perren 9,951 p. ; 3. Bonnet (Montana-Crans) 10,445 p. ; 4. Mignot (Lausanne) 10,559 ; 5. Paris (Montana-Crans) 10,606 p.. **Dames :** 1. Elisabeth Salmanovitz 11,775 p.

La remise des « mérites sportifs » s'est déroulée à Lausanne

Denis Oswald a reçu une nouvelle médaille

La traditionnelle cérémonie de remise des mérites sportifs de l'Association suisse des journalistes sportifs a eu pour cadre la salle du Conseil municipal de Lausanne. Elle était organisée par la section vaudoise de l'A.S.J.S. et par les autorités de la ville.

FORCES RÉUNIES

M. Ernest David, président de la section vaudoise, salua les diverses personnalités présentes. Puis, dans son allocution, M. Bussey, conseiller national, se félicita notamment que le challenge de la ville de Lausanne ait été décerné au quatre avec barreur, médaille de bronze à Mexico. Selon lui, le succès de cet équipage, formé de rameurs de diverses régions du pays, est un exemple des possibilités des sportifs helvétiques lorsque les forces se trouvent réunies.

M. Bussey et M. Jauch (Berne) remirent leur récompense à Denis Oswald, Peter Bolliger, Jakob Grob, Hugo Waser et au barreur Gottlieb Frœhlich. M. Furgler récompensa le lauréat du mérite individuel, le skieur de fond Joseph Haas. De son côté, M. Béguelin (Lausanne) décerna la médaille d'or à M. Wehrle, fondateur de l'agence « Sport-information ». M. Béguelin ne manqua pas d'associer au succès de M. Wehrle son épouse, première employée de l'agence zuricoise. Enfin, M. Ehinger eut l'honneur de récompenser le graphiste bâlois Herbert Leupin pour ses travaux artistiques en relation avec le sport.

L'Association des journalistes sportifs remit à son tour à M. Bussey ainsi qu'à M. Bornand, chef des sports de la ville de Lausanne, l'insigne d'or pour leur activité en faveur du mouvement sportif.

Les Suisses excellents au concours de saut d'Unterwasser

Le Norvégien Wirkola arrondit son palmarès

Comme ce fut déjà le cas lors des précédents grands concours de la saison, la première épreuve de la semaine internationale de saut, qui a eu lieu sur le tremplin d'Unterwasser, a donné lieu à un duel serré entre le Norvégien Bjœrn Wirkola et le Tchécoslovaque Jiri Raska. Grâce à un saut d'un très bon style à 67 mètres lors de la deuxième série, Bjœrn Wirkola a gagné cette épreuve. Jiri Raska, qui avait pris la tête après la première série (66 m 50), n'a pas pu faire mieux à sa seconde tentative. Il termina finalement à trois points du vainqueur de la semaine austro-allemande. Derrière ces deux concurrents, les Japonais Takashi Fujisawa et Yukio Kasaya ont pris les places d'honneur.

NOUVEAU RECORD

La surprise de la journée a été réalisée par les Suisses Hans Schmid et Josef Zehnder qui se sont classés respectivement cinquième et septième, devant des hommes tels que le Norvégien Bengt Tomtum et le Tchécoslovaque Zbygnew Hubac. Hans Schmid, qui avait déjà fait forte impression à l'entraînement, a réussi deux sauts de 66 m 50, soit 50 centièmes de moins que Bjœrn Wirkola, qui est devenu le nouveau recordman du tremplin, qui a été modifié récemment.

Quarante-deux sauteurs de douze nations ont participé à ce concours initial de la semaine suisse. Après la première série, Jiri Raska était en tête avec 113,3 points (66,5 m) devant Bj0rn Wirkola (112,5 p. - 66 m). Les Japonais Kasaya et Fujisawa étaient déjà troisième et quatrième devant Hans Schmid, qui avait obtenu 109,8 points (66,5 m). Dans la deuxième manche, Wirkola fut pratiquement le seul à améliorer sa performance. Il franchit 67 mètres dans un style impeccable. Son saut fut très bien taxé par les juges. Jiri Raska, dernier concurrent à s'élancer ne put faire mieux que l'ancien champion du monde. Les Suisses Hans Schmid et Josef Zehnder, encouragés par environ 6,000 spectateurs, firent aussi bien que lors de la première manche. Ils ont ainsi confirmé les progrès accomplis sous la direction de l'entraîneur allemand Ewald Roscher.

LE CLASSEMENT

1. Bjœrn Wirkola (No) 229,1 p. (66-67 m) ; 2. Jiri Raska (Tch) 226,1 p. (66,5-66,5) ; 3. Takashi Fujisawa (Jap) 223,3 p. (65-65) ; 4. Yukio Kasaya (Jap) 222,3 p. (65-65) ; 5. Hans Schmid (S) 221,6 p. (66,5-66,5) ; 6. Akitsugu Konno (Jap) 214,8 p. (64,5-63,5) et Josef Zehnder (S) 214 8 p. (64,5-63) ; 8. Bengt Tomtum (No) 210,8 p. (63,5-64) ; 9. Zbygnew Hubac (Tch) 210,4 p. (64-64,5). Puis : 20. Pfiffner (S) 197,4 ; 28. Heribert Schmid (S) 186,6 ; 30. Steiner (S) 184,9 ; 36. Von Grueningen (S) 168.

Classement par nation : 1. Japon 445,6 p. ; 2. Norvège 439,9 p. ; 3. Suisse 436,4 p. ; 4. Tchécoslovaquie 409,6 p.

Dimanche, 2 février 1969

à la Combe-Girard

LE LOCLE

Les meilleurs sauteurs du monde

NOUVEAU TREMPLIN entièrement transformé permettant de plus longs sauts, avec :
B. VIRKOLA, champion du monde - R. BACHLER et F. KELLER, médaillés olympiques - les Japonais T. FUJISAWA, 2me aux championnats du monde, A. KONNO, etc., ainsi que **les équipes américaine et tchécoslovaque.**

14 h 10 PRÉSENTATION DES DOUZES ÉQUIPES :
Allemagne, Autriche, Finlande, France, Japon, Italie, Norvège, Suède, Tchécoslovaquie, Etats-Unis, Yougoslavie, Suisse.

14 h 30 DÉBUT DU CONCOURS.

Xe finale de la semaine internationale de saut de la FSS

18 h 30 DISTRIBUTION DES PRIX devant l'hôtel de ville.
Trains spéciaux — Excellentes routes d'accès de partout
Grands parcs pour voitures — Prix d'entrée populaires
Tribunes
(Service d'autocars depuis NEUCHÂTEL)
Renseignements : Office neuchâtelois du tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 89
et Bureau officiel de renseignements, le Locle, tél. (039) 5 22 43.
Samedi soir, dès 20 h 30, à la SALLE DIXI :

Grand bal du ski

● Autobus depuis la gare du Locle.

Un goût naturel qui plaît
Une légèreté, une pureté
particulièrement recommandées
aux grands fumeurs

STELLA SUPER

SKI NOCTURNE

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis soir, dès 19 h 30, vous trouverez non seulement la « piste de la Bosse », mais également une nouvelle piste pour débutants, généreusement illuminées. A l'hôtel, sont servis les « plats sur assiette » à partir de Fr. 2.50. Nouvelle direction.

les femmes bien coiffées doivent leur succès et leur bonheur à « Jolistar » la permanente des vedettes.

Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins.
Ouvert sans interruption.
Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 5 31 33.

Auto-école Simca 1000
DOUBLE COMMANDE
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

Maculature en vente au bureau du journal

Transformation de PANTALONS
par le spécialiste
R. POFFET, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

A beaux vêtements
le meilleur des nettoyages
NORGE
(produits brevetés)
et vêtements toujours apprêtés
PRODUIT BREVET NORGE avec apprêt
NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÜMI TÉL. 5 25 44

Morbiers,
tables et chaises Louis XIII, cuivres, étains, tableaux et dessins de maîtres régionaux.
ARTS et STYLES,
terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

Actuellement profitez du

3 pour 2

et de notre nouveau service de nettoyage de vêtements au kilo

favorit
nettoyage à sec
tél. 8 45 27

Nos magasins :
Brévards 15, tél. 5 23 13
Seyon 21, tél. 5 17 51
Usine : Peseux, tél. 8 45 27, rue de Neuchâtel 6

CARROSSERIE DROZ

Exécution rapide et soignée de tous travaux de carrosserie

VAUSEYON-NEUCHATEL

bob

CHAMPIONNATS D'EUROPE À CERVINIA

Les médaillés olympiques dominent

L'Autrichien Erwin Thaler, qui avait annoncé après les Jeux olympiques de Grenoble son intention d'abandonner la compétition, est revenu sur sa décision. En compagnie de son équipier Reinhold Durnthaler, il a remporté le championnat d'Europe de bob à deux couru sur la piste « Lago Azzurro » à Cervinia. Ainsi, Thaler et Durnthaler ont ajouté à leur palmarès une nouvelle médaille d'or après celles gagnées en 1967 dans les championnats du monde (Val-d'Isère) et d'Europe (Innsbruck).

Ce championnat a réuni sur la piste située au pied du Matterhorn, piste longue de 1540 mètres pour une dénivellation de 139 mètres, des concurrents de onze nations. Le commerçant d'Innsbruck (39 ans - 1 m 74 - 86 kg) et son équipier, un étudiant en médecine de 27 ans (1 m 76 - 86 kg), ont enlevé le titre européen grâce à une excellente quatrième et dernière manche. En effet, lors de leur ultime descente, les deux Autrichiens ont amélioré le record de la piste en 1'15"00 (ancien record 1'15"36 par eux-mêmes la veille) et ont distancé les Roumains Panturu -Focseanu, qui étaient au commandement. Finalement, les Roumains, qui possédaient deux centièmes d'avance sur les Autrichiens après deux manches, ont concédé 74 centièmes à leurs adversaires.

Les Suisses n'ont guère été à l'aise dans ce championnat. Le sélectionné olympique René Stadler et son passager Pierre Scherrer, qui avaient réalisé le quatrième meilleur temps lors des essais, ont dû se contenter du dixième rang. Ils ont perdu 5"62 sur les vainqueurs. La seconde formation suisse, celle formée de Luedi - Meier, a terminé avec un retard encore plus important.

Un seul incident a été enregistré dans le cadre de cette compétition européenne : l'équipage tchécoslovaque Hora - Komarek est sorti de la piste. Les deux hommes n'ont été que légèrement blessés. Les Japonais, qui participaient à ce championnat en vue des Jeux olympiques de 1972 à Sapporo, ont été nettement distancés.

Le classement final établi sur quatre manches :

1. Erwin Thaler - Reinhold Durnthaler (Aut) 5'02"124 ; 2. Panturu - Focseanu (Rou) 5'02"88 ; 3. Servadei - Clemente (It) 5'05"21 ; 4. Baturone - Rosal (Esp) 5'05"25; 5. Frigo - Brancaccio (It) 5'05"73 ; 6. Evelyn - Cliffort (GB) 506"27 ; 7. Ostler - Hirt (Al) 5'06"27 ; 8. Parisot - Morazel 5'07"52 ; 10. Stadler - Scherrer (S), 5'07"76.

Accident mortel à Cortina d'Ampezzo

Victime d'une chute au cours d'un entraînement sur la piste olympique de Cortina-d'Ampezzo, l'Italien Renzo Navillot (24 ans, originaire de Chaton, dans le Val-d'Aoste) est décédé quelques heuers plus tard. Le bob à quatre de l'équipe du Val-d'Aoste s'était renversé à la sortie du virage précédant la ligne d'arrivée. Les entraînements ont été suspendus et le championnat d'Italie annulé.

cyclisme

Le Grand prix suisse fera étape à Colombier

Les têtes d'étapes du Grand prix suisse de la route, qui se déroulera du 5 au 8 juin prochain, seront les suivantes :

5 juin : Sion - Dullier. 6 juin : Dullier - Colombier. 7 juin : Colombier - Leysin. 8 juin : Leysin - Saas-Fee.

Cosette Québatte chez « Allegro »

Pour la saison à venir, la marque neuchâteloise « Allegro » a engagé les amateurs d'élite suivants : Daniel Biolley, Jean-Pierre Grivel, Michel Kuhn, Robert Thalmann, Hugo Lier, Max Maag, Jurg Peter, Othmar Huber, Robert Reusser.

La seule licenciée helvétique, Cosette Québatte, défendra également les couleurs neuchâteloises.

cyclocross

Gretener pour cinq secondes

CHAMPIONNAT SUISSE

Couru à Gansingen devant plus de 7,000 spectateurs, le championnat suisse de cyclocross a été marqué par le duel serré que se livrèrent les deux principaux candidats au titre : Hermann Gretener et Peter Frischknecht. La décision intervint près de l'arrivée en faveur de Hermann Gretener, qui a ainsi réédité son succès de 1966.

Dès le départ, Gretener, Fischknecht et Kuster se portèrent au commandement. Au sixième tour, Kuster lâcha prise. Les deux favoris poursuivirent la course de concert. Dans l'ultime boucle, alors que l'arrivée était en vue, Frischknecht, au passage d'un obstacle, fut légèrement distancé. Hermann Gretener (27 ans) en profita pour creuser le trou. Malgré ses efforts, Frischknecht ne put revenir sur lui et il échoua à cinq secondes. Le champion sortant Emanuel Plattner, a dû se contenter du 15me rang.

LE CLASSEMENT

1. Hermann Gretener (Wetzikon) les 24 km 400 en 58'25" ; 2. Frischknecht (Faellanden) à 5" ; 3. Kuster (Waedenswil) à 53" ; 4. Gretener (Bertschikon) à 1'15" ; 5. Steiner (Mœnchaltorf) même temps ; 6. Zweifel (Graenichen) à 1'29" ; 7. Stucki (Zurich) même temps ; 8. Wetter (Tegerfelden) à 2'20" ; 9. Zweifel (Rueti) à 2' 30".

gymnastique

Meinrad Berchtold vainqueur à Ames

Nouveau succès suisse

Poursuivant sa tournée à travers les Etats-Unis, l'équipe nationale helvétique a fait étape à Ames, où, en présence de 3000 spectateurs, elle a affronté une sélection de l'Université de l'Iowa. Cette quatrième confrontation s'est terminée par un nouveau succès des gymnastes suisses : 272,45 - 256,55. Au classement individuel, les protégés de Jack Guenthard ont pris ls six premières places, la victoire individuelle revenant à Meinrad Berchtold. Les Américains résussirent à s'imposer dans les exercices à mains livres. n

Hier, les gymnastes suisses ont pris l'avion à destination de Los-Angeles via Denver et Las Vegas. A Los-Angeles, ils bénéficieront d'un repos de trois jours.

Le classment individuel de la rencontre de Ames : 1. Meinrad Berchtold (S) 55,000 ; 2. Max Bruehwiler (S) 54,25 ; 3. Mueller (S) 54,10 ; 4. Greutmann (S) 53,85 ; 5. Aliesch (S) 53,60 ; 6. Huerzeler (S) 53,50 ; 7. Simmons (EU) 51,90. 1Knvf de cheval), Simmons (mains libres), Bruehwiler (S) 54,25 ; 3. Mueller (S) 54,10; 4. Greutmann (S) 53,85 ; 5. Aliesch (S) 53,60 ; 6. Huerzeler :S) 53,50 ; 7. Simmons (EU) 51,90.

SPORT-TOTO

Huddersfield - West Ham	0-2
Liverpool - Burnley	2-1
Newcastle - Manchester C.	0-0
Preston - Chelsea	0-0
Tottenham - Wolverhampton	2-1
Francfort - Duisbourg	2-1
Hambourg - B. Munich	2-2
Hertha Berlin - Braunschweig	renv.
Schalke - Stuttgart	1-1
Bologne - Inter	1-2
Juventus - Sampdoria	1-1
Pise - Naples	1-0
Varèse - Fiorentina	2-2

Colonne des gagnants

2 1 X - X 1 1 - X X X - 2 X 1 X

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

France

Dix-neuvième journée : Nantes - Saint-Etienne 3-0 ; Bastia-Nimes 2-2 ; Metz-Rennes 3-0 ; Bordeaux-Rouen 2-1 ; Monaco - Marseille 1-0 ; Sochaux-Valenciennes 2-0 ; Sedan-Ajaccio 4-0 ; Red Star-Strasbourg 2-1 ; Lyon-Nice 3-1. Classement : 1. Saint-Etienne, 31 ; 2. Bordeaux 30 ; 3. Rouen, 26 ; 4. Sedan, 21 ; 5. Metz, 21.

Angleterre

Quatrième tour de la coupe : Arsenal-Charlton Athletic 2-0 ; Blackburn Rovers - Portsmouth 4-0 ; Bolton Wanderers - Bristol Rovers 1-2 ; Everton - Coventry City 2-0 ; Fulham-West Bromwich Albion 1-2 ; Huddersfield Town-West Ham United 0-2 ; Liverpool-Burnley 2-1 ; Mansfield Town-Southend United 2-1 ; Manchester United-Watford 1-1 ; Millwall - Leicester City 0-1 ; Newcastle United-Manchester City 0-0 ; Preston North End-Chelsea 0-0 ; Sheffield Wednesday - Birmingham City 2-2 ; Southampton - Aston Villa 2-2 ; Stocke City-Halifax Town 1-1 ; Tottenham Hotspur-Wolverhampton Wanderers 2-1.

Allemagne

Vingtième journés : Borussia Moenchengladbach - Nuremberg 1-1 ; Munich-Werder Brême 4-3 ; Eintracht Francfort-Duisbourg 2-1 ; Kaiserslautern-Borussia Dortmund 1-2 ; Hanovre-Cologne 3-0 ; Alemannia Aix-la-Chapelle - Kickers Offenbach 1-2 ; Hambourg-Bayern Munich 2-2 ; Schalke-Stuttgart 1-1 ; Hertha Berlin - Eintracht Brunswick, renvoyé. — Classemept : 1. Bayern Munich, 20/26 ; 2. Borussia Moenchengladbach, 20/26 ; 3. Munich, 20/25 ; 4. Eintracht Brunswick, 19/24 ; 5. Stuttgart, 20/23.

Italie

Quinzième journée : Bologne - Internazionale 1-2 ; Cagliari-Atalanta 1-0 ; Juventus - Sampdoria 1-1 ; Milan - Palerme 1-0 ; Pise-Naples 1-0 ; Rome-Turin 1-3 ; Varese-Florence 2-2; Vérone-Vicence, interrompu à la 35me minute, en raison du brouillard. Classement : 1. Cagliari, 24 ; 2. Florence, 23 ; 3. Milan, 22 ; 4. Internazionale, 18 ; 5. Juventus, 16 ; 6. Turin, Rome et Palerme, 14.

Nouvelle formule pour la coupe des Alpes

La coupe des Alpes de football sera organisée au cours de l'été 1969. Telle est la décision prise au cours d'une réunion qui s'est tenue à Milan par la Ligue nationale italienne, la Fédération allemande et la Ligue nationale suisse. La formule de la compétition a été modifiée. Quatre équipes de la division supérieure des trois pays en lice y participeront. Elles seront réparties en deux groupes de six, ce qui donnera quatre matches par équipe étant donné que les équipes d'un même pays ne se rencontreront pas.

La coupe des Alpes 1969 se jouera entre le 14 et le 24 juin. La finale entre les champions de groupes aura lieu le 27 ou le 28 juin.

La désignation des équipes participantes, le tirage au sort de l'ordre des rencontres et le calendrier interviendront lors d'une prochaine séance qui aura lieu le 29 mars, à Berlin-Ouest.

Fribourg se prépare

Dans le cadre de sa préparation pour le second tour de championnat, le F.C. Fribourg affrontera, le 2 février, Vevey dans la cité vaudoise, puis se rendra à Lugano le 9, avant de recevoir Servette le 16 et Lausanne le 23, à Saint-Léonard.

athlétisme

Lors du cross national de Vidy

Bonne prestation des juniors chaux-de-fonniers

Le Bâlois Walter Dietiker a remporté le traditionnel cross national de Vidy, qui s'est couru dans des conditions idéales sur un parcours tracé dans le parc Bourget, au bord du lac. Le coureur bâlois a été inquiété par le Vaudois Jean-François Pahud, qui perdit toutefois du terrain sur la fin, victime du froid. Walter Dietiker faillit encore se laisser surprendre en fin de course par Toni Feldmann, auteur d'un excellent retour.

Elite (60 partants) : 1. Dietiker (Bâle) les 8 km en 28'22" ; 2. Feldmann (Berne) 28'25" ; 3. Schneider (Zurich) 28' 39" ; 4. Pahud (Lausanne) 28'48" ; 5. Suter (Berne) 28'51" ; 6. Kunisch (Berne) 28'56" ; 7. Sander (Lausanne) 29' 03" ; 8. Menet (Zurich) 29'09" ; 9. Leuba (la Chaux-de-Fonds) 29'13" ; 10. Reiser (Zurich) 29'29".

Juniors (30) : 1. Dolder (Berne) les 5 km en 17'13" ; 2. Dalmer (Olten) 17'46" ; 3. Fluhli (La Chaux-de-Fonds) 18'14" ; 4. Rufenacht (La Chaux-de-Fonds) 18'28" ; 5. Kurth (Langenthal) 18'34".

Cadets I : 1. Straub (Balstahl) les 3 km en 11'52" ; 2. Theodoloz (Lausanne) 11'53" ; 3. Pezzati (Zoug) 12'06".

Cadets II : 1. Thiébaud (La Chaux-de-Fonds) les 800 m en 2'29" ; 2. André (Yens) 2'30" ; 3. Fassnacht (La Chaux-de-Fonds) 2'31".

Dames : 1. Silvia Pecka (Thoune) le km en 2'52" ; 2. Madeleine Boll (Lausanne) 2'54" ; 3. Catherine Dessemontet (Lausanne).

L'Australien Ron Clarke brillant à Oakland

L'Australien Ron Clarke (31 ans), courant pratiquement seul, a établi la meilleure performance mondiale sur piste couverte, à Oakland, en couvrant le 3 miles en 13'12"6, battant ainsi le record établi à Toronto par Tracy Smith en 13'15"2. Son compatriote Kerry Pearce, détenteur de la meilleure performance mondiale du 2 miles sur piste couverte, est arrivé deuxième avec un bon tour de piste de retard, mais devant Tracy Smith.

Dick Fossbury, qui avait fait sensation aux Jeux olympiques en remportant le saut avec 2 m 25, n'a réussi que 1 m 98. Son compatriote de l'Oregon Steve Kelly a remporté l'épreuve en franchissant 2 m 09. Au 500 yards, le champion olympique Lee Evans, ne trouvant pas la piste à son goût, a refusé de courir à la dernière minute. C'est le Californien Paddy MacCrary qui a remporté l'épreuve en 59"3.

Rentrée de Brumel

« J'espère revenir à la compétition. Cependant, je ne pense pas sauter avant le mois de mai », a notamment déclaré le Soviétique Valeri Brumel, détenteur du record du monde du saut en hauteur, victime d'un grave accident de la route en 1965, lors d'une réunion en salle organisée à Moscou. Valeri Brumel a précisé qu'il poursuivait son entraînement et sa rééducation et qu'il travaillait actuellement avec un haltère de 140 kg.

Alexandrov : 15 m 76 au triple saut

A Moscou, le Soviétique Boris Alexandrov a établi la meilleure performance mondiale de la saison en salle en franchissant 15 m 76 au triple saut. Il am rvjkvélioré la parformanche détenue par l'Américain Bob Beamon avec 15 m 39.

Excellents résultats à la réunion d'Albuquerque

Le « perchiste » américain Bob Seagren, champion olympique de la spécialité, a franchi 5 m 31 au cours d'une réunion organisée à Albuquerque, au nouveau Mexique. Il a ainsi établi une nouvelle meilleure performanche mondiale en salle. La veille, à Houston, Bob Seagren n'avait pu dépasser 4 m 87.

Au cours de la même réunion, l'Australien Ralph Doubell a amélioré la meilleure performanche du 880 yards en 1'47"9. L'ancien record avait été établi en 1967 par Dave Patrick en 1'48"9. Dans un duel particulièrement serré, l'Américain George Young a battu l'Australien Ron Clarke sur deux miles en 8'51"2. Enfin, Ralph Boston a enlevé le saut en longueur avecun

dans nos magasins et dépôts

TEINTURERIES REUNIES SA
MORAT ET LYONNAISE

Rue du Seyon 3 tél. 5 33 16
Rue Saint-Maurice 1 tél. 5 93 93

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

Une CURE efficace !
Circulan pour l'homme et la femme
Circulan
Circulan, remède à base de plantes, au goût agréable, sera salutaire, régularisera la circulation du sang et après la cure vous vous sentirez mieux.
Circulan chez votre pharmacien et droguiste, Fr. 4.95, ½ litre Fr. 11.25, 1 litre Fr. 20.55

Création Schenk

Votre coiffeur coiffe et soigne vos cheveux...
Votre premier conseiller...
HAUTE COIFFURE
Schenk
Salon biosthétique
Temple-Neuf 1 Concert 6 Tél. 5 74 74

COMMISSION DES ÉTUDES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Nous organisons un cours-conférences sur la

PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE VENTE

donné par MM. R. JELMI et Fr. COLIN

Tous les mercredis soirs, de 20 h à 21 h 45 à l'Aula de l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, Neuchâtel, du 29 janvier au 2 avril 1969.

Ce cours est recommandé aux employés(ées), chefs de vente, représentants, vendeurs, vendeuses, qui désirent développer et perfectionner leurs connaissances professionnelles

PRIX : Fr. 50.— membres des sociétés
Fr. 80.— non-membres

Prière de s'inscrire tout de suite en demandant le programme détaillé à :

— la Société Suisse des Employés de Commerce, secrétariat, Orangerie 8, tél. 5 22 45

— l'Union Commerciale, secrétariat, Coq-d'Inde 24, tél. 5 32 39

Pourquoi devrais-je obtenir un Crédit Renco ?

Parce que vous pensez aux imprévus qui peuvent arriver. Parce qu'une action décisive et rapide vous permet d'être maître de la situation. Avec le Crédit Renco vous pouvez disposer, immédiatement, rapidement et quand vous en aurez besoin, de

l'argent comptant

qui vous est nécessaire. Une des nombreuses raisons d'être ou de devenir notre client. Ecrivez, téléphonez ou passez à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.
1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom
Rue
Lieu II 344

Attention !
Utilisez le service express :
Téléphone 022 24 63 53

Votre tapis, faites-le vous-même!

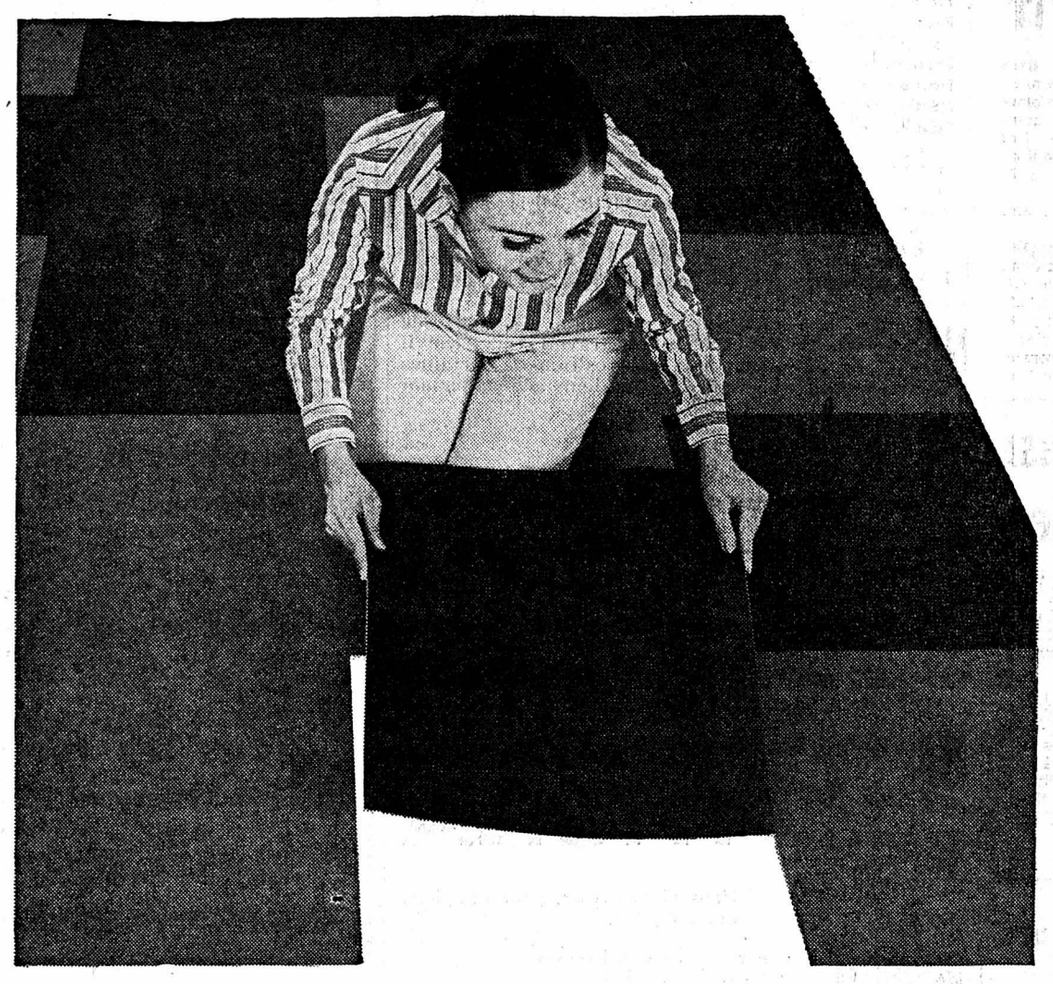

...un véritable jeu de construction. La règle? Prenez un certain nombre de plaques de tapis et assemblez ces plaques. C'est très simple. Mais oui, donnez libre cours à votre fantaisie! Par exemple... vos préférences iront-elles à un ton chaud et uni... ou alors, vous déciderez-vous pour un damier? Un tapis-damier de mur à mur... original, ça! Et de toute façon, ne l'oubliez pas, vous avez des prix Migros.

Plaques de tapis 50×50. Feutre aiguilleté très résistant (nylon/polypropylène), facile à entretenir, isolant. Un tapis qui étouffe les bruits, ne rétrécit pas, résiste aux intempéries (vous pouvez en recouvrir votre balcon, pourquoi pas!). Couleurs: gris clair, gris foncé, rouge, olive, jaune. **Et bien sûr, semelle en PVC gaufré, antidérapante.** La plaque **5.-** (20.- le m²).

MIGROS Multipack

Maintenant en Multipack

2 plaques 8.50 seulement

(au lieu de 10.-)
= prix par m² 17.-!

Do it yourself
MIGROS

En vente dans tous nos magasins

LOTERIE ROMANDE

plus que 5 jours!

à Bevaix/Ne

051

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution 500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

Automobilistes
BATTERIES
préchargées sèches selon nouvelle formule
- Durée maximum
- 20 % moins chères
- 2 ans de garantie

ACCUS-SERVICE
Borel
Meuniers 7a, Peseux
Tél. 6 61 30 ou 8 15 96
Bevaix, Chenevières 1

OFFRES D'EMPLOIS

icn

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

SECRÉTAIRE

pour son service technique. Langue maternelle française et habile sténodactylo. Travail varié ;

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

pour son bureau des salaires. Responsabilités. Travail sur machine Burroughs. Dactylographie nécessaire. Une personne dynamique aimant les chiffres pourrait être formée.

Places stables dans une ambiance agréable. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Faire offre manuscrite, avec photo et curriculum vitae, au secrétaire général de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

On cherche

jeune vendeuse

ou aide-vendeuse.
Semaine de 5 jours, salaire intéressant. Entrée à convenir.
Faire offres à la laiterie Bill, Treille 5, Neuchâtel.
Tél. 5 26 36.

NOUS ENGAGEONS

UN RECTIFIEUR

Faire offres ou se présenter à
Mécanique de précision
Henri Klein, rue des Guches 4, 2034 Peseux Tél. (038) 8 16 17

Hôpital de la ville « Aux Cadolles », à Neuchâtel, cherche

infirmière

pour son service du personnel.
Durée du travail : à mi-temps ou à plein temps. Avantages sociaux.
Deux jours de congé par semaine.
Faire offres, avec curriculum vitae, à la direction de l'hôpital.

Pour compléter notre équipe de montage, nous cherchons des

ferblantiers du bâtiment

ou

des ferblantiers-isoleurs

capables et intègres. Outre un travail intéressant et varié, nous offrons un bon salaire et des primes de rendement.
Nous donnons volontiers des renseignements au téléphone (021) 25 58 47.
Schneider + Cie S.A., isolations et fournitures générales, 1004 Lausanne, 95, route de Genève.

HÔTEL DE LA CROIX FÉDÉRALE
Serrières cherche immédiatement
femme de ménage
pour remplacement.
Tél. 8 33 98.

AVIS DIVERS

MIROIRS
coupés sur mesure
Schleppy
VITRERIE
Tél. 5 27 68
Charmettes 16

Café du Théâtre
tous les jours
Tripes Neuchâteloise

PRÊTS
sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ✆ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports
Suisse et étranger
J. MEDOLAGO Tél. (038) 4 34 44
Parcs 107 — Neuchâtel

Je cherche

CAUTION

de 100,000 fr., en 2me rang, sur immeuble à construire.
Faire offres sous chiffres AS 0160 au bureau du journal.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

Vendredi 31 janvier 1969, à 20 h 30
Aula de l'Université

CONFÉRENCE PUBLIQUE
de M. Jacques L'Huillier
professeur
à l'Université de Genève

Régime de préférence pour les pays en voie de développement
(projet de la CNUCED)

ENTRÉE
pour les non membres : Fr. 2.—
(étudiants : Fr. 1.—)

Véritables
JAMBONS DE CAMPAGNE
garantis fumés à la borne
ainsi que
LARD MAIGRE
Une seule adresse :
CAMPAGNA - Bernard Fragnière
Route de Riaz 24 1630 Bulle
Tél. (029) 2 71 95

BIG EN BAR
SPÉCIALITÉ :
LE CAFÉ TURC

Excursions
FISCHER
Dimanche 2 février
Concours de saut au LOCLE
Dép. 12 h 30 Fr. 8.—
Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

PRÊTS
express
de Fr. 500.— à Fr. 10000.—
- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31
NOUVEAU: Service express
Nom
Rue
Endroit

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE
COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

Richard Coiffure
avec une mini-vague
un maxi-succès
pour un mini-prix
5 34 25 11, rue de l'Hôpital

Modèles
pour permanentes sont cherchés. Haute qualité.
Jeunesse-Coiffure, tél. 5 31 33.

Vacherin Mont-d'Or extra
H. Maire, Fleury 16

Petits transports
Tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

Francis Baumann
Auto Ecole
Auvernier
Tél. 8 38 76

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
FORD CORSAIR GT
1965, 50,000 km, en parfait état. Expertisée.
FORD ANGLIA
1961, bas prix.
Garage la Cité, tél. 8 43 61.

JE PAIE CHER VOITURES ACCIDENTÉES
avec ou sans douane, modèles récents.
Pierre GROSS, 2013 Colombier (NE) - Tél. (038) 6 21 73.

Pour cause de maladie à vendre
SIMCA 1000
1965, ayant roulé 8710 km, parfait état, avec accessoires, à céder à bas prix. Facilités de paiement. Téléphone (038) 6 36 08.

A vendre
Spitfire
Cabriolet Sport 2 + 1 places
Expertisée
Garantie 3 mois
Prix 4500 fr.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel

A vendre
VW 1200 luxe
modèle 1961, 92,000 km, revisée et expertisée.
4 pneus neige Michelin X neufs.
Tél. 5 15 60 (après les heures de bureau 6 36 20).

Prof. médicales auxiliaires
YVES REBER
ne reçoit pas le mardi
Bandagiste-orthopédiste

Dem. à acheter
J'achète
meubles en tout genre, bibelots, tableaux, anciennes monnaies et médailles (débarras de ménages complets). A. Loup, 2203 Rochefort. Tél. (038) 4 10 76 - 6 50 55.

PIANO
J'achèterais à bas prix, paiement comptant, piano brun en bon état, pour jeunes gens de la montagne, dans chalet. Faire offres, avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 460,005-29, Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Jeune homme quittant l'école secondaire au printemps cherche place comme

apprenti en radio et télévision

Adresser offres écrites à AT 0181 au bureau du journal.

L'entreprise de construction métallique
A. ROMANG & FILS
Tertre 40, Neuchâtel
engagerait, pour le printemps 1969, jeune homme consciencieux et de confiance, en qualité

d'apprenti serrurier en bâtiment

Durée d'apprentissage: 3½ ans.
Tél. 5 80 67 en dehors des heures de travail.

OFFRES D'EMPLOIS

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 84 44

Ouvrières

pour travaux propres et variés, étrangères avec permis C acceptées.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique, au 5 84 44.

Winterthur ACCIDENTS

cherche pour son agence générale de Neuchâtel, service de la Comptabilité,

employée de bureau

de langue maternelle française, comme aide-comptable. Age désiré, de 20 à 30 ans.

Pour son service des Sinistres, une habile

sténodactylographe

de langue maternelle française, avec bonne culture générale. Age désiré, de 20 à 30 ans.

Nous demandons :

Initiative et ponctualité dans le travail.

Nous offrons :

Activité intéressante. Bonne rémunération. Conditions de travail agréables. Semaine de cinq jours. Prestations sociales intéressantes.
Prière d'adresser les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

M. André Berthoud, agent général
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel

VENDEUR

qualifié, pour la vente de confection et articles pour messieurs, est cherché. Place stable. Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres *P F 21181-22 à Publicitas, Neuchâtel.*

LUINI & CHABOD S.A., VEVEY

Travaux publics et bâtiment, cherche pour son département génie civil

chef de chantier

(contremaître)

de première force, pour conduite d'importants chantiers de routes et génie civil.

Salaire en rapport avec exigences. Travail garanti, discrétion assurée. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites à LUINI & CHABOD S.A., avenue de Gilamont 56, 1800 Vevey.

Nous cherchons pour petite entreprise

1 mécanicien

qualifié pour seconder le chef d'entreprise et responsable du département mécanique.

Nous désirons confier ce poste à un ouvrier ayant quelques années de pratique, stable, et capable par la suite de diriger du personnel.

Place indépendante. Conditions en rapport avec ce poste. Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres A. O. 119 au bureau du journal.

Le Locle, tél. 52342 - à proximité de la gare

engage pour entrée immédiate ou à convenir

collaboratrice qualifiée

pour le contrôle et la gestion des prix de revient. Ce poste offre un travail varié car il s'étend également à la composition de certaines livraisons de montres avec leur acheminement à la facturation.

Nous demandons :

— une bonne formation commerciale
— de la méthode et de la conscience dans le travail
— des bases d'allemand et d'anglais.

Nous offrons :

— place stable, bien rétribuée
— un travail intéressant dans une ambiance agréable.

Faire offres à la Direction des Montres Zodiac, 2400 le Locle, tél. (039) 5 23 42.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour compléter notre équipe,

dessinateur-constructeur de moules

pour presser ou injecter les matières plastiques.

Les personnes intéressées ayant déjà exécuté des travaux semblables de façon indépendante sont priées de nous adresser leurs offres.

ELECTRONA

Electrona S. A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune employé (e) de bureau

pour travaux administratifs et de bureau en général.

Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A., 2088 Cressier. Tél. (038) 7 72 53.**

CARACTÈRES S. A., Neuchâtel

cherche

OUVRIÈRES

pour travaux divers d'atelier

Personnes de nationalité suisse, étrangères au bénéfice du permis C ou hors plafonnement, sont invitées à adresser une offre au chef du personnel ou à se présenter à notre usine — jeudi excepté — rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Nous garantissons une discrétion absolue.

FAN

BÔLE

Pour la distribution de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », dans un secteur de Bôle, nous cherchons

un (e) porteur (se) de journaux

Entrée en service à fin janvier.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'administration de la

« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
4, rue Saint-Maurice
NEUCHATEL - Tél. 5 65 01

BALANCIERS RÉUNIS S. A.

DÉPARTEMENT TECHNOBAL
1860 AIGLE

Par suite de l'agrandissement de notre usine d'Aigle, nous cherchons :

CHEF DÉCOLLETEUR

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

DÉCOLLETEURS

CONDUCTEURS DE MACHINES

ayant de l'expérience sur tours automatiques

CALCULATEURS DE CAMES

sur machines Esco, Bechler, Petermann et Tornos.

Personnel suisse ou avec permis C.
Entrée : janvier 1969 ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE S. A., à Saint-Blaise, cherche :

EMPLOYÉE DE MAGASIN

(tenue fiches et stocks)

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

OUVRIERS (ÈRES)

pour montage d'appareils.
Semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter.

---

cuisinier ou cuisinière

est demandé (e) pour restauration sur assiette dans petit restaurant à Neuchâtel.

Travail indépendant dans cadre sympathique.

Conditions très intéressantes.

Faire offres sous chiffres P 900,032 N, à Publicitas S. A., 2001 Neuchâel.

Jeune manœuvre livreur

avec permis A, honnête et consciencieux, est engagé pour entrée immédiate, ou pour date à convenir. Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours. Se présenter à la Fabrique de cartonnages, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel. Tél. (038) 5 32 81.

Bar à café Cité-Verte, à Neuchâtel, cherche

une sommelière

Congé le dimanche.
Tél. (038) 5 08 98.

---

favorit

NETTOYAGE A SEC
Rue de Neuchâtel 6 - Peseux
Tél. (038) 8 45 27
engagerait immédiatement

repasseuse

Débutante serait mise au courant.

Banque privée de Neuchâtel cherche :

une employée de bureau

pour son secrétariat. Nous demandons : sténodactylographie et bonnes connaissances des langues française et allemande. Connaissances bancaires pas exigées. Nous offrons place stable avec travail varié et intéressant. Entrée pour le mois d'avril ou date à convenir ;

une débutante

sortant des écoles et désirant s'initier aux travaux de bureau.

Adresser offres écrites à BT 0161 au bureau du journal.

CIPAG

cherche pour son bureau technico-commercial :

un ingénieur-technicien

ayant expérience dans l'un des domaines suivants : chauffage (chaudière, échangeur de chaleur etc.), chaudronnerie, installations ;

un dessinateur-constructeur

ayant si possible expérience dans le domaine de la chaudronnerie et des constructions soudées.

Pour son bureau technique et de développement :

un ingénieur-technicien

ayant expérience dans les domaines de la mécanique, chaudronnerie et éventuellement thermodynamique.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae à CIPAG S.A., fabrique de chaudières et de chauffe-eau, 1800 VEVEY. Tél. (021) 51 94 94.

ELECTRONA

Pour le département d'accumulateurs et l'atelier de presses pour matières plastiques, nous engageons, éventuellement sur désir, seulement pour la saison d'hiver,

ouvriers

Possibilités d'avancement pour personnes capables.

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

ELECTRONA S. A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres . . .

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Important magasin de cycles et motos

cherche

mécanicien

en cycles et motos ou éventuellement **OUVRIER** ayant des connaissances en cycles et cyclomoteurs. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable à l'année, bon salaire, prestations sociales très intéressantes.
R. Favre-Spæth, cycles, rue du Collège 9, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 26 81.

Petite entreprise de Bienne cherche

employée

connaissant tous les travaux de bureau.

Entrée immédiate ou à convenir. Sera mise au courant. Faire offres sous chiffres DX 0184 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

On cherche pour le printemps

une apprentie vendeuse

ou

une jeune fille

comme aide-vendeuse.

Faire offres à la boulangerie Arthur Hänni, Ecluse 13, Neuchâtel. Tél. 5 27 51.

DEMANDES D'EMPLOIS

Deux jeunes **Suisses allemands** cherchent places à Neuchâtel comme

mécaniciens

ou

mécaniciens sur machines

pour mars-avril. Anton Schaltenbrand, Lettenacker 396, 4203 **Grellingue.**

Je cherche

emboîtages
posages de cadrans

à domicile. Eventuellement remontages de mécanismes de remontoirs et de calendriers. Adresser offres sous chiffres O. H. 174 au bureau du journal.

COMPTABLE

expérimenté, 20 ans de pratique du commerce et de la direction de personnel, bonnes connaissances d'allemand et d'italien,

cherche changement de situation

tout de suite ou pour date à convenir.

Prière de fixer rendez-vous à case postale 385, 2301 la Chaux-de-Fonds.

UNION SUISSE

Compagnie Générale d'Assurances à Genève

cherche pour son département **BRANCHES CHOSES**

TECHNICIEN-TARIFEUR

expérimenté

pour les branches incendie (y compris affaires industrielles) et accessoires. Ce poste est devenu vacant ensuite du décès accidentel d'un fondé de pouvoir. Aux candidats — dont l'expérience doit être complétée — de réelles possibilités d'avancement sont offertes.

Caisse de retraite - Semaine de cinq jours - Discrétion assurée.

Prière d'adresser offres de service, avec curriculum vitae, au service du personnel de l'**UNION SUISSE**, rue de la Fontaine 1, 1211 Genève 3.

MOTS CROISES

Problème No 703

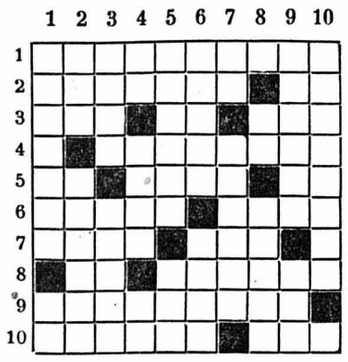

HORIZONTALEMENT

1. Comédie légère. 2. Signifier avec autorité. — Préfixe. 3. Fut assuré. — Ses jours sont comptés. — Lettre grecque. 4. Renferment des lingots. 5. Mauvaise langue. — De feu. — Dans des titres. 6. Qui a de la grandeur. — Chef-lieu de la Moldavie. 7. Forme de la peur. — Pèsent à la longue. 8. Symbole. — Déplaît aux moules. 9. Grossiers. 10. Singes américains. — Multiplie les transports.

VERTICALEMENT

1. Ils ont une âme. — Possessif. 2. Chargent un patriarche. — Confiserie. 3. Dans les montagnes Rocheuses. — Calme et sans inquiétude. 4. Préfixe. — Un secrétaire y a des plumes. — Article arabe. 5. Appose sa signature. — Partie de la terre. 6. Est propre à la calomnie. — Berger malheureux. 7. Fin d'infinitif. — Entourée. 8. Fleuve. — Objet d'un ancien droit. 9. Certaines sont des rôles. — Service disparu. 10. Conduit un homme à son poste.

Solution du No 702

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	R	E	D	E	G	O	N	D	E
2	L	■	R	E	S	I	N	E	U	X
3	O	S	E	S	■	A	D	■	C	A
4	T	U	B	■	A	C	I	S	■	M
5	T	R	E	V	E	■	T	U	B	E
6	E	S	■	I	D	A	■	A	I	N
7	■	A	R	R	E	R	A	G	E	S
8	S	U	I	E	■	E	G	E	R	■
9	A	T	T	E	N	T	E	■	N	O
10	C	E	■	S	I	E	S	T	E	S

HOROSCOPE

LUNDI 27 JANVIER 1969

La matinée favorisera les études et les entreprises originales. L'après-midi sera mouvementé mais la soirée incitera à la détente.

Naissances : Les enfants de ce jour seront d'une nature très changeante, hésitants et sans grande volonté.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Ne faites pas d'excès alimentaire. **Amour :** Soyez moins volage et moins versatile. **Affaires :** Une solide association est conseillée.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Bronches et poumons très fragiles. **Amour :** Un tendre sentiment remplacera une camaraderie. **Affaires :** Personne ne doit s'occuper de vos affaires.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Cherchez les causes de vos douleurs dorsales. **Amour :** Rompez la monotonie quotidienne. **Affaires :** Ne demandez pas l'impossible à vos collègues.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Soignez votre vésicule biliaire. **Amour :** Maintenez la compréhension actuelle. **Affaires :** Vos efforts seront largement récompensés.

LION (23/7-23/8)
Santé : Essayez la relaxation quotidienne. **Amour :** Dites ce que vous avez sur le cœur. **Affaires :** Mauvaise humeur passagère de vos collègues.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Dormez longuement pour récupérer. **Amour :** Ne vous fiez pas trop aux apparences. **Affaires :** Certains projets doivent être abandonnés.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Ne commettez aucune imprudence. **Amour :** Ecoutez les conseils qui vous sont prodigués. **Affaires :** Tension possible avec un supérieur.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Excellente forme physique. **Amour :** Un rapprochement est encore possible. **Affaires :** Entreprenez de nouvelles affaires.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Soulagez vos douleurs rhumatismales. **Amour :** Essayez de mieux connaître l'être aimé. **Affaires :** La plus grande prudence est conseillée.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Soignez sérieusement votre grippe. **Amour :** Excellente entente sentimentale. **Affaires :** Une aide financière vous sera proposée.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Intestins très fragiles. **Amour :** Tenez les promesses faites à l'être aimé. **Affaires :** Cherchez une situation conforme à vos aspirations.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Ne fatiguez pas votre vue. **Amour :** Vos discussions et contradictions sont lassantes. **Affaires :** Saisissez au vol une occasion de gains.

Station-Service et SELF-SERVICE des Deurres CLERC & LOEW

BENZINE normale -.55 super -.59

grâce à notre SYSTÈME ABONNEMENT, votre clef, votre compteur, servez-vous jour et nuit !

Renseignez-vous ✆ 81981

Même pour vos bricoles 5 35 81

Réparations de vannes, de robinets, d'appareils, détartrage de boilers, ainsi que leur entretien, seront exécutés avec autant de soins que des travaux importants.
Notre main-d'œuvre spécialisée vous donnera certainement satisfaction.
Essayez-la

NAGEL - Neuchâtel

CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

LITS DOUBLES

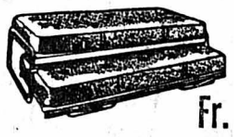

2 matelas
2 protège-matelas

Fr. 279.-

Garantie 10 ans

LITERIE

Beau choix de
DUVETS - OREILLERS
COUVERTURES DE LAINE
COUVRE-LITS, JETÉS, etc.

Divan-lit avec tête mobile, à partir de Fr. 65.-

La bonne qualité reste la meilleure réclame

BENOIT

Maillefer 25 Tél. 5 34 69

Facilités de paiement

OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 5 13 67

La librairie-papeterie Reymond vous invite

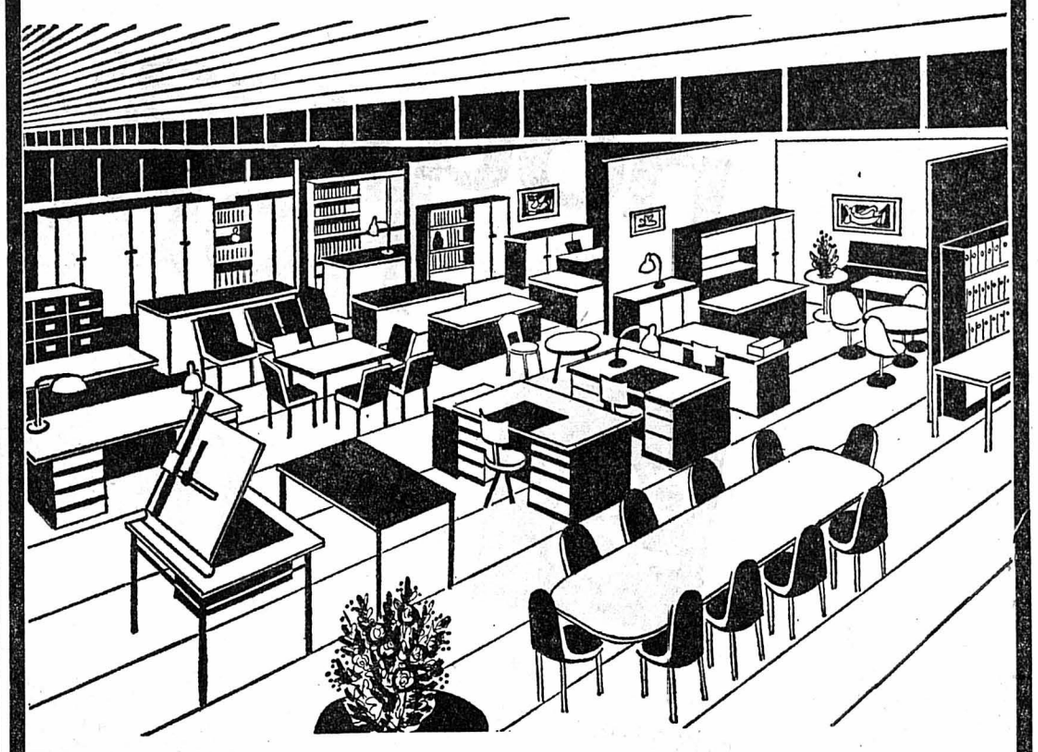

à son EXPOSITION de MEUBLES DE BUREAU

dans son nouveau bâtiment à **Cornaux** à l'entrée ouest du village. **2000 m2 d'exposition + 40 places de parking, 1782 meubles de bureau** (acier, bois, stratifiés) suisses et étrangers.

Actuellement : Bureau-ministre 1969, corps en acier avec tiroirs à roulements à bille, plateau stratifié, au prix de Fr. 666.—.

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Jeux de quilles automatiques

LES PERMANENTES SONT TROP CHÈRES ?

Lorsqu'elles ruinent la santé de vos cheveux mais avec « **Zotos Vitalizer** » vous serez enchantée

3 points précieux :

des cheveux sains, un éclat merveilleux avec une permanente à l'apparence des ondulations naturelles grâce à

ZOTOS VITALIZER

la découverte la plus sensationnelle depuis qu'existent les permanentes.

ZOTOS VITALIZER - Des créations toutes nouvelles sont possibles, car VITALIZER a quelque chose que n'ont pas les autres permanentes.

3 formules différentes : 1. Pour cheveux normaux ou rebelles. 2. Pour cheveux fins, faibles et sensibles. 3. Pour cheveux décolorés et teints.

Succès garanti. Coiffure durable, brillante et naturelle.
Une permanente qui fait merveille.
Une permanente qui revitalise, lubrifie et traite vos cheveux.

- Décoloration-coloration en 4 minutes...
- Une merveilleuse coupe de cheveux...
- Une équipe de spécialistes...
- Ouvert entre midi et 14 heures

il y a toujours une ligne libre pour vous

✆ 5 29 82 — 5 29 83

COIFFURE Roger
Moulin-Neuf tél. 5.29.82|83

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU LUNDI 27 JANVIER

SUISSE ROMANDE

16.45 Entrez dans la ronde.
17.05 La boîte à surprises
Emission pour les enfants.
18.10 Cours d'anglais.
18.30 Bulletin de nouvelles.
18.35 Les Aventures de Saturnin.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Clipper le Dauphin
Feuilleton.
19.40 Téléjournal.
20.05 Carrefour.
20.25 Vous avez la parole
Forum des jeunes.
21.05 (C) Les Champions
Plan zéro.
21.55 La vie littéraire.
22.30 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

10.12 Télévision scolaire.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
14.03 Télévision scolaire.
17.20 Télévision scolaire.
18.20 Flash-actualités, contact.
18.45 Magazine féminin.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Actualités régionales, annonces.
19.40 L'Homme du Picardie
Feuilleton.
20.00 Télé-soir.
20.30 Le Fugitif.
21.15 Face à l'événement.
22.00 Le rendez-vous
En gare de Corbeil-Essonnes
22.30 Micros et caméras.
23.00 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.
19.40 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Monsieur Cinéma.
20.30 Aurélia
Film.
21.10 Poil de carotte
Film.
22.40 Chambre noire.
23.10 On en parle.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.55, téléjournal, l'antenne. 19.25, télésports. 20 h, téléjournal. 20.20, pour la ville et la campagne. 21.05, nourrir le monde. 21.50, téléjournal. 22 h, cours de russe.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Les Aventures de Saturnin (Suisse, 18 h 35) : Souhaitons que les parents seront compréhensifs.
Forum des jeunes (Suisse, 22 h 25) : Un titre d'émission plus que plaisant. Que cache-t-il ?
En gare de Corbeil-Essonnes (France, 20 h 30) : Une série comique, le retour du burlesque.

J.-Cl. L.

ALLEMAGNE

16.35, téléjournal. 16.40, fête costumée pour enfants. 16.55, un enfant handicapé en classe. 17.25, l'éducation familiale. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportage d'actualité. 21 h, Les Invités de Gustav Neidlinger. 21.45, télédébat de Munich. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, week-end, film. 1 h, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, horloge parlante. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.35, quatre à quatre. 12.45, informations, ce matin dans le monde. 12.55, Astérix et Cléopâtre. 13.05, musicolor. 14 h, informations. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de seize heures ; Mémoires de Sarah Bernhardt. 17 h, informations. 17.05, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.35, la revue de presse. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, à chacun sa vérité 1969. 20 h, magazine 69. 20.20, Une si longue absence, pièce policière de A. Franck. 21.15, Maroc 69. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, pour les enfants sages. 20.30, regards sur le monde chrétien. 20.45, compositeurs favoris, Claude Debussy. 21.45, le Chœur de la Radio suisse romande. 22.05, libres propos. 22.30, actualités du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, correspondance et anecdotes du monde de la musique. 10.05, divertissement populaire. 11.05, carrousel. 12 h, M. Larcange, accordéon et E. Stern. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster. 15.05, quintette d'accordéonistes Sios Makawa. 15.30, les bûcherons en hiver.

16.05, orchestre de Radio-Hanovre et ensemble G. Wehner. 17 h, chansons populaires. 17.30, pour les enfants. 17.55, action vacances pour enfants inadaptés. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande. 20.25, notre boîte aux lettres. 21.30, Rue de l'Helvétie 17, pièce policière. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Evelyne.

TV critique

L'esprit s'en va

SAMEDI JEUNESSE (Suisse romande). — Une fois par mois, dans le cadre de cette émission destinée aux adolescents, l'équipe du service jeunesse de la télévision suisse romande, dirigée par Mme Laurence Hutin, présente sa séquence de variétés « Flash ». Si, dans le domaine de la programmation, la nouvelle année n'aura apporté aucune modification, il n'en est pas de même dans celui de la conception de l'émission. Les responsables ont inséré quelques rubriques supplémentaires qui, selon eux, enrichiront ce programme.

Après les premières minutes de sa diffusion, nous pouvions penser que l'émission serait essentiellement caractérisée par son rythme endiablé. La séquence consacrée au jazz fut la seule nouveauté correspondant à l'esprit des anciens « Flash ». Jusqu'ici, nous nous étions montrés fort satisfaits de la réalisation du service jeunesse. Il s'en dégageait une unité et une ambiance remarquables. La spontanéité, l'équilibre et la bonne humeur n'étaient pas qu'illusion. Elle nous plaisait, car elle dépassait, en qualité visuelle et en esprit, toutes les autres émissions de variétés produites par la télévision suisse romande. Elle permettait un vrai contact.

En doublant les volets de leur émission, les responsables n'ont plus la possibilité de parvenir à la même unité, de créer une ambiance aussi sympathique et d'exprimer le même esprit. « Histoire de rire » ne nous a pas déridés, car les dessins passaient trop vite et n'étaient pas détaillés par les caméras. « Pour ou contre » n'apporte rien. On ne juge pas en opposant quelques opinions, mais en les confrontant, en établissant préalablement le dialogue. « De passage » nous a profondément déçus, car on s'est abaissé à utiliser le « play-back ». Le « coup de pouce » perd toute sa valeur, puisque l'on oppose des genres totalement différents. Il n'y aura plus de comparaison possible, de sorte que la sélection se fera non pas en fonction des qualités des concurrents, mais de leur spécialité.

Bernard Pichon demeure égal à lui-même, mais il ne peut à lui seul rétablir l'équilibre perdu. « Flash » est devenu un petit magazine de variétés et est caractérisé par son impersonnalité. Nous le regrettons. Il se peut que cette nouvelle conception ait été imposée par les moyens de production mis à la disposition du service jeunesse pour la réalisation de cette émission. Dans ce cas, il aurait mieux valu renverser totalement la question, trouver des solutions nouvelles permettant de conserver un esprit.

HORIZONS (Suisse romande). — Armand Caviezel s'est préoccupé des éventuelles conséquences qu'entraînerait, pour l'agriculture helvétique, la nouvelle politique agricole proposée par la commission Mansold aux pays membres du Marché commun. Le problème n'est pas sans intérêt. Mais les « retombées » pourraient faire l'objet d'un plus vaste débat.

ACTUALITÉS SPORTIVES (Suisse romande). — La diffusion en direct d'une manifestation sportive n'est pas une raison suffisante pour ne pas en diffuser quelques reflets dans cette émission.

J.-Cl. LEUBA

Incroyable mais vrai!

L'alerte aux tempêtes tombe du ciel

Pour la première fois, un satellite spécial (ESSA-7) a fourni aux stations terrestres des informations suffisamment précises pour que les spécialistes déduisent la menace d'un système météorologique susceptible de développer des tempêtes en plusieurs régions du globe. Le satellite « ESSA-7 » transporte deux caméras de télévision qui photographient l'ensemble de la couverture nuageuse. Il gravite à une altitude moyenne de 1430 kilomètres. Les photographies prises sont stockées sur bandes magnétiques, puis transmises aux stations terrestres spécialement équipée, à Fairbanks (Alaska) et Wallops Island (Virginie) quand le satellite passe à une de ces stations. Les renseignements sont ensuite collectés au Centre de Suitland, dans l'Etat de Maryland. De là, partent les avertissements concernant chaque région menacée par une tempête ou un cyclone, ou encore par une très grande pluviosité pouvant provoquer des inondations.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université : 20 h 15, Saint-Paul et la femme (Ph. Menoud).

CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 30, Boom. 18 ans. 17 h 30, Boom. 18 ans (version italienne).

Palace : 20 h 30, Shalako. 16 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Livre de la jungle. 7 ans.

Rex : 20 h 30, Le Fascinant Cap. Clegg.

Studio : 20 h 30, Trafic dans la terreur. 16 ans.

Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Au feu... les pompiers. 16 ans.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte**, 20 h 30 : l'Appât de l'or noir.

COLOMBIER

Pharmacie de service. — Frochaux.

CORTAILLOD

EXPOSITION. — **Galerie 2016 :** Peintures de Pierre Raetz.

SUPERMAN

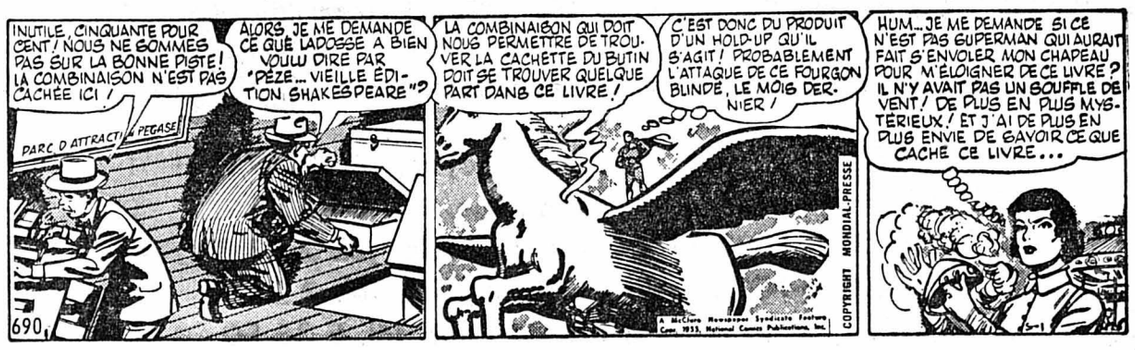

DONALD DUCK

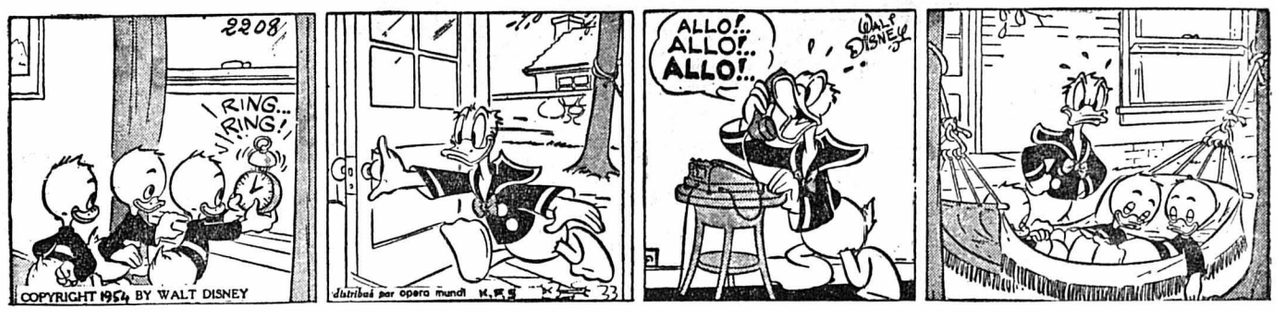

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

nouveau ! Roby 75 avec BIO-superforce

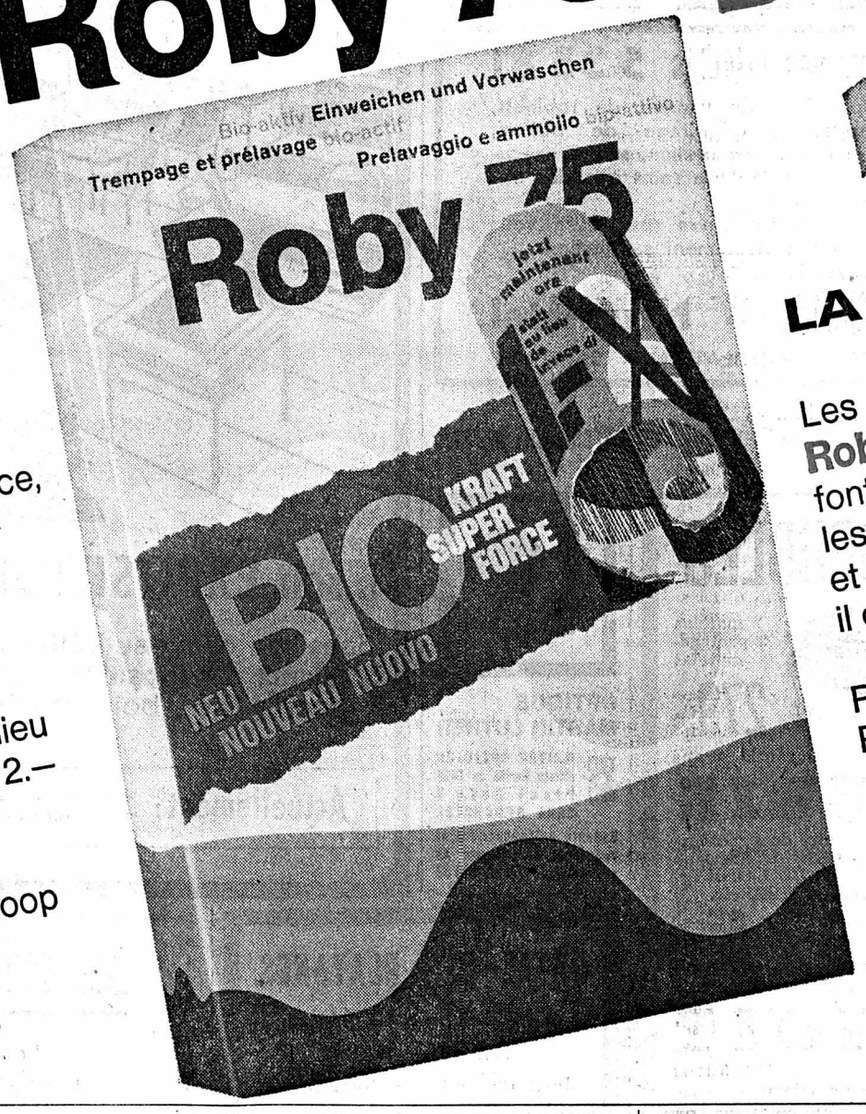

coop

prix sans concurrence, imbattable

1.– au lieu de 2.–

avec timbres coop

Fait pour tous les automates!

LA TACHE S'EN IRA!

Les substances biologiques actives du **Roby 75 «BIO-superforce»** font disparaître les marques de salissure les plus tenaces, les taches de sang, de sauces et d'herbe. S'il agit en douceur, avec ménagement, il est toujours très efficace!

Pour tremper, prélaver.
Pour le linge de couleur et les habits de travail.

LA TACHE EST PARTIE!

AUTORISATION OFFICIELLE

SOLDES

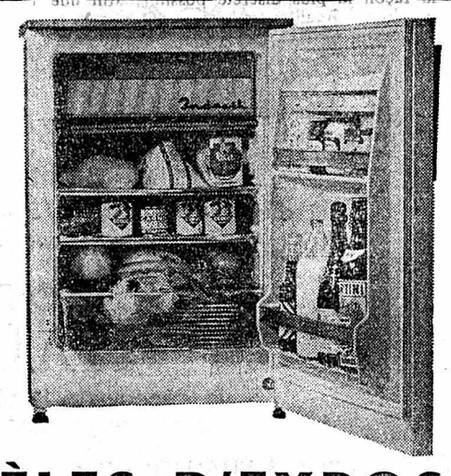

MODÈLES D'EXPOSITION

Réfrigérateurs		Prix	Soldé
INDESIT - Export	140 litres	Fr. 333.–	Fr. 260.–
- Superfreezer	140 litres	Fr. 368.–	Fr. 290.–
- Superfreezer	190 litres	Fr. 548.–	Fr. 460.–
- Superfreezer	250 litres	Fr. 648.–	Fr. 550.–

Prix comprenant la livraison et la mise en service

Tables de cuisines	90/60	Fr. 95.–	Fr. 75.–
	100/70	Fr. 150.–	Fr. 125.–
	110/70	Fr. 160.–	Fr. 130.–
Chaises	Bois stratifié	Fr. 35.–	Fr. 25.–
	Rembourrées plastique	Fr. 48.–	Fr. 35.–
Tabourets		Fr. 15.–	Fr. 11.–

Belles et nombreuses occasions dans les autres appareils et les articles ménagers

Cretegny + CIE
Spécialiste de l'appareil ménager
FBG. DU LAC 43
NEUCHATEL

PARCAGE FACILE A PROXIMITÉ – TÉLÉPHONE 5 69 21

Meubles d'exposition :
plusieurs chambres à coucher salons, salles à manger, commodes, vitrines, petits meubles divers, cédés avec forts rabais, et facilités de paiement.
Loup, Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

Dès 6 h du matin un bon café avec croissant à l'ANNY's BAR

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHATEL, Sablons 48, tél. 5 34 64

ENCORE EN JANVIER...

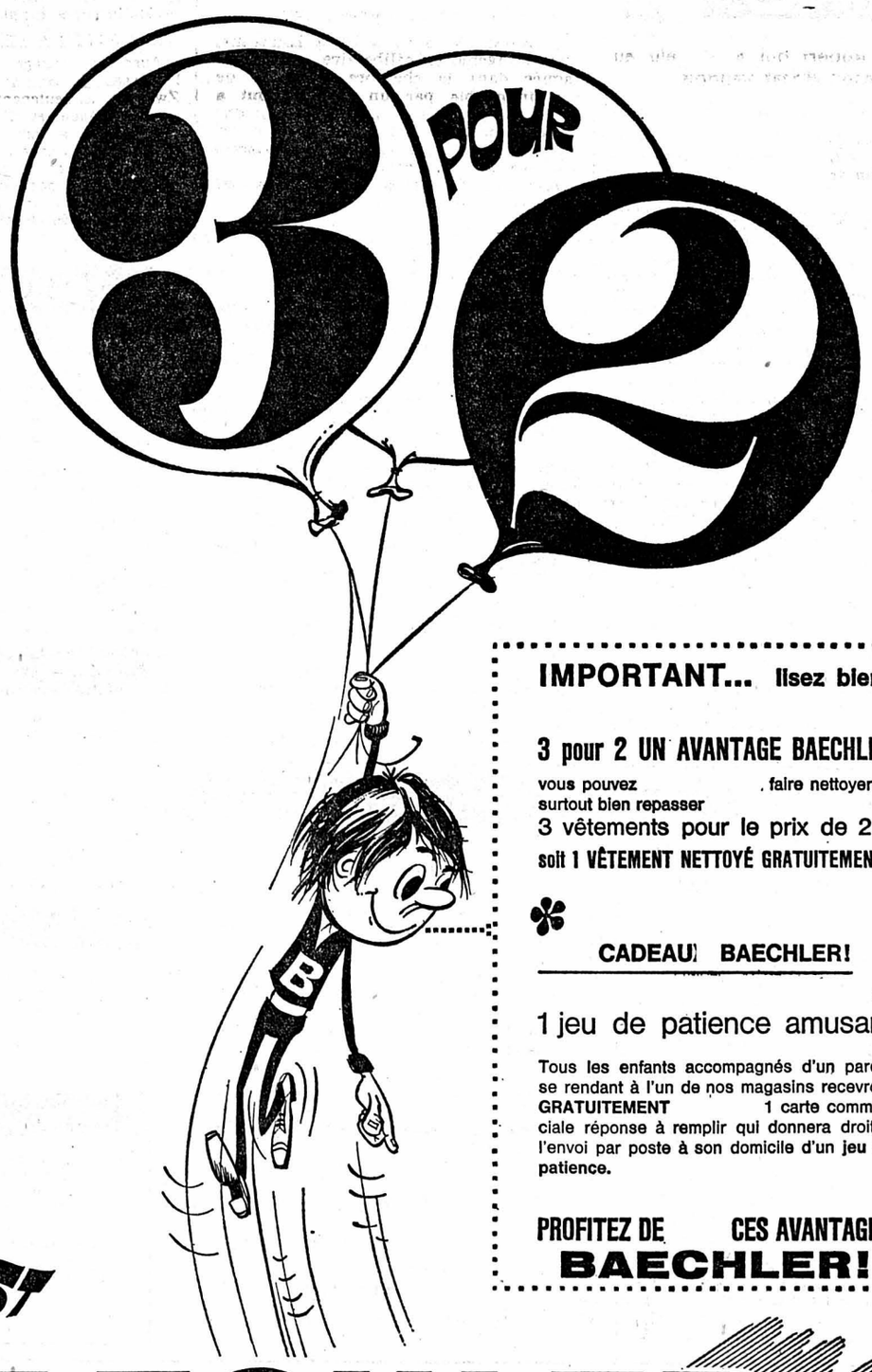

IMPORTANT... lisez bien !

3 pour 2 UN AVANTAGE BAECHLER
vous pouvez faire nettoyer et surtout bien repasser
3 vêtements pour le prix de 2
soit 1 VÊTEMENT NETTOYÉ GRATUITEMENT !

CADEAU BAECHLER!
et
1 jeu de patience amusant

Tous les enfants accompagnés d'un parent se rendant à l'un de nos magasins recevront GRATUITEMENT 1 carte commerciale réponse à remplir qui donnera droit à l'envoi par poste à son domicile d'un jeu de patience.

PROFITEZ DE CES AVANTAGES BAECHLER!

C'EST

BAECHLER

LA PLUS IMPORTANTE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DE SUISSE ROMANDE AVEC SES 85 MAGASINS

NEUCHÂTEL :	3, rue du Seyon, tél. 5 49 12
PESEUX :	8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
LA CHAUX-DE-FONDS :	24, rue du Locle, tél. 2 83 83
LA CHAUX-DE-FONDS :	Place du Marché, tél. 3 23 92
LE LOCLE :	4, rue du Pont, tél. 5 36 50

Actualité suisse et romande

Conseil d'Etat vaudois : M. Pierre Aubert est élu

De notre correspondant :

Les résultats définitifs de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ont été connus, hier, un peu avant 17 heures. Le peuple — c'est beaucoup dire : seulement le 26 % des 280,000 électeurs et électrices inscrits — s'est prononcé de façon nettement plus tranchée que ne le laissait supposer une lutte extrêmement ouverte, puisqu'on parlait même de ballottage. Il a accordé sa confiance à M. Pierre Aubert, par 44,642 voix, alors que le candidat libéral, M. Thévoz, en a recueilli 29,114.

On s'attendait à ce que la ville votât massivement pour le candidat socialiste (successeur de M. René Villard, socialiste) et que la campagne se prononçât généralement en faveur du représentant de la « tradition ». Là aussi, les pronostics ont été déjoués : s'il est bien vrai que Lausanne a donné 12,819 voix à M. Aubert, contre 5398 voix à M. Thévoz ; Vevey 1258 suffrages au premier contre 661 au second ; Renens, fief socialiste, 1255 voix au représentant de la gauche, contre seulement 338 voix à M. Thévoz ; des communes semi-rurales comme Avenches (pourtant proche de Missy, domicile de M. Thévoz) ont donné 188 voix à M. Aubert contre 158 voix à M. Thévoz. En revanche, Aubonne, domicile de M. Aubert, n'a donné qu'une majorité de 393 à son concitoyen et a tout de même accordé 239 voix à M. Thévoz...

Le district du Pays-d'Enhaut, vieux libéral, est le seul dans les trois communes de Rossinière, Château-d'Oex et Rougemont, à avoir donné la majorité au candidat libéral.

Les électeurs ont été sensibles aux arguments de la campagne socialiste : respect de la proportionnalité et aussi, sans doute, crainte de voir M. Graber quitter le département des finances, comme il l'avait annoncé en cas d'échec.

Il y a un sujet de déception, en dehors des résultats : la faible participation au scrutin. La campagne, surtout le débat public de Lausanne il y a quinze jours, annonçaient pourtant un regain d'intérêt des citoyens pour la chose publique. Il n'en est rien, hélas !

Chez les socialistes, on ne cachait pas la satisfaction de ces résultats, qui, estime-t-on, sont un signe évident d'un désir de stabilité.

L'équipe gouvernementale actuelle a fait ses preuves dans une période difficile, une période de mutation économique, d'investissement à long terme dans un programme de construction auquel le canton n'avait jamais eu à faire face auparavant. Il importait de continuer dans la même voie, avec des hommes représentatifs des désirs de la majorité. Les libéraux sont battus, c'était prévisible dans les circonstances actuelles. Ils ont montré du mordant et ont eu raison de ne pas accepter sans autre une élection tacite. Ils avaient une personnalité de valeur qui a montré son courage en acceptant l'éventualité de difficiles responsabilités.

Du côté libéral, on est bien sûr déçu, bien qu'on ne se faisait pas trop d'illusions sur le résultat final. La campagne, axée sur un vote du peuple par-dessus les partis, sur le choix d'un homme, n'a pas porté ses fruits : on ne renverse pas une situation solidement établie depuis deux législatures. C'est la seconde fois que M. Thévoz est battu. Il s'était présenté en 1958, contre M. Villard, qui avait gagné. Les libéraux n'auront donc que M. Claude Bonnard au gouvernement.

M. Pierre Aubert qui a été élu au Conseil d'Etat vaudois

Réception à Aubonne

Aubonne, commune du nouveau conseiller d'Etat a réservé hier soir une chaleureuse réception à celui qui devient le plus jeune membre du gouvernement vaudois (il n'a pas 40 ans) .On remarquait la présence du conseiller d'Etat Pierre Graber, socialiste comme M. Aubert, de la Municipalité in corpore, du président du Conseil communal et de plusieurs députés au Grand conseil.

Disparition sur le lac

LAUSANNE (ATS). — Un bateau de pêche qui avait quitté le port d'Evian, en Savoie, samedi soir vers 19 heures a été retrouvé la quille en l'air. Son propriétaire, M. Roger Juget, âgé de 53 ans, domicilié à Genève mais logeant en hôtel à Versoix, a disparu et s'est probablement noyé. Le corps de M. Juget, qui doit avoir passé par-dessus bord dix minutes après avoir quitté Evian, n'avait toujours pas été retrouvé dimanche. Seul le moteur du bateau a été découvert au fond du lac, rapporte un communiqué de la police cantonale vaudoise. La police du lac française reprendra ses recherches ce matin

Odieuse agression

(c) Samedi, vers 18 h 30, à Lausanne, une sexagénaire, célibataire, a été attaquée dans la chambre à lessive de son immeuble par un inconnu qui a tenté d'abuser d'elle. Terrassée, elle dut lutter désespérément pendant un quart d'heure avant que des voisins, alertés par ses cris, intervinssent.

L'auteur de cette agression a pu prendre la fuite.

Mies : ce n'était pas un crime

(c) On le sait, on procède actuellement, dans une propriété privée, en bordure du Léman, sous Mies, à des travaux de terrassement Ceux-ci ont permis de mettre au jour des ossements humains. La gendarmerie avisée, on crut d'abord à un crime. La sûreté fut alertée. Mais avec l'aide de M. Edgar Pelichet, archéologue cantonal, il fut établi que ces ossements remontaient probablement au VIIe ou VIIIe siècle. Il s'agit de ceux d'une femme qui avait été enterrée dans un cimetière burgonde. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des tombes burgondes sont découvertes dans cette région.

Le fautif s'enfuit

(c) Samedi, vers 17 heures, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève-Lausanne, à la jonction de Rolle, une automobile s'est rabattue trop vite après avoir dépassé une voiture allemande, conduite par Mlle Heidi Schormann, 27 ans, domiciliée à Gottelborn, et a touché cette voiture. Le conducteur a ensuite continué sa route sans s'occuper de Mlle Schormann, qui, blessée aux jambes, dut recevoir des soins à l'hôpital de Rolle.

Renversée par un cyclomoteur

(c) Mme Viola Meyer, âgée de 72 ans, demeurant à Lausanne, a été renversée hier matin par un cyclomotoriste, à la rue César-Roux, et transportée à l'hôpital cantonal, souffrant d'un traumatisme crânien et de plaies à la tête, peut-être d'une fracture du crâne.

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

DE LA CRITIQUE À L'ACTION

L'image que nous pouvons laisser de notre pays ne tient pas seulement à l'ampleur des investissements. Elle est, pour une très large part, le fait de ceux qui savent créer, maintenir, développer des liens de confiance là où ils sont, à des postes sans grand éclat, où il faut autant d'enthousiasme que de connaissances, où l'autorité s'exerce beaucoup plus par rayonnement que par contrainte.

Ces hommes, nous les avons rencontrés, nous les avons vus à l'œuvre, ils nous ont dit leurs soucis, mais aussi leurs espoirs, et nous les avons quittés avec la conviction qu'ils travaillaient plus sûrement au bon renom de notre pays que tous les théoriciens qui nous appellent à faire notre propre révolution avant de songer à secourir le reste du monde.

Si le président Bourguiba a pu dire, au cours de l'audience qu'il a bien voulu accorder aux deux journalistes suisses accompagnant les experts de la coopération technique, « nous avons de la sympathie pour la Suisse », c'est bien parce que notre pays, tel qu'il est, s'est montré capable de répondre, dans une mesure qui peut et doit s'étendre encore, à des besoins réels, c'est bien parce que cette contribution, même si elle est jugée insuffisante, est appréciée et donne de la Suisse une image plus flatteuse que celle dont voudraient le doter les adeptes de la « contestation fondamentale » et stérile.

Georges PERRIN

Canton fourrures
20 Rue de Bourg
Vend toute sa collection durant les soldes
LAUSANNE
dès le 15 janvier

VALAIS

Les élections communales à Sion

SION (ATS). — A moins qu'il n'y ait un revirement d'ordre juridique, puisqu'un recours est en suspens, au Tribunal fédéral, c'est hier qu'ont pris fin les élections communales de Sion.

Les citoyens de la capitale valaisanne, en effet, ont élu MM. Raphy Pitteloud et Bernard Ambord membres du Conseil général. Tous deux appartiennent au M.D.S. (Mouvement démocrate sédunois). Cette élection complémentaire fut rendue nécessaire du fait que le mouvement démocrate n'avait mis en liste, lors de la précédente élection, que quatre candidats alors que son succès électoral devait par la suite lui permettre d'obtenir six sièges.

Le sanatorium valaisan sera agrandi

SION (ATS). — Les citoyens valaisans ont accepté le décret modifiant la loi d'application du Code civil suisse.

Ils ont d'autre part donné leur accord au décret relatif à l'octroi d'un crédit de 2,150,000 francs pour l'agrandissement du sanatorium valaisan.

Voiture dans un ravin : deux jeunes gens tués

(c) Un terrible accident qui a coûté la vie à deux jeunes gens âgés de 21 ans, habitant Val-d'Illiez, s'est produit hier matin, à deux heures. MM. Jean-Michel Perrin, électricien, et son ami, Marcel Rey-Bellet, avaient passé la soirée ensemble. A 1 h 30, ils décidèrent d'aller à Monthey, avec la jepp de J.-M. Perrin. Au lieu dit « Pont du Fayot », entre Val-d'Illiez et Troistorrents, la machine sauta dans un ravin et fit une chute d'une soixantaine de mètres. Elle alla finir sa course à quelques mètres de la ligne Aigle - Ollon - Monthey - Champéry.

Le jeune conducteur fut tué sur le coup. Son camarade, transporté à l'hôpital de Monthey, devait succomber avant d'y arriver.

Jean-Michel Perrin était l'aîné d'une famille de quatre enfants. Son camarade était le second d'une famille de quatre enfants également.

CONFÉDÉRATION

Fabriques d'armes : projet d'initiatives

BERNE (ATS). — Le problème des fabriques d'armes a été discuté samedi à Berne, au cours d'une réunion du Conseil suisse des associations pour la paix, qui groupe essentiellement des organisations pacifistes non communistes. Après le débat, l'assemblée a décidé sans opposition, de recourir à la voie de l'initiative constitutionnelle, d'ici le 15 mars. Mais il y eut des divergences quant à la procédure à suivre. C'est en février que les textes des initiatives seront rédigés.

La séance était présidée par M. Hansjœrg Brauschweig, de Dubendorf (ZH). Elle réunissait des représentants de divers milieux politiques, syndicaux, pacifistes et religieux, des membres du Mouvement contre la bombe atomique et de la « Coopérative des écrivains progressistes ». L'ancien conseiller national Georges Borel, de Genève, a notamment déclaré que le climat pour le lancement de telles initiatives n'avait jamais été aussi favorable, chez les jeunes notamment et même dans les milieux favorables au principe de la défense nationale armée. M. Heinrich Buchbinder, de Zurich, a été d'avis qu'un monopole de l'armement est aussi indispensable qu'un monopole du sel ou des PTT. M. Jules Humbert-Droz, porte-parole des socialistes neuchâtelois, s'est en revanche élevé contre l'initiative demandant la nationalisation de l'industrie de l'armement, qui ne serait guère appuyée dans les régions horlogères.

La grippe

BERNE (ATS). — Le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés au service fédéral de l'hygiène publique est de 377 pour la semaine du 12 au 18 janvier 1969 (196 pour la semaine précédente). Au cours de la semaine correspondante de 1968, 1415 cas avaient été signalés.

L'institut d'hygiène et de microbiologie de l'Université de Bâle a isolé une souche de virus de l'influenza a2 variante Hong-kong chez une personne atteinte de grippe au début de la semaine du 12 au 18 janvier.

Des souches de virus, analogues à la variante Hong-kong du virus a2 de l'influenza, ont été actuellement isolées dans plusieurs pays européens dont la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Islande, la Suède, l'URSS et la Roumanie.

Commémoration de l'indépendance vaudoise à Berne

BERNE (ATS). — La « Patrie vaudoise » organisait samedi soir sa traditionnelle soirée anuelle à Berne. A l'occasion de la manifestation commémorative de l'indépendance vaudoise, qui précédait la soirée proprement dite, deux orateurs prirent la parole. M. Roland Chevalley, en tant que président de la « Patrie vaudoise » présenta divers aspects des événements du 24 janvier 1798.

Quant à M. Pierre Schumacher, président du Conseil d'Etat vaudois, il parla d'abord des élections de ce week-end. Il brossa ensuite un tableau des problèmes du canton de Vaud.

GENÈVE

SUITE Etat de siège près de Meyrin

Samedi, dans la journée, ils prirent à nouveau les douaniers pour cible, ce qui décida la police à intervenir.

UNE BALLE A TRAVERS LA PORTE...

Avec un courage auquel il faut rendre hommage, le commandant de gendarmerie Zweigart, le lieutenant Bertholet et les gendarmes Pahud et Favre, pénétrèrent dans la cour de la ferme pour aller parlementer avec les forcenés.

Ils parvinrent jusqu'au couloir de l'habitation. Une porte s'ouvrit, laissant entrevoir le visage grimaçant d'un des frères Rouiller, lequel tenait un 22 long rifle à canon scié.

L'homme lança une bordée d'insultes et claqua la porte. Puis, presque aussitôt, une détonation claqua. Rouiller avait tiré à travers la porte.

La balle traversa la pèlerine et le porte-monnaie du lieutenant Bertholet avant d'aller frapper le gendarme Favre à la cuisse droite. Le policier s'effondra et dut, comme nous l'avons dit plus haut, être hospitalisé immédiatement.

Aux dernières nouvelles, il apparaît, heureusement, que sa blessure n'est pas trop grave.

MITRAILLETTES ET GILETS PARE-BALLES

Devant l'état d'esprit des frères Rouiller, les policiers quittèrent les lieux, afin de prendre d'autres dispositions. Ils utilisèrent d'abord des grenades lacrymogènes pour tenter de déloger les occupants. En vain. La ferme est immense et la fumée des grenades se révéla inopérante.

De plus, on ne sait pas dans quelles pièces de l'habitation ils ont trouvé refuge. Les gendarmes sont munis de mitraillettes et protégés par des gilets pare-balles.

Ils ont établi un cordon autour de la ferme. La surveillance a duré toute l'autre nuit. Théoriquement, d'ailleurs, l'assaut devait être donné dimanche, au petit matin. En fait, il en fut tout autrement...

DES DIZAINES DE CHIENS POLICIERS

La ferme se trouve donc toujours en état de siège au moment où nous transmettons.

M. André Leyvraz, chef de la police, a renoncé à employer la force. Après tout, il s'agit de forcenés et non point de bandits de grands chemins. De plus une vieille femme est en leur compagnie, qu'il convient de ménager.

Aussi les policiers se sont-ils bornés à maintenir un rideau de surveillance autour de la maison, qui se trouve ainsi « bouclée » à 200 mètres à la ronde.

Des dizaines de chiens policiers impeccablement dressés sont à la tâche et assistent les gendarmes. Il faut en effet absolument empêcher que les Rouiller se répandent dans la nature avec leurs armes.

Une ambulance stationne en permanence sur place, à tout hasard. Une dizaine de policiers sont installés dans le poste de douane — qui fait face à la ferme — et observent, avec des jumelles la maison, objet de ce dramatique « suspense ».

PLUSIEURS JOURS... ?

Les policiers ne sont pas pressés. Ils ont reçu des consignes de... patience. Ils attendront donc le temps qu'il faudra. Le siège peut durer plusieurs jours.

On pense venir à bout des assiégés... à l'usure.

Sans doute finiront-ils par sortir, un jour ou l'autre, pour aller au ravitaillement.

Les effectifs de police sont disposés de la façon la plus discrète possible, afin que les frères Rouiller puissent penser que la surveillance a été levée.

Mais les nombreux journalistes qui stationnent sur place suffisent à démentir cette impression.

D'autre part, dans une ferme, il y a généralement des stocks de vivres. Aussi doit-on craindre que les forcenés soient en mesure de résister longtemps derrière leurs portes barricadées.

Les frères Rouiller, apprend-ont, souffrent du délire de la persécution. Ils se croient espionnés sans cesse. Ils s'imaginent que des micros ont été dissimulés dans leur propriété. Actuellement, ils sont en pleine crise et c'est ce qui les rend si dangereux.

Les assiégés ont décroché leur téléphone. Le No 41 45 32 à Mategnin, sonne « occupé »...

René TERRIER

17 % des citadins ont repoussé un projet d'assainissement urbain

Les électeurs et électrices de Genève étaient appelés à voter ce dernier week-end. Moins de 17 % d'entre eux ont fait leur devoir. A une faible majorité (8815 voix contre 7377), un projet d'assainissement urbain a été repoussé.

Le conseil administratif, désireux d'améliorer la circulation dans le quartier de Bel-Air, avait saisi l'occasion qui se présentait de racheter — pour le démolir — le bâtiment du Crédit lyonnais qui fait saillie au quai de la Poste. Le prix de l'opération — nullement spéculatif — était de 8 millions. Dans les circonstances actuelles, relativement favorables, seule la moitié de cette somme aurait été à la charge des contribuables de la ville. Sans enthousiasme, le législatif municipal avait accepté cette dépense, la jugeant sinon légère du moins nécessaire.

Mais les extrêmes de l'opposition se sont alliés. Le mouvement « Vigilance » a lancé un referenndum. Le parti communiste l'a appuyé résolument. Seuls contre les partis « gouvernementaux », ils ont obtenu gain de cause. Par une différence de 1438 voix, le corps électoral a donc déjugé ses édiles. Le Crédit lyonnais continuera à faire un gênant bouchon dans l'embouteillage du trafic urbain. Les finances publiques ont fait aujourd'hui une appréciable économie ; quitte, dans quelques années, à devoir consacrer obligatoirement un crédit supérieur à l'ablation de cette verrue.

L'inattendue entente entre la gauche et les Vigilants rend de plus en plus évidenne et fréquente la difficulté pour l'exécutif et pour la majorité législative de la ville de Genève, de mener une politique cohérente. Le peuple souverain est d'ores et déjà convoqué pour une nouvelle consulation référendaire. Dans un mois, à propos de l'avenir du Grand Casino, les données du problème seront renversées. La ville proposera alors de ne pas s'engager financièrement dans une opération touristique d'intérêt général mais de collaborer avec l'initiative privée. Or, à peu près les mêmes milieux de la population qui ont appuyé le referendum d'hier s'apprêtent à... approuver le referendum de demain !

A. R.

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE

Rover ne change pas de ligne

mais améliore chaque année la voiture

Certains constructeurs modifient chaque année quelques détails, notamment la carrosserie. Le véhicule que vous avez acheté cette année est ainsi rapidement déprécié.

D'autres, comme Rover, ont une conception différente : au lieu de « démoder » une voiture tous les 12 mois, Rover apporte continuellement de nouveaux perfectionnements qui ne déclassent pas la voiture, mais qui en accroissent la robustesse et la sécurité.

Depuis son lancement sur le marché, la Rover a bénéficié, et continue à bénéficier, de nombreuses améliorations. C'est une voiture qui est toujours à la tête du progrès automobile.

La femme qui travaille et qui a son ménage à côté...

... au même titre que l'homme, elle a tout motif de se sentir épuisée en fin de journée !

Quand vient le soir, faites halte : offrez-vous un bon « remontant » ! Le VIN DE VIAL recommandé depuis si longtemps par tant de médecins est exactement le requinquant qu'il vous faut : tonique et vin délicieux au goût de malaga, il contient les lactophosphates, l'extrait de viande et le quinquina qui combattent la fatigue et vous rendront votre « tonus ». Dans toutes les pharmacies et drogueries. Fr. 6.—

VIN DE VIAL

DANS LA VALLÉE DU RHIN SAINT-GALLOIS

Terrible embardée : 3 morts, 4 blessés

OBERRIET (ATS). — Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche après-midi à Oberriet, dans la vallée du Rhin saint-gallois.

Après avoir opéré une dépassement, M. Albert Luppuner, âgé de 18 ans, de Sargans, perdit le contrôle de sa voiture, qui zigzagua et termina sa course sur la partie gauche de la route par rapport à son sens de marche. La machine s'est arrêtée perpendiculairement à l'axe de la chaussée. Un autre véhicule, qui roulait en sens inverse, a embouti la première automobile. La visibilité était très mauvaise, un épais brouillard recouvrant la région.

M. Urs Waelti, âgé de 20 ans, de Sargans, qui avait pris place à côté de M. Luppuner, a été tué sur le coup. Quant à M. Luppuner, il est mort peu après. Trois adultes et deux enfants occupaient l'autre véhicule. L'un des enfants est décédé lors de son transfert à l'hôpital tandis que les quatre autres personnes étaient grièvement blessées.

Une perruque ininflammable met le feu à un grand magasin

BALE (UPI). — A cause d'une perruque de carnaval déclarée ininflammable par le fabricant, et qu'un client avait voulu « mettre à l'épreuve », les grands magasins « Knopf S. A. » à Bâle, ont dû être évacués samedi après-midi après le déclenchement du dispositif d'alerte. En prenant feu, la perruque propagea l'incendie à d'autres articles du rayon de carnaval. Le pire a pu être toutefois évité, le dispositif aspergeant automatiquement les locaux s'étant mis en marche. Grâce à l'intervention rapide des pompiers. Le public évacua les lieux en bon ordre. Une fois le foyer éteint, la police de sûreté a ouvert une enquête.

Une voiture fonce sur un groupe d'enfants : un mort, une blessée

EGG (ATS). — Samedi soir, une collision entre deux voitures a provoqué la mort d'un enfant qui passait sur la route, à Egg, dans le canton de Zurich. Une voiture, qui circulait sur la route principale, est entrée en collision avec un autre véhicule, dont le conducteur avait négligé la priorité de droite qu'il aurait dû accorder. La première voiture a été projetée sur le côté de la route, et a percuté un groupe de trois enfants qui passaient. L'un d'eux, Vicenzo Cataldo, 12 ans, a été tué sur le coup. Sa sœur, âgée de 19 ans, a été grièvement blessée alors qu'une fillette de 10 ans a pu éviter le choc.

Zurich : manifestation contre la présence du shah d'Iran

ZURICH (UPI). — Une centaine de personnes ont manifesté samedi à Zurich, contre la présence du shah d'Iran en Suisse. A l'issue d'une marche qui est descendue l'avenue de la Gare, les manifestants se sont assis sur les rails du tramway, à la Paradeplatz, bloquant la circulation. Un certain nombre de trams durent être détournés.

Le shah était arrivé de Vienne par avion à Zurich-Kloten, et avait immédiatement continué son voyage en automobile.

Les manifestants portaient des banderoles portant notamment l'inscription « dictateurs de tous les pays, unissez-vous » et scandaient : « où les trônes vacillent, les banques suisses assistent » et « shah, shah — charlatan ». Puis ils évacuèrent la place au bout de dix minutes et gagnèrent le carrefour de Bellevue, où ils s'adonnèrent à une nouvelle démonstration en s'asseyant sur les rails du tram. Ils invitèrent les passants à les suivre au cri de « tout le monde au Dolder », c'est-à-dire à l'hôtel où ils supposaient que le shah était descendu. En même temps, ils distribuèrent des tracts.

Les manifestants montèrent ensuite au Grand hôtel Dolder, mais furent empêchés d'y pénétrer par quelques agents de police en civil et quelques employés de l'hôtel. Ils s'entendirent avec un lieutenant de police pour que deux manifestants seulement puissent remettre la résolution au shah. L'ambassadeur d'Iran à Berne reçut les deux émissaires et leur promit de porter la protestation à la connaissance du shah. Après avoir planté les banderoles et des drapeaux noirs et rouges dans les jardins de l'hôtel, les manifestants se retirèrent.

Automobiliste grièvement blessé

(c) Un manœuvre italien, M. Carluccio Toma, qui circulait en voiture à une vitesse exagérée sur le Grand Quai, a perdu la maîtrise de sa machine, qui fit une spectaculaire embardée qui jeta le véhicule contre un candélabre. Le conducteur, éjecté, a été grièvement blessé.

Grièvement blessées

(c) Une septuagénaire, Mme Remeidio Gil, Espagnole, et une jeune fille, Mlle Anne-Marie Peter ont été fauchées par des voitures sur des passages de sécurité à la rue des Voisins et à la rue Candolle. Grièvement blessées, Mme Gil et Mlle Peter, ont été conduites à l'hôpital cantonal.

Voyages et digestion

En voyage vous avez peur que votre estomac ne soit soumis à rude épreuve. La solution ? Emportez des pastilles Digestif Rennie et sucez-en une ou deux, dès que vous êtes incommodé. Vous ferez ainsi échec aux brûlures, aux lourdeurs, aux aigreurs. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac. Leur action est efficace et durable. Toutes pharmacies et drogueries.

Les électeurs thurgoviens aux urnes

FRAUENFELD (ATS). — Les électeurs thurgoviens se sont rendus en cette fin de semaine aux urnes pour prendre position sur deux projets importants : l'introduction du suffrage féminin dans les affaires scolaires et l'approbation d'un crédit de 12,4 millions de francs pour l'agrandissement de l'école normale de Kreuzlingen.

L'introduction du suffrage féminin a été adoptée de justesse, par 13,568 « oui » contre 13,164 « non ». Les femmes thurgoviennes pourront ainsi désormais voter pour les affaires scolaires. Elles pouvaient déjà être élues depuis cinq ans.

Le crédit a également été accepté, à une majorité un peu supérieure : 14,276 voix contre 12,208.

Soleure : quatre fois « oui »

SOLEURE (ATS). — Les citoyens du canton de Soleure avaient à se prononcer, hier, sur quatre projets, qui ont tous été acceptés, avec une participation de 34,8 %.

Les Soleurois ont accepté une modification de l'article 23 de leur constitution (incompatibilité entre les mandats de juge et de conseiller d'Etat), une modification de la loi sur les traitements du corps enseignant, la construction d'un centre de contrôle pour les véhicules à moteur à Bellach et le montant de la participation de l'Etat à la construction de la pouponnière soleuroise à Biberist.

Nouveau président de la ville de Soleure

SOLEURE (ATS). — Les électeurs de la ville de Soleure ont élu, dimanche, M. Fritz Schneider (rad.) président de la ville. Né en 1930, M. Schneider a été élu par 1821 suffrages avec un majorité absolue de 1705 voix. Son concurrent, M. Paul Luethy, a récolté 1409 voix.

Elections en Argovie

AARAU (ATS). — Les élections du Conseil d'Etat argovien se sont déroulées dans le canton au cours du dernier week-end. Au premier tour, quatre conseillers ont été élus, si bien qu'il faudra organiser un second tour, qui aura lieu le 16 février prochain, pour élire le cinquième magistrat. Les élus sont MM. Léo Weber (chrétien-social), Bruno Hunziker (radical), Arthur Schmid (socialiste) et Louis Lang (socialiste), qui est un nouveau. Les autres candidats qui ont obtenu des voix sont MM. Jœrg Ursprung, (P.A.B.), August Suesstrunk (radical), Hans Rusterholz (Team 67) et Werner Keller (P.A.B.), qui avait été porté sur les listes d'autres partis contre sa volonté.

Le président Bourguiba en Suisse

(c) Le président Habib Bourguiba, président de la République tunisienne est arrivé hier matin à Cointrin, et s'est rendu par la route jusqu'à Lausanne, où il a déjeuné à Ouchy. Le président a repris la route ensuite jusqu'à Montreux, d'où un train l'a emmené à Gstaad.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUITE LES OBSÈQUES DE PALACH

Plus tard, on apprenait que la police tchécoslovaque avait utilisé des grenades lacrymogènes place Venceslas pour disperser des étudiants qui lui criaient : « Nègres des Russes » et « Gestapo, Gestapo ».

LIBERTÉ

Des centaines de jeunes huaient pendant ce temps les policiers et criaient des slogans antisoviétiques la police arrêta certains d'entre eux, qui furent ensuite relâchés. Les spectateurs protégeaient les jeunes qui fuyaient devant les forces de l'ordre en criant : « Rendez-nous la liberté ».

Selon des témoins oculaires, la police était accompagnées de balayeurs qui débarrassaient la statue des tracts, lettres et slogans qui l'entouraient.

Cette action de la police est la première manifestation de la nouvelle politique gouvernementale face aux manifestations antisoviétiques. Elle suit les directives du parti et du gouvernement interdisant toute manifestation en rapport avec Jan Palach après samedi à minuit.

SERRER LA VIS

« Toute réunion, ou manifestation publique, sans autorisation des autorités compétentes, sera considérée illégale », déclare un communiqué du ministre de l'intérieur de Slovaquie, la major-général Pepich, annonce l'agence CTK.

« Cette mise en garde, souligne le communiqué, se fonde sur la résolution du gouvernement slovaque en date du 23 janvier concernant la situation politique actuelle dans le pays et sur les activités des groupes extrémistes qui utilisent la mort tragique de Jan Palach pour exacerber les passions, provoquer des manifestations, violer la loi et troubler l'ordre public ».

« Les organes du ministère de l'intérieur, ajoute le communiqué, prendront les mesures nécessaires pour empêcher les violations de la loi et de l'ordre public afin de préserver le calme et la sécurité des citoyens. »

L'HOMMAGE AU HÉROS

Oui, mais toutes les églises de Prague avaient sonné le glas samedi après-midi, lorsque le cortège funèbre avait quitté l'Université Charles, où comme l'on sait, la dépouille du jeune héros Jan Palach avait reçu des heures l'hommage de tout un peuple.

Au moment de la levée du corps, le recteur de l'université fit l'éloge du disparu « jeune homme au cœur pur, épris de son pays, de vérité, de liberté et de démocratie »...

Son sacrifice, avait dit également M. Oldrich, a secoué le monde entier.

C'est la mère du disparu, Mme Libuce Palachova, son autre fils et la femme de celui-ci, qui conduisaient le deuil. Sur le parcours du cortège, pendaient de nombreux drapeaux noirs et, parmi la foule massée sur les trottoirs, nombreux étaient ceux qui arboraient à leur boutonnière, les couleurs nationales.

Au dernier moment, les autorités, par crainte des troubles, avaient décidé de simplifier le programme des obsèques.

Arrivé sur la place qui porte maintenant le nom de Jan Palach, le convoi s'immobilisa devant le bâtiment universitaire. C'est alors que, dans le plus grand silence, retentit l'hymne national qui fut écouté dans un silence religieux et sans que le refrain soit repris par la foule. Quelques minutes plus tard, la cérémonie officielle était terminée. Le fourgon mortuaire poursuivit son chemin avec la famille vers le cimetière d'Olsany dont l'accès avait été interdit au public.

UN AUTRE DÉCÈS

Joseph Hlavaty, ouvrier de 25 ans de Pilsen qui, le 20 janvier, avait attenté à ses jours par le feu a succombé à ses blessures, annonce l'agence TCK dans un bref communiqué.

Joseph Hlavaty, qui avait tenté de se donner la mort quatre jours après le geste de Jan Palach, avait été brûlé à 60 %.

ÉTRANGE

Le ministère de l'intérieur tchèque a rendu publique le texte de la lettre d'adieux de l'étudiante Nechazelova qui s'est suicidée mercredi, ainsi que nous l'avons annoncé. On avait cru qu'elle avait obéi aux mêmes motifs que Jan Palach. Il semble qu'il n'en serait rien car, dans sa lettre d'adieux à ses parents, la jeune fille déclare que son acte n'a pas été fait par conviction, mais qu'elle a été obligée de se tuer. Tout à l'heure, écrit-elle, une voiture klaxonnera trois fois, et j'ouvrirai le gaz...

Ils étaient tous là, dans les rues de Prague, pour adresser à Palach un suprême adieu

(Téléphoto AP)

Prague : expulsion de 16 journalistes occidentaux

PRAGUE (AP). — Seize journalistes occidentaux ont été priés de quitter la Tchécoslovaquie parce qu'ils avaient délibérément trompé les autorités tchécoslovaques, déclare un communiqué du ministère de l'intérieur publié par l'agence CTK.

Les autorités, précise le communiqué, ont établi « qu'ils étaient tous venus sous prétexte de voyages d'affaires, scientifiques ou touristiques, et qu'ils recueillaient surtout des informations politiques et des renseignements de caractère militaire pour leurs employeurs. »

de longs délais pour accorder des visas aux journalistes et c'est pourquoi des journalistes occidentaux entrent dans le pays avec des visas touristiques, plus faciles à obtenir.

L'un des journalistes qui a été expulsé, est le correspondant de l'« Associated Press » Frank Crepeau.

La visite d'un ministre du Québec à Paris : nouvel incident avec Ottawa ?

Au risque d'un grave incident diplomatique entre Paris et Ottawa, le général De Gaulle a « mis les petits plats dans les grands » pour son hôte, M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du conseil des ministres du Québec mais il n'a pas invité à l'Elysée l'ambassadeur du Canada à y goûter.

Notre téléphone de Paris

M. Cardinal a été traité presque en chef d'Etat et même en chef d'un Etat indépendant et souverain. Les tapis rouges ont été largement déroulés, les attentions raffinées et l'apparat des réceptions nettement au-delà de l'habituel.

Quant aux propos officiels échangés ils ont mis l'accent sur l'établissement de rapports « directs » entre le gouvernement du Québec et celui de la mère patrie, la France.

MONDANITÉ

Que M. Cardinal ait clos ce festival de retrouvailles en déclarant que les relations franco-québecoises « directes » ont atteint un point de « non retour » a enchanté le général De Gaulle, mais visiblement jeté un froid à Ottawa malgré le désir de ne considérer la chaleureuse réception du leader québecois à Paris que comme une visite « mondaine ».

Les accords de coopération signés à Paris entre le Québec et la France cependant, au moins pour l'un d'eux, dépassent le cadre des relations franco-québecoises toléré par Ottawa. Que la France envoie des enseignants aux écoles et universités québecoises d'accord ; que des capitaux français s'investissent au Qébec passe encore, mais envisager la création (et le lancement ?) en commun d'un satellite de télécommunications destiné aux échanges culturels et à l'enseignement (à la propagande, pense Ottawa), c'est trop. Les télécommunications sont du domaine fédéral canadien. Il y a là atteinte à la souveraineté de l'Etat canadien.

PRÉCISIONS

M. Cardinal aurait-il été trop loin ou senti que l'on avait mené trop loin ? Il a minimisé l'affaire insistant sur le fat qu'il s'agit de lettres et non d'un accord, de lettres qu'on ne peut même pas qualifier encore de lettres d'intention et que le problème du lancement n'a pas du tout été abordé.

Quant au point de non-retour « atteint par les relations directs franco-québecoises, M. Cardinal a seulement voulu dire que la coopération entre Québec et Paris a seulement voulu dire que la coopération entre Québec et Paris a pris son rythme de croisière, qu'il ne s'agit plus de projets, mais de réalisations concrètes et que cette coopération a atteint un tel degré de développement qu'elle ne peut plus que se poursuivre et se développer.

PAS D'HISTOIRE

On affirme à Paris qu'il ne devrait pas y avoir d'incident, ni de brouille entre le gouvernement fédéral canadien et le gouvernement français à la suite de cette visite « les choses ayant été clairement mises au point ».

On note par ailleurs que si l'ambassadeur du Canada n'a pas été effectivement invité aux diners et réceptions offertes par le général De Gaulle à l'Elysée et qui revêtaient un caractère de rencontre de famille entre Français du Canada et Français de France, il a été invité et s'est rendu au déjeuner officiel donné par M. Michel Debré. Pour Paris, non seulement l'incident est clos mais, il n'y a même pas eu d'incident.

Jean DANÈS

Les milieux politiques espagnols « expliquent » les lois d'exception

MADRID (ATS-AFP). — L'état d'exception décrété vendredi en Espagne met fin à la libéralisation du régime poursuivie régulièrement depuis près de dix ans, estiment les milieux politiques de Madrid. Les désordres estudiantins et l'anarchie complète régnant à l'Université de Madrid ont été l'occasion d'agir pour ceux qui, dans le régime, s'opposait à cette orientation.

Mais, leur inquiétude, était plus générale. Elle s'étendait à l'ensemble des activités politiques tolérées des « commissions ouvrières » — où dominent les éléments communistes — et des « contestataires » de toutes sortes dans les milieux professionnels. La motion des avocats de Madrid contre les tribunaux d'exception l'autre semaine est significative. Même le clergé paraissait « contaminé par le virus marxiste » : certains jeunes curés espagnols semblent s'intéresser davantage à Marx qu'à l'Evangile.

La précipitation de certains éléments libéraux et leur manque de prudence ont renforcé récemment le camp des « durs ». L'action des « enragés » de l'université, leurs drapeaux rouges, les portraits de Bakounine et de « Che » Guevara, les actions des « commandos étudiants » dans les rues de Madrid ont fait le reste. Les militaires — qui sous Franco n'interviennent guère en politique — se sont émus.

« ANARS » ET COMMUNISTES

Le choix des étudiants comme « boucs émissaires » semble justifié. Les « fils à papa » — 90 % des étudiants espagnols — qui défilent derrière des drapeaux rouges ou noirs, insultent leurs professeurs, cassent le matériel et transforment les facultés en foire révolutionnaire permanente, ne suscitent que peu de sympathie dans le public.

Même les leaders des commissions ouvrières s'en méfient : les communistes des C.O. sont d'ailleurs « orthodoxes » et n'aiment guère les anarchistes, maoïstes et d'autres « acratas » (anarchistes extrémistes » qui « jouent à la révolution » à l'université.

Vendredi la police a perquisitionné dans les locaux de l'organisation catholique ouvrière.

La police a réservé ses premiers coups aux étudiants dont les meneurs étaient connus depuis longtemps : certains ont été arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi. D'autres se cachent. Suivant des informations de bonne source, tous les inspecteurs de police ont été mis provisoirement aux ordres de la brigade spéciale, spécialisée dans les affaires politiques.

Alain Delon est rentré chez lui après des heures d'interrogatoire

PARIS (ATS-AFP). — L'acteur Alain Delon a quitté vers deux heures du matin samedi les locaux de la police où, placé « en garde à vue », il était interrogé depuis quelque trente-cinq heures au sujet de l'affaire Markovic.

Il a remis samedi soir à un représentant de l'agence France-Presse la déclaration suivante :

● Je proteste contre la fausse information diffusée par le plus important quotidien du soir. A aucun moment, je n'ai songé à demander mon inculpation pour avoir mon avocat à mes côtés.

A aucun moment, je n'ai regretté d'avoir déféré à la convocation, en dépit de mon état de santé. En effet, l'audition s'est déroulée dans les meilleures conditions matérielles et morales souhaitables.

● Je proteste à nouveau contre les méthodes d'information d'un autre quotidien, du matin celui-là, qui publie les photos de gens qui sont inconnus de moi et les représente comme des amis, ou publie une photographie d'un tiers quelconque en faisant croire qu'il s'agit de la photo de mon frère.

● Mon audition a porté essentiellement sur les points suivants :

« Reconstitution détaillée de ma vie au 22 de l'avenue de Messine et de l'ambiance familiale ;

rappel détaillé de mon amitié avec Stefan et explication des raisons pour lesquelles — en dépit de ses indélicatesses — j'avais continué à l'aider ; .

toutes les déclarations — même les plus extravagantes — des témoins yougoslaves ont été réexaminées.

Il a été très peu question de François Marcantoni.

Dans un patient et minutieux examen des faits et des dates, les officiers de police judiciaire ont recherché si je n'avas jamais été l'objet — et si je n'étais pas encore l'objet — d'un « rackett » ou d'un « chantage ».

J'ai donné à cet égard, les assurances qui convenaient. Personne n'a jamais tenté d'exercer sur moi un « rackett » quelconque. L'amitié de certains hommes que j'ai connus dans ma jeunesse ou qui ont été militaires en même temps que moi est exlusive de toute préocupation de cette nature. »

Chine : union autour de Mao Tsé-toung ?

PÉKIN (ATS-AFP). — Les vingt-trois dirigeants de la Chine, groupés autour du président Mo Tsé-toung, du vice-président Lin Piao et du premier ministre Chou En-lai ont tenu à faire la démonstration de leur unité de façon obstensible et solennelle en se présentant au grand complet devant 40,000 militaires et civils, samedi à Pékin.

« Mao Tsé-toung était en excellente santé et de bonne humeur » déclare l'agence « Chine nouvelle » dans son compte rendu. Selon les observateurs, il est significatif que la « gigantesque réception dans une grande salle du nord-ouest de Pékin ait été organisée au moment où le pouvoir central semble préoccupé par la nécessité de maintenir la cohésion entre éléments militaires et représentants des organisations de masse au sein des comités révolutionnaires qui gouvernenent les provinces.

La situation politique se détériore en Irlande du Nord

BELFAST (AP). — La crise gouvernementale semblait se préciser au cours du week-end en Irlande du Nord, où le premier ministre, le capitaine Terence O'Neil doit lutter pour sa survie à la tête du gouvernement et affrontera notamment mercredi un vote de confiance au parlement local.

Une section importante du parti unioniste au pouvoir demande la démission du capitaine O'Neill. Son principal rival est M. Brian Faulkner, qui a quitté vendredi son poste de vice-premier ministre. Entre les deux hommes, les rapports sont tendus.

La scission au sein du gouvernement a affaibli la position du premier ministre. La dernière défection est celle du ministre de la santé, M. William Morgan qui demande dans sa lettre de démission, un changement à la tête du gouvernement.

M. Faulkner reproche au premier ministre de n'avoir pu maintenir l'ordre dans la période troublée que connaît actuellement l'Irlande du Nord avec la campagne pour les droits civiques et les incidents violents entre catholiques et protestants.

Pour la première fois, M. Faulkner s'est montré partisan d'une des grandes revendications des militants des droits civiques : l'égalité de vote aux élections locales.

« Rudi le Rouge » : des soins en Angleterre

LONDRES (ATS-AFP). — Rudi Dutschke, le leader de « l'opposition extra-parlementaire allemande », pourra séjourner durant six mois en Grande-Bretagne « à condition de ne pas accepter d'emploi rémunéré ni d'avoir des activités politiques » a fait savoir le ministère de l'intérieur britannique.

« Rudi le Rouge », qui avait été blessé à la tête à Berlin-Ouest en avril dernier, se trouve depuis six semaines à Londres avec sa femme d'origine américaine, Gretchen, et son fils d'un an, et suit le traitement d'un spécialiste neurologique londonien.

UN FAIT PAR JOUR

Des ombres...

Il y a eu exactement 30 ans hier — 26 janvier 1939 — les troupes franquistes occupaient Barcelone et alors commençait l'exode d'un million d'Esgnols, en direction de la France. La guerre civile agonisait.

C'est à la veille de cet anniversaire — le 24 — que Franco a pris les mesures que l'on sait, mesures absolument unique dans le monde occidental. Comme le temps passe...

Car, il y a seulement un peu plus de 2 ans — 14 décembre 1966 — l'Espagne répondait par un oui massif au référendum organisé par le gouvernement espagnol.

Dans une urne de Malaga, les scrutateurs avaient eu la surprise de trouver un bulletin sur lequel les mots suivants étaient écrits : « Oui, et un million de baisers ». En serions-nous aujourd'hui au temps des grimaces ?

Alors, que se passe-t-il ? Les troubles estudiantins mettent en péril la sécurité de l'Etat, dit-on à Madrid. Mais, à lire les journaux, les étudiants de Madrid, de Barcelone ou de Valence, n'ont pas fait la moitié du quart de ce qu'avaient réussi leurs « maîtres » parisiens ; pourtant, Paris n'avait pas décrété l'état d'exception.

Ce ne sont pas quelques centaines d'exaltés qui peuvent mettre en péril un régime qui dure depuis 30 ans. Est-ce l'opposition clandestine de certains groupes politiques dont il est encore bien difficile de dire quel crédit ils possèdent ?

Il y a quelques mois, alors qu'on évoquait devant lui les procès faits à certains dirigeants ouvriers, le ministre-président des syndicats officiels, M. Solis disati : « Ils ne reflètent pas le climat actuel »...

Que craint encore Franco ? Est-ce l'attitude de certains cercles religieux qui, en opposition avec les membres de l'Opus Dei qui entourent Mme Franco prétendent comme la revue catholique « Ecclésia » et comme disait le défunt abbé de Montserrat : « Le régime espagnol se dit être chrétien, mais n'obéit pas aux principes de base du christianisme »...

Est-ce parce que, selon l'expression d'un économiste, l'Espagne est encore en dépit de tout, le plus pauvre des pays riches ? Et avait-il raison ce religieux espagnol qui, après avoir passé quatre ans chez les Dominicains de Toulouse et rentré à Madrid pour se faire chauffeur de taxi déclarait : « C'est chaque année que disparaissent des leaders de l'opposition ». Avaient-ils raison les Pères Jésuites, auteurs d'un livre intitulé « Sindicalismo » arrêtés à plusieurs reprises avant que de passer en jugement ?

Pourtant d'après le rapport déposé l'an dernier par « Business International » société américaine dont le siège est à New-York, la production industrielle espagnole a augmenté de 75 % depuis 1959. Depuis cette date, 600,000 travailleurs des champs ont rejoint les villes et y ont trouvé des emplois. Les importations sont passées à 795 millions de dollars en 1959, à 3600 millions en 1966. En 1967, il y avait en Espagne une voiture pour 27 habitants. Il y en a actuellement une pour dix.

Dans un récent discours, Franco a dit que l'Espagne était encore une « convalescente ». Et toute l'explication des événements de vendredi tient dans ce mot. Ce n'est qu'un mot, et cependant quel aveu Est-ce donc, qu'en Espagne, personne n'a voulu, ou n'a pu oublier ? Est-ce donc qu'après 30 ans, ceux-ci comme ceux-là sont encore prêts à mordre, et qu'en attendant le moindre signal les victimes, déjà, sont désignées ? Faut-il croire que l'Espagne ne s'est pas relevée de sa guerre civile, et qu'en ce mois de janvier, comme un certain jour de juillet 1936, deux Espagnes se regardent encore n'ayant rien pardonné ?

Alors, par-delà les manœuvres où l'on a la surprise de découvrir des altesses, le cri d'angoisse, le vrai n'a-t-il pas été lancé par cet officier catalan écrivant : « Chaque jour, nous nous interrogeons. Où sont les partis ? Où sont les leaders ? Il faudra bien, d'abord, que l'ordre soit maintenu. » A quel prix ?

L. GRANGER

Le gouvernement italien décide de reconnaître la Chine de Mao

TAIPEH (AP). — La Chine nationaliste a élevé une vive protestation auprès de l'Italie, à la suite de la décision du gouvernement de Rome de reconnaître la Chine populaire.

La protestation est contenue dans une note adressée par le ministère des affaires étrangères à son ambassadeur à Rome, qui sera chargée de la remettre au gouvernement italien.

Le maréchal Tchang Kaï-chek a entendu un rapport de M. Wei Tao-minh, ministre des affaires étrangères, sur la question.

Un porte-parole du ministre a déclaré que l'initiative de Rome non seulement portera préjudice à la traditionnelle amitié sino-italienne, mais encore aura de sérieux effets sur la situation mondiale.

« Nous espérons que le gouvernement italien reconsidérera sa décision, a-t-il dit. Sinon, le gouvernement italien portera l'entière responsabilité de toutes les conséquences sérieuses qui pourraient en découler ».

ET HANOI ?

Le porte-parole a cependant affirmé que le gouvernement nationaliste n'avait pas été surpris. « Nous suivions attentivement la politique étrangère italienne depuis que M. Nenni est entré en fonctions à la suite de la formation d'un gouvernement de coalition, en décembre ».

Au début du mois de janvier, les dirigeants du parti socialiste s'étaient prononcés en faveur de la reconnaissance de la Chine populaire et avaient approuvé un document proposant l'établissement de relations diplomatiques avec le Viet-nam du Nord.

Concorde mis à la ferraille ?

LONDRES (ATS-AFP). — « On parle encore une fois de mettre « Concorde » à la ferraille, écrit le « Sunday Times » en commentant les dernières rumeurs nées des déclarations de M. Benn aux Communes et des critiques adressées au projet par le contrôleur du budget sit Bruce Fraser.

Celui-ci avait indiqué que le coût du programme de mise au point de l'appareil, initialement estimé à 5,9 milliards de francs s'élève maintenant à 6,7 milliards de francs à partager à égalité entre la Grande-Bretagne et la France. 310 millions sur ce montant total ont déjà été dépensés.

Le ministre, pour sa part, avait reconnu que le coût du projet s'était « élevé substantiellement » au cours des douze derniers mois. « Pour certaines personnes », commente l'éditorialiste du « Sunday Times », « ces chiffres augmentent leurs chances de voir reconsidérer la décision dure et brutale d'acceptation du projet ».

Abordant la question des bénéfices que pourraient rapporter les ventes de « Concorde », le « Sunday Times » s'interroge : « Quelles ventes ? La réponse ne sera connue que dans un an lorsqu'on aura vérifié que « Concorde » tient bien toutes ses promesses techniques ».

Fin à minuit de la bataille du verre

PARIS (ATS-AFP). — La plus grande bataille financière qui se soit déroulée à la Bourse de Paris, dont elle a réveillé l'activité après six ans de somnolence — la « bataille du verre » — prend fin aujourd'hui à minuit, tout au moins dans sa phase « ouverte ».

Mais, on risque d'attendre longtemps pour connaître le vainqueur, s'il y en a vraiment un, de ce conflit qui oppose publiquement depuis le 21 décembre dernier, les dirigeants du premier « verrier » français et européen, la compagnie de Saint-Gobain, à ceux du deuxième producteur, la société BSN (Boussois-Souchon-Neuvesel) quatre fois moins importante, et qui veut cependant absorber le « géant ».

Les Français qui se sont passionnés pour cette affaire comme pour un gigantesque match de « catch », alors que les autorités financières gardaient une stricte neutralité, se demandent maintenant quelle en sera l'issue. Ce qui les intrigue particulièrement, c'est l'intervention d'un agent de change qui, depuis le début, s'est déclaré preneur à « caisse ouverte » de toutes les actions Saint-Gobain offertes, pour le compte de mystérieux acquéreurs.

Proche-Orient : Londres accepte mais Washington dirait non à la France

LONDRES (AFP-AP). — « Les chances de réunion des représentants permanents des Etats-Unis, de l'URSS, de la Grande-Bretagne et de la France au Conseil de sécurité ont progressé », indique le « Sunday Times », commentant brièvement la réponse que le gouvernement britannique a donné samedi à la proposition française de concertation des quatre Grands.

De son côté, l'« Observer » écrit que si la Grande-Bretagne soutient l'idée d'une réunion des quatre « grands » sa réponse ne constitue qu'« une étape », en attendant la prise de position des Etats-Unis.

Pour sa part, dans ses dernières informations télévisées de samedi soir, la BBC voyait dans la réponse du gouvernement de M. Wilson une « désapprobation polie » de la proposition française.

Cependant de sources bien informées, on déclare que les Etats-Unis paraissent s'orienter vers un refus de la proposition française de réunion à quatre à propos du Proche-Orient. La nouvelle administration, comme la précédente, ne verrait pas l'intérêt d'une telle réunion estimant parvenir à des résultats plus positifs en discutant séparément avec les pays intéressés.

La réponse de l'administration Nixon et la façon dont elle sera formulée ne devraient pas être connues avant le milieu de la semaine.

Ecoliers suisses : six millions qui viennent d'Amérique

DELMONT (ATS-AFP). — Les gens de la petite ville de Delmont (Pennsylvannie) n'en sont pas encore revenus : leur doyenne, une célibataire de 89 ans, qui utilisait une lampe de poche pour ne pas consommer d'électricité et vivait dans une maison sans confort, était millionnaire.

Décédée, il y a une quinzaine de jours, Mlle Anne Kepple avait laissé un testament écrit de sa main sur un papier jauni et dans lequel elle déclarait que sa fortune évaluée à 6,250,000 francs devra être donné à vingt établissements scolaires suisses, immédiatement après sa mort...

La donatrice prévoyait cependant que si elle vivait jusqu'en 1981, sa fortune resterait aux Etats-Unis et serait divisée entre chacun des Etats de l'Union...

Mlle Kepple, née à Delmont, n'avait jamais quitté sa ville natale, mais sa mère était d'origine suisse.

Bateaux russes en Méditerranée

ISTAMBOUL (AP). — Deux nouvelles unités de la flotte soviétique de la mer Noire — un contre-torpilleur et un croiseur de la classe « Kynda » toutes deux équipées de missiles, ont franchi les détroits turcs en direction de la Méditerranée.

Un spéléologue se noie

GRENOBLE (ATS-AFP). — Un jeune spéléologue de la Tronche, près de Grenoble, André Meozzi, 19 ans, s'est noyé dans un siphon de « La Fontaine galante » un gouffre du massif de la Chartreuse.

Décès d'un opéré du cœur

PITTSBURGH (AP). — M. William Wolfram, 47 ans, à qui avait été greffé, il y a deux jours, le cœur d'une fillette de 13 ans, décédée dans un accident de la route, a succombé à des complications post-opératoires.

SUITE Viet-nam

M. Lodge a également souligné que la négociation devait tendre à rétablir la paix, non seulement au Viet-nam, mais dans toute l'Asie du sud-est.

A JEUDI

Quant aux délégués de Saigon, ils ont présenté un programme en quatre points qui prévoit : la remise en état de la zone démilitarisée, la fin des infiltrations communistes et le retrait vers le nord des troupes communistes qui se trouvent au Viet-nam du sud. Les délégués de Saigon ont demandé le respect des accords de Genève et un contrôle international effectif.

On se reverra jeudi.

Italie : terroristes condamnés

BOLZANO (ATS-DPA). — Les cinq terroristes italiens qui avaient à répondre de plusieurs attentats perpétrés en 1962 et 1963 en Autriche ont été condamnés à Bolzano à un total de près de 18 ans de prison.

Armes françaises pour Koweit

KOWEIT (ATS-REUTER). — La France est disposée à livrer des armes à Koweit, mais aucun accord formel n'a encore été signé jusqu'ici à ce sujet. C'est ce qu'a déclaré à Koweit, M. Pierre Messmer, ministre français de la défense, au cours d'une conférence de presse. A la veille de son retour en France, M. Messmer a exprimé l'espoir qu'un accord serait bientôt conclu entre Koweit et son pays.

Le «Sunday Times» révèle que les dirigeants russes étaient visés

LONDRES (ATS-AFP). — L'auteur de l'attentat manqué de mercredi dernier à Moscou visait probablement les dirigeants soviétiques et il portait l'uniforme de la garde intérieure du Kremlin révèle Edmund Stevens correspondant du « Sunday Times » dans la capitale soviétique.

Edmund Stevens, qui ne cite toutefois pas ses sources, rapporte que l'homme était sorti d'une guérite à l'intérieur du Kremlin avant de tirer cinq coups de pistolet contre la troisième voiture du cortège des cosmonautes. Il avait un pistolet dans chaque main et sur son col pendaient deux capsules de cyanure qu'il n'eut pas le temps d'avaler une fois les coups de feu tirés.

S'interrogeant sur les raisons qui ont poussé l'auteur de l'attentat à tirer sur la troisième voiture du cortège, Stevens explique que la clé du mystère réside peut-être dans une modification de l'ordre des voitures au dernier moment.

Selon lui, la sentinelle — vraie ou fausse — visait en fait les dirigeants soviétiques, mais avant de traverser le pont qui mène au Kremlin, leur limousine avait rétrogradé et s'était placée de la troisième à la quatrième place dans le cortège.

Le tireur se serait donc trompé et n'aurait pas reconnu les cosmonautes engoncés dans leurs épais manteaux de fourrure. Quant au chauffeur de la voiture, grièvement blessé, il serait mort vendredi croit savoir Stevens.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Kennedy pour l'admission de la Chine à l'ONU

SANTA-BARBARA (AP). — Les Etats-Unis devraient rédiger ou soutenir une résolution en faveur de l'admission de la Chine populaire au sein des Nations unies, a déclaré le sénateur Edward Kennedy.

Dans un message adressé à la conférence nippo-américaine sur la Chine qui se tient au centre d'étude des institutions démocratiques, le sénateur reconnaît qu'il existe des obstacles encore importants à l'admission des deux Chines, mais fait remarquer qu'une initiative américaine à la prochaine session des Nations unies « contribuerait à un renouveau de notre politique asiatique ».

Plusieurs personnalités américaines, dont M. Fullbright président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, se sont prononcées en faveur de l'admission de Pékin.